

MÉLANGES OFFERTS EN
HOMMAGE À
MORTÉZA MAHMOUDIAN

Cahiers de l'ILSL N° 11

Tome I

L'édition de ce *Cahier* a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Imprimé aux Presses Centrales de Lausanne, SA,
Rue de Genève 7, Case postale 3513,
Ch-1002 Lausanne

Ont déjà paru dans cette série:

Cahiers du DLSL

Stratégies d'apprentissage (1985, 1)

Linguistique et littérature (1986, 2)

La Représentation de l'espace (1986, 3)

Le Sujet et son énonciation (1987, 4)

La Traduction (1987, 5)

La Lecture (1988, 6)

La Construction de la référence (1988, 7)

Langage en confrontation :

langages scientifiques — langages communs (1989, 8)

La Lecture : difficultés spécifiques d'acquisition (1990, 9)

Logique et sciences humaines (1991, 10)

Logique et communication (1991, 11)

Cahiers de l'ILSL

Lectures de l'image (1992, 1)

Langue, littérature et altérité (1992, 2)

Relations inter- et intrapredicatives (1993, 3)

Travaux d'étudiants (1993, 4)

L'École de Prague: l'apport épistémologique (1994, 5)

Fondements de la recherche linguistique :

perspectives épistémologiques (1995, 6)

Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles (1995, 7)

Langue et nation en Europe centrale et orientale (1996, 8)

Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939 (1997, 9)

Responsables de publication

Patrick Sériot

Rémi Jolivet

Florence Epars Heussi

Les Cahiers de l'ILSL peuvent être commandés contre facture à l'adresse suivante (de 10 francs suisses à 30 francs suisses, suivant l'importance du numéro) :

ILSL

Faculté des Lettres /BFSH 2

Université de Lausanne

CH-1015 Lausanne

MÉLANGES OFFERTS À
MORTÉZA MAHMOUDIAN

T o m e I

Institut de linguistique et des
sciences du langage

numéro édité par
Rémi Jolivet et Florence Epars Heussi

Cahier n°11, 1998



Les Cahiers de l'ILSL (ISSN 1019-9446)
sont une publication de l'Institut de Linguistique et
des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne

Copyright © Université de Lausanne 1998

Institut de Linguistique et des Sciences du Langage
Faculté des lettres
Bâtiment des Facultés de Sciences Humaines 2
Université de Lausanne
CH -1015 Lausanne

SOMMAIRE TOME I

Rémi Jolivet	
Présentation	I
Jean-Michel Adam	
Ta mère...Notes sur un changement de pratique discursive	1
Idrissa Aniwali	
Existe-t-il une koïnè de hausa au Niger ?	23
Anne-Claude Berthoud	
La langue comme système émergent	33
Niandou Chaïbou	
Identification et représentation de soi par le langage : cas de <i>ayneha</i> « j'ai dit que... »	49
Florence Epars Heussi	
Présupposition et exposition théâtrale : quand l'information secondaire devient principale	65
Yves Erard	
De l'énonciation à l'enaction. L'inscription corporelle de la langue	91
Laurent Gajo	
Linguistique appliquée et didactique des langues : <i>jeux d'rôles</i>	123
Guy Jucquois	
« Vision du monde », vision et langage	139
Marianne Kilani-Schoch	
Continuité des catégories dans l'acquisition (L1) : l'exemple des fillers	155
Thomas Lahusen	
On Roots and Rhizomes : The Private and the Public in the Soviet 1930s	175
Gilbert Lazard	
Thème, rhème : qu'est-ce à dire ?	193
Anne Lefebvre	
Place des indices non-verbaux dans l'interprétation de l'énoncé dans son contexte ou du contexte de l'énoncé	205

SOMMAIRE TOME II

Pierre Martin	
Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec	215
Lorenza Mondada	
Variations sur le contexte en linguistique	243
Claudine Normand	
L'imaginaire linguistique à la lumière de « l'espace potentiel » de Winnicott	267
Bourahima Oumarou Yaro	
A propos des nominaux en zarma : « les substituts nominaux »	281
Claude Sandoz	
Considérations sur l'étymologie de lat. <i>fētiālis</i>	295
Henri Schogt	
Lausanne-Genève-Lausanne	303
Jackie Schön	
D'un étrange <i>repaire</i> pour la (dé)négation	317
Patrick Sériot	
De linguarum affinitatibus	325
Alimata Sidibé et Idrissa Aniwali	
Multilinguisme et décentralisation au Niger	349
Pascal Singy	
Mais qu'est-ce qu'une « relation stable » ?	359
Issa Soumaré	
Analyse morpho-sémantique des emprunts en fulfulde	373
Salamatou A. Sow	
Présentation de dix noms de personnes peuls et leurs équivalents coraniques : approche sociolinguistique	391
Milena Srpová	
Problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux	399
Peter Trudgill	
The Great East Anglian Merger Mystery	415
Robert Vion	
La dualité énonciative dans le discours	425
Uli Windisch	
L'argumentation politique : un phénomène social total	445
Mortéza Mahmoudian : Bio-bibliographie	473

Présentation

Rémi Jolivet
Université de Lausanne

Ce recueil d'articles réunit des contributions d'élèves, de collègues, d'ami-e-s de Mortéza Mahmoudian. Il aurait pu comporter encore quelques volumes de plus tant sa sociabilité, sa gentillesse et le renom de ses travaux ont élargi le cercle de celles et ceux qui ont pour lui respect et affection.

Tel qu'il est, ce recueil est un peu à l'image de celui qui l'a inspiré: ouvert, d'inspiration libre, dégagé des orthodoxies. Ces qualités de l'ensemble se retrouvent dans chacune des contributions individuelles.

On en trouvera ici qui touchent à des questions que Mortéza Mahmoudian n'a pas abordées dans son œuvre scientifique mais qui témoignent de l'amitié de celles et ceux qui les lui offrent. D'autres relèvent des domaines de la linguistique auxquels il s'est consacré. La linguistique générale et son épistémologie, les notions d'hétérogénéité, de variation, de continuité, les pratiques discursives et leur mise en contexte, la sociolinguistique, notamment dans le domaine africain...

Impressionnante diversité, qui n'est pas dispersion. La lecture des livres de Mortéza Mahmoudian - des *Modalités nominales en français* (1970) au *Contexte en sémantique* (1997) - fait apparaître l'unité d'une pensée et la fidélité à une thématique de recherche. La remise en cause de la discrétion des unités linguistiques, la substitution de la gradualité à la dichotomie, la poursuite de critères de hiérarchisation, l'importance de l'enquête et de sa méthodologie, la

prise en compte de considérations statistiques... tout cela est présent dans son premier et son - provisoirement - dernier livre.

Il ne serait pas difficile de citer des travaux très récents et d'obédiences théoriques diverses qui montreraient qu'en explorant ces questions Mortéza Mahmoudian a fait œuvre de pionnier. Un exemple suffira. Dans l'article introductif de son récent *Handbook of Phonological Theory* (Cambridge, 1995), John A. Goldsmith présente une conception continue des relations entre sons, entre le pôle de la variation et celui de l'opposition distinctive. La dimension statistique - encore qu'implicite - est claire dans la dénomination de quelques niveaux intermédiaires: "just barely contrastive", "not-yet-integrated semi-constrasts", "modest asymmetry case". Ces audaces sont mises au crédit de développements récents en phonologie générative. Sans doute. Mais le caractère continu des phénomènes linguistiques et le recours à une approche statistique qu'il impose sont depuis bien plus longtemps une des constantes de la réflexion de Mortéza Mahmoudian, par ailleurs bien plus avancée.

La modestie de Mortéza Mahmoudian lui interdirait de se mettre en avant et de revendiquer quelque paternité. Il connaît aussi les difficultés de la communication scientifique, évoquées à la fin de son dernier ouvrage. Qu'il sache cependant que les personnes que réunissent ces deux volumes d'hommage entendent aussi honorer le savant.

Ta mère...

Notes sur un changement de pratique discursive

Jean-Michel Adam
Université de Lausanne

Une très singulière pratique discursive a été observée par le sociolinguiste américain William Labov, dans le chapitre 8 du premier volume de la traduction française de son second grand livre : *Le Parler ordinaire* (1978). Il s'agit de ce qu'on appelle : les *injures* ou *insultes rituelles*, ou encore les *vannes* ou *charres*. Dans la culture vernaculaire noire américaine, on parle de : *sounding* (sonner), terme le plus courant à Harlem, à Chicago et à Philadelphie où l'on parle aussi de *woofing* (déconner); *signifying* (signifier) semble correspondre, à Chicago, plutôt aux insultes personnelles; on trouve aussi *screaming* (gueuler) à Harrisburg et sur la côte ouest; *dozens* (douzaines), qui désigne à Chicago les vannes concernant les parents, correspond à ces couplets qui avaient, dans le New York des années 1940-50, une forme rimée. W. Labov note que s'ils étaient encore courants il y a vingt ans, ces *dozens* « ne sont plus guère connus des adolescents d'aujourd'hui, qui sont très impressionnés lorsqu'ils les entendent » (1978 : 235). Citons juste un exemple traduit :

(1) J'joue pas aux vannes, les vannes c'est pas mon jeu,
Mais comme j'ai baisé ta mère, quelle honte nom de Dieu.

Les formes que Labov juge canoniques, et sur lesquelles nous allons nous attarder un moment, sont les suivantes :

(2) Ta mère est tellement cradsingue, quand elle prend la serviette
pour prendre un bain, la flotte se taille par le trou de la baignoire.

(Labov 1978 : 241)

(3) Ton père porte des culottes qui ont tellement de trous que quand il se ballade avec, elles sifflent.

(ibid. 1978 : 243)

On trouve encore nombre d'autres désignations qui recouvrent toutefois une activité à laquelle les adolescents noirs des « quartiers réservés » de New York, Boston, Detroit, Philadelphie, Washington, San Francisco, Los Angeles semblent consacrer une bonne partie de leur temps, une activité « remarquablement identique dans toutes les communautés noires tant par la forme que par le contenu des insultes et par les règles qui régissent l'interaction verbale » (Labov 1978 : 233). Ce chapitre est aussi important que celui qui suit, plus connu, sur le récit oral. Labov y met en évidence l'habileté linguistique de jeunes noirs qui sont, par ailleurs, en situation d'échec scolaire grave (particulièrement à cause de la lecture).

1. GENRES ET ANALYSE DES DISCOURS

Cette étude des actes de parole narratifs et des insultes rituelles est importante méthodologiquement et théoriquement. En effet, Labov y met en œuvre une méthodologie d'enquête très subtile et résolument attentive à des pratiques discursives considérées dans leur globalité. Ce faisant, il accomplit un dépassement décisif de la grammaire de phrase en direction du domaine qui nous intéresse, dans le cadre du Centre de Recherches en Linguistique Textuelle et Analyse des Discours de l'Université de Lausanne :

Jusqu'à présent, les linguistes n'ont guère progressé dans cette étude et sont, pour l'essentiel, restés dans les limites de la phrase. Car *l'analyse du discours*, sans être en soi un domaine vierge, l'est au moins du point de vue technique, en ce sens qu'aucune de ses parties fondamentales n'a encore été sérieusement pénétrée. Certes, il y a l'ouvrage bien connu de Harris, *Discourse Analysis Reprints* (1963), mais son objet réel, les réarrangements structurels au niveau de la phrase, le rend tout à fait étranger aux problèmes qui nous intéressent ici. En fait, et ce devrait être là un motif d'alarme pour les linguistes, même si beaucoup d'entre eux commencent à se consacrer à cette question, les principaux progrès sont venus des sociologues.

(1978 : 223-224)

Labov fait, en fin de citation, allusion à l'analyse conversationnelle que Sacks, Schegloff et leurs successeurs ont

commencé, à l'époque, à développer. Notons seulement au passage que cette analyse de discours anglo-saxonne ne doit être confondue ni avec le courant de l'analyse des interactions (nous nous référerons plus loin aux travaux de C. Kerbrat-Orecchioni dans ce domaine), ni avec l'analyse du discours française dans laquelle nous nous reconnaissons mieux ou encore l'analyse socio-politique du discours telle que Teun A. van Dijk, par exemple, la développe. C'est plus au courant conversationnaliste que se rattache l'équipe réunie, à Genève, autour d'Eddy Roulet, tandis qu'à Lausanne nous tentons de lier, à travers une pragmatique textuelle, les données théoriques de la linguistique textuelle et les ambitions descriptives plus larges de l'analyse des discours. Cette dernière a besoin de données de disciplines voisines, dont la socio-linguistique et l'analyse des interactions, comme cette nouvelle attention à un texte de William Labov¹ le prouvera.

À l'occasion de ce volume d'hommage, je tiens à souligner que ce dialogue des disciplines a toujours caractérisé l'esprit du Département puis de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage de notre Université, dont Mortéza Mahmoudian a été et reste un des animateurs. Les travaux des diverses disciplines des sciences du langage peuvent parfois sinon se rejoindre, du moins se croiser utilement. C'est dans cet esprit que je reviens sur une pratique discursive en apparence inintéressante et peut-être trop vulgaire et marginale pour mériter une attention académique.

L'objet de l'analyse des discours — telle, du moins que nous l'entendons — peut être ainsi défini :

ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés. Le discours y est appréhendé comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive : son intérêt est de ne pas penser les lieux indépendamment des énonciations qu'ils rendent possibles et qui les rendent possibles.

(Maingueneau, 1995 : 7-8)

La question des genres était, dès les années 20, au centre des réflexions du groupe de Bakhtine : « Chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la

¹ Notre premier dialogue serré avec un chapitre du *Parler ordinaire* date de 1981 (voir bibliographie).

communication socio-idéologique » (Bakhtine-Volochinov, 1977 : 40). Dans « Le problème du texte », la position exprimée par Bakhtine est la suivante :

Tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'usage du langage élabore ses *types relativement stables d'énoncés*, et c'est ce que nous appelons les *genres discursifs*.

(Bakhtine, trad. de Todorov, 1981 : 127)

Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques).

(Bakhtine, 1984 : 285)

À travers cette notion de « genres », ce qui est avant tout souligné, c'est l'existence de pratiques socio-discursives réglées. Ces « genres » sont aussi variés que les pratiques socio-discursives des acteurs sociaux :

Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage. Quoi d'étonnant si le caractère et le mode de cette utilisation sont aussi variés que les domaines eux-mêmes de l'activité humaine, ce qui n'est pas en contradiction avec l'unité nationale d'une langue. L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue — moyens lexicaux, phraséologiques² et grammaticaux —, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent

² Style collectif comme système d'expressions ou locutions (terminologie et particularités syntactiques) propres à un groupe socio-professionnel, une classe d'âge, une époque. Ex. : la phraséologie judiciaire administrative, médicale, militaire.

indissolublement dans le *tout* que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours*.

(1984 : 265)

En d'autres termes, un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps); ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type ou genre de discours dans une situation déterminée, sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques...). Dès lors étudier une forme discursive comme celle des injures rituelles revient à identifier des contextes d'interaction sociale (principe dialogique), des données thématiques et stylistiques ainsi qu'une forme textuelle (compositionnelle) particulières.

La pratique discursive observée par William Labov a déferlé, ces dernières années — en étroite corrélation avec les modes vestimentaires adolescentes venues des USA — dans les cours des collèges et les lycées français. Ce genre de discours semble avoir toutefois progressivement, en Angleterre puis en France, pris une forme différente, plus proche de l'histoire drôle que des pratiques d'injures rituelles de la communauté noire américaine. Le fait que j'ai pu constituer le corpus qui suit à partir d'un volume édité (*Ta mère*, publié par Arthur, dans une collection de l'éditeur Michel Lafon, Paris, 1995) prouve bien ce glissement d'une pratique discursive née dans les ghettos noirs américains vers la pratique (orale) et le recueil (écrit) d'histoires drôles. En termes d'analyse des discours, telle du moins que nous l'entendons, ce changement générique résulte d'un déplacement du texte de sa formation discursive d'origine vers d'autres formations : européennes blanches et non plus noires américaine, écrite et plus orale. C'est surtout la fonction dans l'interaction qui change en passant des fonctions socio-discursives de l'injure rituelle dans les bandes à l'histoire drôle des cours de récréation francophones et au recueil écrit.

Comme le note Labov, l'insulte rituelle qui consiste à « charrier » un adversaire a une fonction interactive. Les deux participants à la joute verbale (A et B) s'engagent dans un véritable

duel : doivent se renvoyer l'un à l'autre, sous forme de « coup », une insulte que le groupe spectateur évalue alors. Le duel peut se prolonger fort longtemps et, en dépit de l'extrême violence des insultes, sans que ni A ni B ne se sente insulté. Si l'un s'estimait tout à coup insulté, cela consacrerait la victoire de l'adversaire et le jeu verbal deviendrait combat physique.

D'un point de vue pragmatique, la différence entre insulte rituelle et insulte personnelle, entraîne des réponses appropriées :

On répond à une insulte personnelle par une dénégation, une excuse ou une atténuation; à une insulte rituelle, une vanne, par une suite plus ou moins longue où chaque réponse, identique par nature à ce qui l'a suscitée, en appelle une nouvelle.

(Labov, 1978 : 266)

Le vainqueur de l'affrontement verbal est celui qui parvient à répliquer en utilisant plus de « vannes » que son adversaire ou de meilleures (plus fortes, surprenantes, inventives) que l'autre. Ce genre de discours, propre à une communauté linguistique, présente une caractéristique micro-linguistique (stylistique et compositionnelle) intéressante : une articulation très complexe des propositions, surtout pour des énoncés oraux prononcés très rapidement en répliques successives. Cette complexité grammaticale est, Labov a parfaitement raison, l'indice d'une réelle habileté verbale : le jeu rituel met en évidence la compétence linguistique de sujets. Il a même pour but de révéler cette dernière aux yeux du groupe de pairs placé en position d'évaluateur de la joute.

À la lumière de son corpus, Labov définit la complexité de l'insulte rituelle sur la base des enchâssements syntaxiques : « Une des façons d'atteindre la perfection en matière de vanne consiste à développer des comparaisons avec un fort enchâssement à gauche qui suspend la proposition finale » (1978 : 283). Dans les exemples (2) et (3), très proches de ceux de notre corpus, on observe bien une corrélation consécutive en TELLEMENT [a] QUE [c] dont la proposition consécutive [c] est retardée par l'irruption d'une proposition complémentaire ou de transition introduite par le temporel QUAND [b] :

- (2) [a] Ta mère est *tellement* cradsingue, [ellipse de QUE]
 [b] *quand* elle prend la serviette pour prendre un bain,
 [c] la flotte se taille par le trou de la baignoire.

- (3) [a] Ton père porte des culottes qui ont *tellement* de trous *que*
 [b] *quand* il se ballade avec,
 [c] elles sifflent.

Tout en reconnaissant qu'il existe « un certain nombre de vanes plus ou moins isolées qu'on aurait bien du mal à interpréter avec quelque modèle que ce soit » (1978 : 270), Labov estime que les variations observées sont dérivées d'une forme de base que je me contente de reformuler librement (1978 : 268) :

D(B) est tellement [a] que [c].

D(B) représente la cible (destinataire D) de la vane, liée nécessairement à B (le partenaire de l'insulte rituelle) : « D'ordinaire [D(B)] correspond à la mère ou à un autre parent de B » (1978 : 268). Labov propose de considérer les cibles apparemment plus complexes comme « les vêtements de ta mère » ou « la figure de ta mère » comme dérivées de constructions telles que : « Ta mère est tellement laide que sa figure ». La proposition [a] exprime l'attribut de D(B) spécialement visé. Cet attribut est thématiquement recherché dans un ensemble de traits descriptifs limités : âge, poids, fortune, etc., et surtout : « il est expressément limité aux valeurs *péjoratives* de ces traits » (197 : 268). La proposition [c] est accouplée à l'attribut au moyen du quantificateur « tellement... que », qui exprime le degré auquel D(B) possède [a]. Ce qui donne, selon Labov toujours, la vane type :

- (4) Ta mère [D(B)] est tellement vieille [a] qu'elle pète de la poussière [c].

Labov considère des vanes de type :

- (5) Ta mère, c'est l'abominable homme des neiges.
 (6) Ta mère, on l'appelle cirage.

comme des ellipses de la forme canonique :

- (5') Ta mère est tellement laide qu'on dirait l'abominable homme des neiges.
 (6') Ta mère est tellement noire qu'on l'appelle cirage.

L'ellipse la plus complète est réalisée dans ces échanges attestés, cités par Labov (1978 : 273) :

- (7) Pédés ! Enculés !
 Ta mère !

Deux enfants de dix ans entrant dans une charcuterie :

- (7') A : Ta mère!
 B : Ton père !
 A : Ton oncle !

Avant d'examiner de plus près l'indéniable complexité textuelle des formes les plus fréquentes, il faut revenir sur la question de l'action langagière que le genre permet d'accomplir.

2. QUELLE ACTION LANGAGIÈRE ?

On peut examiner le cas de la pratique discursive qui nous retient comme un excellent exemple du problème des « faces » et autres « territoires » étudiés par les interactionnistes. Brown & Levinson (1987), partant de la notion de « territoire du moi » largement étudiée par Irving Goffman (qui s'est d'ailleurs intéressé aux insultes rituelles), ont théorisé les *actes menaçants pour les faces* (FTAs de « Face Threatening Acts »). Selon eux, les actes accomplis au cours d'une interaction verbale menacent la face « négative » (le territoire) ou la face « positive » (le narcissisme) de leur énonciateur ou de leur destinataire (on a donc 4 cas de figure possibles). L'*insulte* et l'*injure personnelle* apparaissent comme des actes relevant d'un type de FTA : l'acte menaçant pour la face positive — le narcissisme, si l'on veut — de celui qui le subit (le destinataire), au même titre que la *critique*, la *réfutation*, le *reproche*, la *moquerie* ou le *sarcasme* (C. Kerbrat-Orecchioni 1996 : 51-52).

D'un point de vue pragmatique et textuel, le statut rituel des insultes repose — à la différence de l'injure ou insulte personnelle — sur le fait que les partenaires (A et B, ainsi que les spectateurs) de la joute oratoire savent que la situation ne doit pas être prise au sérieux, que les propriétés (généralement très grossières) attribuées aux proches parents ne le sont pas en réalité, ne peuvent pas l'être (impossibilité encyclopédique) ou ne doivent pas l'être (si, par hasard, elles s'approchent de la réalité : pauvreté, âge ou corpulence de la cible) :

Décrire [c] comme manifestement faux — dire que sa fausseté est un fait AB [savoir partagé social, p. 271] —, c'est décider que l'auteur de la vanne n'est pas « sérieux ».

(Labov, 1978 : 276)

Sous ce régime générique que je dirai ludique et fictionnel, la menace (FTA) n'en est pas une. Irving Goffman a décrit le mécanisme de cette « sauvegarde rituelle », de cette *distance symbolique* qui permet d'isoler l'échange des conséquences qui

pourraient être les siennes et qui protège ainsi les interactants. Autour de la question de la politesse et du compliment, de ce qu'elle propose de nommer les *Face Flattering Acts* (FFAs), Catherine Kerbrat-Orecchioni signale très justement qu'il existe des façons d'adoucir, d'atténuer, voire d'éviter de produire des actes menaçants (FTAs). Il est, à l'autre bout d'une échelle graduée, possible de produire des FFAs du type du compliment, du cadeau, de la courtoisie, de la politesse. La perception de la position d'un acte sur cette échelle varie selon les groupes sociaux. Ainsi un juge a tendance Front National aura-t-il tendance à classer les textes des chansons du groupe NTM plus haut dans l'échelle de la menace que les chanteurs du groupe et leurs fans...

L'injure-insulte rituelle est donc caractérisée par une mise à distance de la menace (FTA) au profit d'un jeu verbal socialisé, d'une manipulation ludique du verbe, c'est-à-dire de la perception de la *fictionnalité* d'une pratique propre à un groupe social. De la valeur d'acte des assertions successives ([a], [b] et [c]) est dérivé un macro-acte d'injure-insulte, lui-même recatégorisé comme fictif. Le dégageant fictionnel et l'évitement de la menace (FTA) relèvent manifestement d'un contrat pragmatique que les interactants passent au vu de certaines marques sémantico-linguistiques. L'hyperbole péjorative et la texture de l'injure permettent de trancher sur la valeur à accorder à l'action langagière engagée et sur la réplique appropriée à engager.

On observe que la première proposition énonce, d'un point de vue illocutoire de surface, une assertion évaluative : elle dit quelque chose de dépréciatif (*plate, maigre, gros, énorme, pauvre, moche, bête, con, etc.*) à propos de la proche famille du destinataire et parfois de lui-même. On a donc affaire, en surface, à des descriptions fortement prises en charge énonciativement (adjectifs évaluatifs). Ce degré élevé de prise en charge garantit la responsabilité du jugement proféré par l'énonciateur et, dès lors, il est susceptible de faire basculer l'assertion dans l'accomplissement performatif d'un FTA violent de type *insulte*.

Mais l'insulte pose des problèmes de relation à la forme même des actes de discours (Milner, 1978 : 295; Fauconnier, 1979; De Fornel & L'Heureux-Bouron, 1980). Si l'on peut *blâmer* ou *offenser* de façon implicite et détournée, on ne peut insulter ouvertement qu'en proférant, à l'égard d'une personne donnée, certains éléments linguistiques parfaitement isolables dans le code. En retour, « on ne

peut proférer ces éléments *expressis verbis* à l'égard d'une [...] personne sans insulter celle-ci » (Milner, 1978 : 295). Ces éléments sont le plus souvent les noms de qualités porteurs de l'insulte : *con, connard, imbécile, ordure, enculé, salaud, etc.* Jean-Claude Milner a montré que ces noms de qualité fonctionnent par rapport à l'acte d'insulter comme la première personne du présent « *je promets* » par rapport à l'acte de promettre. Rappelons la définition que donne Benveniste du performatif standard :

Un énoncé est performatif en ce qu'il *dénomme* l'acte performé, du fait qu'EGO prononce une formule contenant le verbe à la première personne du présent : « *Je déclare* la session close ». — « *Je jure* de dire la vérité ». Ainsi un énoncé performatif doit nommer la performance de parole de son performateur.

(Benveniste, 1966 : 274)

Les insultes-injures ne nomment pas l'acte. C'est d'ailleurs une particularité de l'insulte-injure que de ne pas en être une dans la forme canonique des performatifs. « *Je t'insulte/injure* » ne pourrait être que constatif et en aucun cas réaliser l'acte illocutoire nommé. Comme le note toutefois Milner, la langue française possède un verbe : « *traiter* », présent dans le constat : « *Il m'a traité (de)...* » ou « *traiter* quelqu'un de... ». Mais l'énoncé qui accomplit le performatif ne comporte ni la mention explicite de l'acte, ni l'énonciation de la première personne du présent. C'est l'énoncé du nom de qualité : « *Idiot !* », « *Con !* », « *Fils de pute !* » qui réalise la forme de jugement : « *Tu es un idiot/con/fils de pute* » dont on dérive la valeur performative d'insulte-injure.

D'un point de vue interactionnel, l'injure personnelle semble pouvoir être décrite comme une réaction verbale à des propos ou à des actions d'autrui. L'injure est une interpellation dépréciative non-classifiante (Milner 1978) qui a pour but de dénoncer et de réagir à une transgression par une transgression verbale compensatoire (d'où le choix d'une langue vulgaire, argotique, voire franchement ordurière) :

Schématiquement, l'injure dans l'interaction est l'acte de compensation par lequel un locuteur L2 [A] tente de se « *dédommager* » d'un préjudice que lui fait subir l'allocutaire par un acte, une façon d'être, une attitude, contraires à ce qui est présenté

comme un consensus de lois morales, c'est-à-dire maladroits en soi, ou délibérément hostiles à L2.

(Olivier, 1993 : 228)

Il semble possible de distinguer, avec Claudine Olivier (1993 : 228-229), deux groupes d'injures :

— celles par lesquelles le locuteur (A) réprimant la conduite verbale ou non-verbale d'un autre sujet (cible B), adopte une position haute. D'où des formes exclamatives qui admettent d'être précédées par la locution interjective « *Va donc, (eh)...* » :

(7^{''}) Imbécile !... Abruti !... Enfoiré !... A > B

— celles par lesquelles le locuteur (A) réagit à la conduite verbale ou non-verbale d'un autre sujet (B) en signalant cette fois qu'il a subi un préjudice personnel. Dans un rapport de force inverse du précédent, (A) se trouve dans une position basse et les formes exclamatives qu'il utilise alors n'admettent plus d'être précédées par la locution interjective « *Va donc, (eh)...* » :

(7^{'''}) Salaud !... Sale type !... A < B

Par rapport à ce classement, les injures rituelles correspondent plutôt au premier groupe, c'est-à-dire à l'adoption d'une position haute par le locuteur, au détriment de sa cible. Mais des différences apparaissent. D'abord, nous ne trouvons aucun nom de qualité (seuls (16) et (43) recourent à « con/conne » pris comme adjectif dépréciatif). Ensuite, l'injure-insulte choisie vise rarement de façon directe le destinataire; ce n'est guère le cas que des exemples (23) à (27). La majorité des injures-insultes visent indirectement le destinataire en passant par tout ce qui a été, de près ou de loin, à l'origine biologique de son engendrement. C'est probablement pour cette raison que la mère apparaît comme la plus souvent visée. Il ne s'agit probablement pas d'un sexisme primaire, mais bien de celle qui touchant, par la maternité, au plus près à l'origine biologique de destinataire est supposée atteindre le plus vivement son amour propre, sa face positive. Ceci dérive de l'injure classique dans la plupart des langues en : « Fils de pute ». Le père ne vient quantitativement qu'en seconde position, puis le destinataire et le reste de sa famille (frères et sœurs essentiellement). Enfin et peut-être surtout, le déclencheur de l'ouverture du rituel d'injures n'a généralement aucun correspondant dans l'interaction : la cible n'est pas choisie en réaction à une agression-transgression, mais comme un partenaire potentiel d'un jeu verbal.

3. DE LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE À CELLE DU TEXTE

Les textes de notre corpus sont tous composés, en termes grammaticaux classiques, d'une seule phrase complexe. En suivant partiellement la terminologie proposée ailleurs (Adam, 1998), on peut parler de textes de 2 ou 3 propositions constituant exemplairement une période. Pour nous, une proposition est une unité sémantique assurant une représentation discursive minimale, une unité énonciative prise ou non en charge par un locuteur et une unité ayant une valeur d'acte de discours. On observe plusieurs types de constructions de ces propositions, mais la plus fréquente est indéniablement, comme William Labov l'a observé, la suivante :

I. D (B) EST TELLEMENT [a] QUE [c]

- (8) Ta mère est tellement plate
qu'on pourrait la faxer.
- (9) Ta mère est tellement pauvre
que c'est les éboueurs qui lui donnent des étrennes.
- (10) Ta famille est tellement fauchée
que chez toi les pendules veulent même pas donner l'heure.
- (11) Ta mère est tellement féroce
que même les pitbulls changent de trottoir.
- (12) Ta mère est tellement indigne que
quand elle marque ton petit frère au fer rouge,
elle désinfecte même pas le tisonnier.
- (13) Ton père est tellement gros
qu'il doit enlever son pantalon
pour mettre ses mains dans ses poches.
- (14) Ta mère est tellement moche que
quand elle va à la banque
ils coupent les caméras.
- (15) Ta mère est tellement grosse que
quand on la chatouille
les sismographes enregistrent les secousses.
- (16) Ton père est tellement con que
quand je lui ai dit : « Regardez, une mouette morte ! »,
il a levé la tête en l'air et m'a demandé : « Où ça ? »

- (17) Ta mère est tellement bête que
quand on lui demande ce qu'elle pense du boom
démographique
elle répond : « J'ai rien entendu ».
- (18) Ta mère est tellement bête que
quand ton père l'a demandée en mariage
elle a dit oui.
- (19) Ta mère est tellement méchante que
quand ton père la sort
il la tient en laisse.
- (20) Ta sœur est tellement grosse que
lorsqu'elle était dans le ventre de sa mère,
on a fait son échographie par satellite.
- (21) Ta mère a des jambes tellement énormes que
le jour où elle a retiré ses bas résille pour se baigner dans la
mer,
on l'a chopée pour utilisation illicite de filets dérivants.
- (22) Tes parents sont tellement pauvres qu'
un jour chez toi j'ai écrasé un mégot qui était par terre
et ta mère a crié : « Qui a éteint le chauffage ? »

Une variante très proche (mais rare dans le corpus que nous
avons observé) présente les mêmes structures ou bien binaires [a] >>
relation de conséquence >> [c] :

• D (B) être... TELLEMENT/SI... [a] >> QUE >> [c]

ou bien ternaires, c'est-à-dire insérant entre la cause et la conséquence
un circonstant [b], généralement temporel, mobile (placé
généralement entre [a] et [c]), c'est le cas le plus fréquent de notre
corpus :

• D (B) être... TELLEMENT/SI... [a] >> QUE (QUAND/LORSQUE/SI...
[b]) >> [c]

II. D (B) EST SI [a]... QUE [c]

- (23) Tes dents sont si jaunes
que les voitures ralentissent
quand elles te voient sourire.
- (24) Tes oreilles sont si grandes
que tu peux entendre
quand je pense.
- (25) Ta bite est si petite que
si je la présentais au tribunal,
on la rejeterait pour manque de preuve.

- (26) T'es si moche qu'
un jour ta famille t'a envoyé au Prisu acheter du Coca
et quand t'es revenu
ils avaient déménagé.
- (27) T'es si pauvre
que tu as eu la télé couleur
jusqu'au jour où tu as épuisé tes Caran d'Ache.
- (28) Ta famille est si pauvre
que les cafards doivent manger dehors,
sinon ils meurent de faim.

L'ordre des propositions [a] + [b] + [c] ou [a] + [c] + [b], n'est pas aléatoire, mais déterminé par la recherche d'un effet de sens, d'un effet rhétorico-stylistique de pointe qui consiste à placer en position finale l'élément le plus inattendu et donc inventif du point de vue de la créativité verbale.

A propos de la subordination consécutive [a] >> [c], les grammairiens notent que les marqueurs de subordination avec un mode personnel sont QUE et POUR QUE (A, DE et POUR avec l'infinitif). Ces marqueurs sont annoncés par un « antécédent corrélatif », inséré dans la principale. SI, TANT, TELLEMENT et TEL introduisent un QUE consécutif généralement suivi de l'indicatif. Dans sa *Grammaire de la phrase française* (1993), Pierre Le Goffic envisage les deux structures identifiées ci-dessus comme une corrélation de conséquence, corrélation qu'il considère comme une extension de la comparaison d'égalité (1993 : 403). Il ajoute que :

Le français courant emploie surtout TELLEMENT (dont le sens est devenu plus quantitatif que qualitatif), utilisable dans tous les contextes.

(1993 : 404)

Effectivement, TELLEMENT peut aussi bien porter sur un adjectif ou un adverbe (comme SI) :

(11) Ta mère est *tellement* [si] *féroce* que même les pitbulls changent de trottoir.

(24) Tes oreilles sont *si* [tellement] *grandes* que tu peux entendre quand je pense.

que sur un verbe ou en liaison avec un nom + déterminant *de* N (comme TANT) :

(3) Ton père porte des culottes qui ont *tellement* [tant] *de trous* que quand il se ballade avec, elles sifflent.

L'inversion fréquente à l'orale : « Il s'est endormi, tellement il était fatigué » (équivalent de « Il était tellement fatigué qu'il s'est endormi ») n'est pas possible dans notre corpus pour les raisons de progression menant à la pointe finale.

L'ordre textuel que nous observons consiste à construire une représentation discursive (attribuer à un individu une propriété sous la forme déclarative canonique : thème + prédicat) dans la proposition [a] :

- Poser un individu objet du discours (D (B) que l'on peut considérer comme la cible) relié par un possessif au destinataire (*ta mère, ton père, ton frère, ta sœur, ta famille*) ou étant le destinataire lui-même (pronom personnel *tu, t'*) ou une partie de son corps : « tes dents/oreilles, ta bite »).
- Lui attribuer globalement, au moyen du verbe être, ou à une partie de son corps, avec le verbe *avoir* (« Ta mère a des jambes... »), une propriété non seulement dépréciative mais quantitativement accentuée (degré élevé d'une qualité ou intensité d'un procès) par un SI intensif ou par l'adverbe TELLEMENT.
- Du fait de la présence de l'adverbe SI/TELEMENT, une contrainte de complétude s'exerce sur l'énoncé : la première proposition [a] est obligatoirement corrélée, dans un système consécutif, à une proposition postposée [c], introduite par QUE. Cette proposition est elle même une représentation discursive complète :

(8) ...*qu'*on pourrait la faxer.

(9) ...*que* c'est les éboueurs qui lui donnent des étrennes.

Parfois un connecteur vient encore renforcer l'énoncé consécutif :

(10) Ta famille est tellement fauchée que chez toi les pendules veulent *même pas* donner l'heure.

(11) Ta mère est tellement féroce que *même* les pitbulls changent de trottoir.

- Conformément à l'observation de William Labov, sur la complexité syntaxique de ces textes, on observe un fréquent retardement de l'énoncé de [c] par insertion d'un circonstant [b] :

(12) [a] Ta mère est *tellement* indigne *que*

[b] *quand* elle marque ton petit frère au fer rouge,

[c] elle désinfecte *même pas* le tisonnier.

(21) [a] Ta mère a des jambes *tellement* énormes *que*

[b] *le jour où* elle a retiré ses bas résille pour se baigner dans la mer,

[c] on l'a chopée pour utilisation illicite de filets dérivants.

- (26) [a] T'es *si moche* qu'
 [b] *un jour* ta famille t'a envoyé au Prisu acheter du Coca
 [b'] *et quand* t'es revenu
 [c] ils avaient déménagé.

Dans ce cas, la proposition [b] a pour fonction de compléter la représentation discursive. À la manière d'une bonne histoire drôle, le (petit) monde du texte est ainsi étoffé de deux manières : soit par simple précision de circonstants temporels ou spatiaux peu marqués d'un point de vue évaluatif, soit par un circonstant qui vient encore aggraver la représentation négative initiale (12).

Le choix des adjectifs va, en apparence des plus objectifs (*jaune*) aux plus axiologiques et subjectifs (*énorme, indigne, moche, fauchée*), en passant par des adjectifs, en principe non-axiologiques (*petite, grande, pauvre*). En fait, il ne servirait à rien de tenter une telle répartition des propriétés avancées par les vanes en adjectifs objectifs, subjectifs, évaluatifs axiologiques ou non. En effet, c'est un emploi non-classifiant (Milner 1978) qui domine et dont on peut dire qu'il fait intimement partie du mécanisme même de l'injure-insulte. Au lieu de chercher à faire entrer la cible D(B) dans des classes délimitables (emploi classifiant) porteuses d'informations (classe des êtres *pauvres* ou *laid*s ou *peu intelligents*), il s'agit de la dévaloriser hyperboliquement. Par un acte d'énonciation singulier, le locuteur attribue de manière superlative à la cible une propriété qui est à la source de l'injure et que les propositions suivantes viennent accentuer ou simplement confirmer.

4. DE QUELQUES STRUCTURES EN APPARENCE MOINS CANONIQUES

Plutôt que d'adopter la solution choisie par William Labov et qui consiste à réduire systématiquement toutes les formes au cas canonique n°1, il semble intéressant de considérer deux premières formes binaires assez fréquentes :

III. SI P (IMPARFAIT) Q (CONDITIONNEL)

- (29) Si ta mère avait autant d'argent que d'intelligence,
 elle aurait besoin d'un crédit pour acheter un ticket de métro.
 (30) Si la laideur était une tempête de neige,
 ta mère serait le blizzard.

(31) Si la laideur était une brique,
ta mère ce serait la tour Montparnasse.

(32) Ta mère en apesanteur,
on dirait « Barbapapa dans l'espace ».

Ces exemples, en raison de la structure hypothétiques :

SI proposition p à l'imparfait >> [alors] proposition q au conditionnel,

apparaissent comme des constructions déclarées de mondes fictionnels (Adam, 1991). On peut dire que se réalise ici une fictionalisation double : grammaticale (par la structure hypothétique irréaliste) et lexico-sémantique (par l'hyperbole dépréciative). La cible D(B) apparaît indifféremment dans la protase (SI p) ou dans l'apodose ([alors] q).

Les exemples à protase à l'imparfait signifient tous :

- dans le ou les cas où p, (alors) q;
- dans le contexte de p, il est pertinent d'énoncer q.

La validité de la proposition q dépend donc entièrement du co(n)texte établi par la proposition p. Ajoutons que l'effacement presque systématique du connecteur ALORS prouve que SI suffit à marquer le contenu de la proposition p comme un argument et celui de la proposition q comme la conclusion à tirer de la proposition p dans un espace sémantique donné comme plus ou moins irréaliste (moins en (29), beaucoup plus en (30) & (31)).

L'exemple (25), que nous avons rangé dans la structure de type 2, combine, en fait, les types de construction 2 et 3 (SI [a]... QUE [c] avec insertion de l'hypothétique SI [b]) :

- (25) [a] Ta bite est si petite que
[b] si je la présentais au tribunal,
[c] on la rejeterait pour manque de preuve.

L'absence de SI hypothétique et de l'imparfait dans l'exemple (32) transforme l'hypothétique fictionnelle déclarée en hypothétique posée comme réelle plus proche de la structure suivante :

IV. QUAND TA MÈRE... (PRÉDICAT)

- (33) Quand on rentre chez ta mère,
c'est pire que si on sortait dans la rue.
- (34) Quand ton père saute ta mère,
c'est pas un accouplement mais un enlèvement.
- (35) Chez toi, quand on joue à *Questions pour un champion*,
c'est le hamster qui gagne.

- (36) Ta mère, quand elle fait de l'ombre,
on dirait une marée noire.
- (37) Quand ton père baise ta mère,
les voisins du dessous appellent les pompiers.
- (38) Quand ton père embrasse ta mère,
on dirait une partouze de limaces sur une paire de choux
rouges.
- (39) Quand ta mère se passe du déodorant sous les bras,
le stick est bon pour le vide-ordures.

On a là affaire à une variante de la construction hypothétique, une variante posée comme réelle (utilisation du présent dans le prédicat qui met la cible D(B) en scène). La structure *Protase QUAND p... >> Apodose [alors] q* se retrouve et l'on peut dire, comme avec SI : *Dans le ou les cas où P, [alors] Q.*

L'exemple suivant s'éloigne un peu de cette structure en partant d'un monde supposé admis dans une culture judéo-chrétienne. Mais le récit mythique de l'Ancien Testament est interrompu par une chute qui intègre la cible D(B) dans le mythe :

- (40) Dieu a pris une côte d'Adam pour fabriquer Eve,
et quand ça a cicatrisé
il a fait ta mère avec la croûte.

Un autre cas proche de la structure 4, mais plus rare, est intéressant à relever :

V. SI P C'EST POUR QUE Q

- (41) Si on a mis des boîtes à gants à l'avant des voitures,
c'est pour que ta mère puisse ranger ses seins dedans.
- (42) Si ta mère ne met jamais de chapeau vert,
c'est pour qu'on la prenne pas pour une poubelle.

La relation d'orientation linéaire progressive [*SI P* → (*alors*) *Q*] s'inverse, dans ces exemples, en un ordre régressif : [*SI P* ← (*c'est pour que / cela tient à*) *Q*]. Cette inversion de l'inférence est caractéristique de la structure explicative : *P est vrai, mais pourquoi ? Parce que Q.* On remonte, selon un schéma prévu par Aristote dans les *Premiers Analytiques* (II, 27, 70a et b), de l'indice (P) à ce qu'il indique (Q) : l'effet (P) indique la cause (Q). Le schéma a beau être de type régressif [*c'est parce que Q que P*], la structure énonce, en fait, un mouvement inférentiel qui part d'un indice-effet (P) pour remonter ensuite à sa cause (Q).

Dans cette structure, le contexte <SI P> est accepté comme un fait appartenant au monde réel — ce que confirme l'emploi du présent

ou du passé composé —, mais ce contexte n'est que momentanément reconnu (*c'est vrai que P*) pour mettre plus l'accent sur l'énonciation de la cause (Q) que sur celle de la réalité de la situation causée (P). On comprend mieux alors pourquoi il est impossible d'énoncer : *« *c'est parce que Q SI P* ». Cette impossibilité est probablement due au fait qu'il est difficile de présenter comme une simple hypothèse ce à quoi on a déjà assigné une cause : l'énonciation d'une cause fait attendre l'énonciation d'un fait causé, c'est-à-dire d'une situation que l'on donne comme réelle.

Notons que la reconstruction canonique proposée par Labov s'appliquerait bien à la structure 5 :

(41') Ta mère a de *tellement* gros seins *qu'on* a mis des boîtes à gants à l'avant des voitures pour qu'elle puisse les ranger dedans.

(42') Ta mère est *tellement* moche *qu'elle* ne met jamais de chapeau vert,
pour qu'on la prenne pas pour une poubelle.

La même réécriture semble s'appliquer à ces cas également moins fréquents :

VI. MÊME PAS

(43) Ta mère est même pas la dernière des connes,
elle a pas été admise à l'examen !

(43') Ta mère est *tellement* la dernière des connes
qu'elle n'a même pas été admise à l'examen !

(44) Ta mère, avec son niveau intellectuel,
elle serait même pas prise dans l'annuaire.

(44') Le niveau intellectuel de ta mère est *tellement* nul
qu'elle serait même pas prise dans l'annuaire.

(45) Ton frère, même dans le formol les gens y croiraient pas !

(45') Ton frère est *tellement* monstrueux
que même dans le formol les gens y croiraient pas !

5. POUR CONCLURE

Il reste encore quelques rares inclassables que je n'ai pas la place d'examiner ici :

(46) La mer rouge, c'est le jour où ta mère a eu ses règles à Eilat.

(47) Ta sœur, elle a une bouche
à tailler des cheminées de hauts fourneaux

(48) Si les femmes sont des fleurs,

faudrait changer l'eau de ta mère.

- (49) Ta mère c'est comme une bibliothèque,
elle est ouverte au public.

Ces exemples ne viennent toutefois pas remettre en cause les principes génériques mis en évidence par Labov :

Les vanes sont dirigées contre une cible très proche de l'adversaire (ou contre l'adversaire lui-même), mais, par une convention sociale, on admet que les attributs qu'elles désignent n'appartiennent en réalité à personne. Pour le dire comme Goffman, le maintien d'une distance symbolique permet d'isoler l'échange des conséquences qu'il pourrait avoir. Ce statut rituel, les règles que nous avons données ainsi que les diverses échappées vers le bizarre et le farfelu ont précisément pour effet de le préserver.

(1978, : 287-288)

Le mécanisme de glissement de l'insulte rituelle dans le recueil d'histoires drôles, qui caractérise notre corpus, vient tout simplement achever le mouvement fictionnel de distanciation par un changement radical de formation discursive et de genre. On peut, en effet, considérer que l'insulte rituelle représente déjà un glissement générique de la sphère réelle de l'insulte personnelle vers la sphère rituelle-fictionnelle. L'histoire drôle est elle-même une forme fictionnelle déclarée, qui impose de nouvelles conditions d'emploi à l'oral et peut enfin finir son parcours dans la forme livresque du recueil.

Ce glissement explique que notre corpus écrit présente, à un haut degré, toutes les caractéristiques de complexité textuelle identifiées par William Labov. La sélection des vanes retenues pour la mise en recueil a indéniablement consisté à retenir les exemples les plus inventifs. Ce que nous devons retenir, c'est que cette créativité s'est exercée dans les limites de textualisation fixées par le genre. L'autonomisation par rapport à la (aux) formation(s) discursive(s) orale(s) d'origine, propre au passage dans la sphère culturelle de l'édition, s'est traduite par une distanciation pragmatique totale qui nous place dans une position très proche de celle du public d'un échange de vanes. Mais, en dépit de la traduction de l'anglais au français et du passage de la langue orale à la langue écrite, la mutation ne s'est pas traduite par des déformations de la texture stylistique et compositionnelle du genre premier.

© Jean-Michel Adam

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1981) : «Labov et le récit : le(s) récit(s) ordinaire(s)», Vol. 3 des *Cahiers de Linguistique Sociale*, Université de Haute Normandie, Rouen,
- (1991) : *Langue et littérature*, Paris : Hachette, collection Références-FLE.
- (1998) : *Linguistique textuelle : les niveaux d'organisation*, Paris : Nathan, coll. FAC.
- BAKHTINE, M. (1984) : *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BAKHTINE, M., VOLOCHINOV, M. (1977) : *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- BROWN, P., LEVINSON, S. (1987) : *Politeness*, Cambridge : Cambridge University Press.
- De FORNEL, M., L'HEUREUX-BOURON, P. (1980) : « Quelques remarques sur le rituel et les actes de langage », *Semantikos* vol.4, n°2, Paris : CNRS.
- FAUCONNIER, G. (1979) : « Comment contrôler la vérité », *Actes de la recherche en Sciences Sociales* n° 25, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992) : *Les interactions verbales*, tome II, Paris : A. Colin.
- (1996) : *La conversation*, Paris : Seuil, coll. Mémo n°25.
- LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire*, trad. fr, Paris : Minuit.
- LE GOFFIC, P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1995) : « Présentation de : Les analyses du discours en France », *Langages* n° 117, Paris : Larousse.
- MILNER, J.-C. (1978) : *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.
- OLIVIER, C. (1993) : « Les interjections et autres signaux linguistiques comme marqueurs d'actes de prédication », *Champs du Signe*, n°4, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

- RUWET, N. (1982) : *Grammaire des insultes et autres études*,
Paris : Seuil.
- TODOROV, T. (1981) : *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique*,
Paris : Seuil.

Existe-t-il une koïnè de hausa au Niger ?

Idrissa Aniwali
Université de Niamey

0. AVANT- PROPOS

Cet article tire ses fruits des recherches empiriques effectuées dans le cadre du projet Pluriling de coopération entre l'Université de Lausanne et l'Université de Niamey. Il entre dans le cadre d'une série de publications ayant trait aux analyses et interprétations des données stockées recueillies lors des recherches effectuées sur les pratiques et représentations linguistiques auprès des populations des différentes localités visitées à savoir : Hawan-Dawaki, Kornaka, Nobi, Tagone, la communauté urbaine de Niamey et Agadez.

Cette recherche a pour souci d'étudier les variations du hausa chez ceux qui ont le hausa comme langue première et ensuite voir ce qui se passe chez les locuteurs non natifs de cette langue.

1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche consiste tout d'abord à étudier les variations linguistiques chez ceux qui ont le hausa comme langue première, c'est-à-dire maternelle, et voir les incidences des effets de ces variations sur l'intercompréhension. Ceci nous amènera ainsi à effectuer une analyse phonologique, lexicale, et syntaxique. En effet ce procédé nous aidera à savoir s'il existe des normes hausa et voir les décalages au cas où il n'en existe pas.

Le deuxième objectif visé à travers cette recherche, consiste à analyser les écarts chez les locuteurs ayant le hausa comme langue maternelle et chez ceux qui l'ont comme langue seconde. Cette démarche permettra quant à elle de savoir si les locuteurs natifs du hausa simplifient leur hausa quant ils s'adressent à un Zarma, un Touareg, un Kanuri, un Peul etc., et si ceux qui utilisent le hausa comme langue seconde ont un système simplifié de hausa.

L'un des problèmes sera alors de savoir si chaque groupe opère sa propre simplification ou si une sorte de hausa intergroupe est en train de se former. Pour cela il nous a fallu mener une enquête sur le terrain, enquête qui a porté sur les pratiques linguistiques du hausa auprès des populations visitées.

2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

En vue d'analyser ces pratiques linguistiques du hausa au Niger, nous avons conçu un questionnaire qui a porté sur trois plans : phonologique, lexical, et syntaxique.

Les variables ont été testées tant auprès des locuteurs natifs que de locuteurs non natifs de cette langue. Le questionnaire a été administré dans les localités de : Hawan-Dawaki, Kornaka, Nobi, Tagone, la communauté urbaine de Niamey et Agadez. La collecte des données s'est faite en 1996 et 1997 grâce à la collaboration des étudiants en maîtrise du département de linguistique associés au projet Pluriling.

D'une manière générale, la démarche qui a guidé cette recherche est la suivante :

- *Sur le plan phonologique* nous avons dégagé quelques variables que nous avons testées auprès des locuteurs natifs du hausa que nous dénommons L1, ainsi qu'auprès des locuteurs non natifs ou L2. Ce test a pour objectif de savoir si les structures sont variables, changeantes ou stables.
- *Sur le plan lexical*, ce test a consisté à savoir si les L1 et les L2 ont une même appréhension des objets et/ou les différentes distinctions ou spécifications qu'elles y dégagent.
- *Sur le plan syntaxique*, la technique consistait en la production d'énoncés : du plus simple au plus complexe et voir s'ils sont compréhensibles de tous d'une part, et d'autre part analyser la

nature syntaxique des éléments qui interviennent dans la construction de ces énoncés.

Après dépouillement, l'analyse et l'interprétation opérées sur notre corpus nous ont permis d'obtenir les résultats suivants.

3. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.2. CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS

Dans cette catégorie d'enquêtés nous avons fait plusieurs constatations.

3.1.1. SUR LE PLAN PHONOLOGIQUE

Les variations phonologiques du hausa présentent des régularités c'est-à-dire que la fréquence d'apparition d'une des variables est nettement supérieure à l'autre. D'une manière générale, les résultats suivants obtenus après dépouillement expliquent la répartition des variables testées par localité.

Tableau récapitulatif des variables phonologiques chez les locuteurs natifs du hausa :

— Communauté urbaine de Niamey :

* h/f	<u>Exemple :</u>	tahiya/tafiya
30/3		
* hw/f		hwata/fata
27/3		
* y/w/ autres		yuk' a/wuk'a
15/2/5		
* g/w		guri/wuri
0/11		
* ù/i		tumati/timati
5/16		
* e/ai		lehi/laihi
12/14		

Ces mêmes variables testées à Tagone et Nobi ont permis de relever les fréquences d'apparition suivantes :

Tagone et Nobi	Hawan-Dawaki et Kornaka	Agadez
* h/f	*h/f	*h/f
156/0	16/2	62/5
* hw/f	*hw/f	*hw/f
150/2	10/2	32/67
* y/w	*w/y	*w/y
68/5	6/6	25/8
* g/w	*g/w	*g/w
0/51	1/5	0/18
* u/i	*u/i	*u/i
27/76	6/2	18/13
* e/ai	*e/ai	*e/ai
3/89	3/9	5/7

N.B.: Certains enquêtés n'ont pas voulu répondre, ce qui explique la disparité entre le nombre de citations.

3.1.2. SUR LE PLAN LEXICAL

En dehors de quelques vocabulaires techniques ou spécialisés (réservés à des domaines bien précis), aucun problème ne s'est posé. Les locuteurs L1 du hausa possèdent une bonne maîtrise de la langue. Néanmoins nous pouvons noter que les fortes variations dialectales du hausa font que quelques variations lexicales existent entre deux communautés différentes et ceci contribue énormément à favoriser l'émergence des signums sociaux¹ surtout en ce sens qu'il existe entre deux communautés distinctes des facteurs de cohésion et de discrimination. Ainsi les communautés hausa de l'Est du pays qui sont proches du Nigéria trouvent que leur hausa est meilleur que celui de l'Ouest qu'ils considèrent comme étant truffé d'emprunts zarma. C'est le cas par exemple du parler arauci de Douchi.

¹Pour plus d'informations sur les signums sociaux au Niger, cf. Rabi Salifou, Etude des signums sociaux chez les Arawa vivant en milieu katsinaphone de Maradi, Mémoire de maîtrise linguistique, 1997, Université Abdou Moumouni, Niamey

3.1.3. SUR LE PLAN SYNTAXIQUE

L'analyse des variables syntaxiques chez les locuteurs natifs à ce niveau a porté sur la construction des temps verbaux en hausa, et plus particulièrement la forme du futur. Dans un deuxième temps, nous avons voulu également analyser les mécanismes de construction des phrases en hausa; ceci bien sûr de la plus simple à la plus complexe (à travers le processus de focalisation).

Après donc dépouillement, les formes obtenues sont les suivantes :

— Test sur le futur :

— Zani zo	1
— Ina zuwa	4
— Zan zo	2
— Ina zakuwa	1
— Zani zuwa	1
— Sans réponse	2

Remarque :

Si d'une manière générale le temps futur est introduit en hausa par le morphème « za » suivi d'un pronom personnel sujet tel que *ni* (moi), *Ka* (toi), *shi/ta* (il/elle), *mu* (nous), *Ku* (vous), *su* (ils/elles) et le neutre *a* « on », l'on peut constater que les locuteurs natifs du hausa possèdent aussi une autre forme de futur dit proche. On peut retenir par exemple : *Naa zo* qui signifie « je viendrai dans quelques instants ». D'autres formes du futur enregistrées dans ces résultats telles que *ina zuwa* peuvent être utilisées pour marquer aussi la forme progressive.

D'une manière générale cette multitude de formes attestées témoigne de la maîtrise de la langue chez les L1. Ceci est également prouvé dans les exemples ayant porté sur la focalisation ci-dessous cités :

Test sur la focalisation :

— Na sayi rago ga Abdu	6
« J'ai payé un mouton avec Abdou »	
— Na sayi ragon Abdu	3
« J'ai payé le mouton de Abdou »	
— Wurin Abdu na sayi rago	1
« C'est chez Abdou que j'ai payé un Mouton »	
— Ga Abdu na Sayi rago	1
« C'est avec Abdou que j'ai payé un mouton »	
— Sani ya sace ragon dana saye ga Abdu	5
« Sani a volé le mouton que j'ai payé avec Abdou »	

- Ragon da na saye wurin Abdu ,shine Sani ya sace 1
 « Le mouton que j'ai payé chez Abdou, c'est ça que Sani a volé. »
 — Sani ya sace rago 2
 « Sani a volé le mouton »
 — Ragon da na saya ga Abdu Sani ya sace 2
 « Le mouton que j'ai payé avec Abdou, Sani l'a volé »
 — Na sayi rago ga Abdu, Sani ya zo ya sace 1
 « J'ai payé un mouton avec Abdou, Sani est venu le voler ».

3.2. CHEZ LES LOCUTEURS NON NATIFS DU HAUSA OU L2

3.2.1. SUR LE PLAN PHONOLOGIQUE

Le constat qui se dégage ici, c'est que cette catégorie d'enquêtés rencontre d'énormes difficultés dans la réalisations des glottalisées *ɓ*, *ɗ*, *k'*, *k'w*, *k'y* surtout dans la communauté zarma.

Exemples :

- bawa (écorce) au lieu de *ɓ*awa
- dari (froid) au lieu de *ɗ*ari
- karami (petit) au lieu de *k'*arami

D'autres particularités existent selon qu'on soit dans une région ou une autre. Ainsi il nous est arrivé de constater qu'à Agadez c'est la fricative labiale sourde *s* qui prédomine à la place de l'éjective apico alvéolaire *ts*. Les locuteurs ont du mal à réaliser par exemple *tsada* (coûteux), *tsaga* (cicatrice), etc. Ils diront ainsi *sada*, *saga*, etc.

L'affriquée palato alvéolaire *C* est réalisée généralement *S* chez la plupart de nos enquêtés L2 : ainsi, il est arrivé de relever fréquemment *Sawa* (herbe), *Sika* (plein), au lieu de *Cawa*, *Cika* etc.

3.2.2. SUR LE PLAN LEXICAL

Après avoir demandé comment s'appellent certaines parties du corps humain (vocabulaire fondamental) telles que : la lèvre, la joue, le doigt, les résultats enregistrés nous ont amené à conclure que les enquêtés non natifs du hausa possèdent un degré de connaissance limité de la langue, ce qui bloque souvent l'intercompréhension avec les L1. Les L2 appréhendent généralement les objets selon leur imagination. Ils n'arrivent pas par exemple à faire la différence entre la joue et la mâchoire, le doigt et la main, la lèvre et la bouche, etc.

Exemples :

— Variation lexicale de lèvre (= lebo)	
— lebo	5
— lebo	2
— baki (bouche)	3
— Variation lexicale de joue (= kumci)	
— Muke (machoire)	2
— Muka	2
— Mugga	1
— Kuntu	1
— Variation lexicale de doigt (= yatsa)	
— Farshe	1
— Hurce	2
— Farce (ongle = akaihwa dans certaines régions)	2
— Dan hannu	3
— Yatsa	1
— Hannu (= main)	4

3.2.3. SUR LE PLAN SYNTAXIQUE

Ici nous avons voulu savoir à travers la construction des phrases à actualisateur utilisé comme démonstratif, les difficultés rencontrées par les L2. Ainsi suite à la question : « c'est quoi ça ? » les réponses suivantes ont été enregistrées :

— Mace ne	« c'est une femme »	6
— Mace	« c'est une femme »	1
— Mata	« femme »	2
— Mace ta	« des femmes »	2
— Saniya ta	« c'est une vache »	4
— Saniya ce	« c'est une vache »	4
— Saniya	« une vache »	4

L'utilisation de l'actualisateur « ce » ou « ne » qui varie selon le genre, nous permet ici de savoir si notre informateur est un locuteur auditeur idéal c'est à dire un juge compétent(quelqu'un qui peut porter un jugement de grammaticalité sur sa langue). En effet, après analyse, il ressort que la forme « mace ne » n'est pas attestée en hausa puisque l'actualisateur « ne » est utilisé quand il accompagne un nominal de genre masculin. Ainsi on peut dire *namiji ne*, « c'est un homme » et non *mace ne* pour « c'est une femme ».

D'autre part c'est aussi l'occasion d'ajouter que l'actualisateur en hausa varie en fonction des parlers. Ainsi il est courant d'entendre *mace ce* à Maradi et Zinder, et *mace ta* à Doutchi, Filingué.

3.3 REMARQUE

Pour mesurer la compétence des locuteurs non natifs du hausa, nous avons utilisé une illustration sur la lutte traditionnelle au Niger que nous avons demandé à nos enquêtés de commenter. Ainsi, il nous a été assez facile d'évaluer le degré de connaissance du hausa de nos informateurs. En effet, au terme de la description durant en moyenne une heure de temps, l'on est à même de porter, sans grand risque d'erreur un jugement sur la qualité de la langue pratiquée.

Nous avons retenu un classement à trois niveaux : bon, moyen, faible. Le premier niveau correspond à une pratique tout à fait courante du hausa et qui, si elle peut comporter parfois des impropriétés ou des constructions fautives n'entrave jamais la compétence des questions ou des réponses. Le second niveau renvoie à des productions assez fréquemment marquées d'incorrections et à un lexique souvent lacunaire qui nécessite la répétition sous une autre forme de certaines phrases et conduit à des commentaires parfois sommaires. Le dernier niveau enfin correspond à une connaissance rudimentaire du hausa qui gêne la communication, la compréhension, et bloque l'information et le développement de tout discours dans la langue.

4. CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

Les résultats auxquels nous sommes parvenus suite à cette enquête, nous amènent à dégager la conclusion suivante :

- Premièrement, on note une implantation du hausa à travers les différentes régions du pays.
- Deuxièmement, dans les zones où le hausa est minoritaire, il nous est arrivé de constater que les communautés linguistiques (autres que hausa) présentes, opèrent un usage simplifié de cette langue, c'est-à-dire que chacun adopte le hausa à ses facilités linguistiques.
- Par contre, dans les centres urbains où le hausa s'avère largement la langue de communication, une sorte de hausa intergroupe et simplifié est en train de se former, et cette variété est indépendante des langues premières des usagers. À travers cette forme simplifiée de hausa qu'opèrent les L1 l'intercompréhension existe et ceci contribue énormément à faciliter la communication

entre des communautés linguistiques différentes. Par conséquent, nous dirons que cette situation de fait prouve que le hausa est en cours de véhicularisation au Niger.

© Idrissa Aniwali

La langue comme système émergent

Anne-Claude Berthoud
Université de Lausanne

1. INTRODUCTION

Les idées que je me propose de développer dans cet ouvrage consacré à notre collègue Mortéza Mahmoudian s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion plus large conduite lors d'un débat organisé conjointement par le Conseil de la Science et l'Académie des Sciences Humaines en novembre 1997, débat portant sur le thème « Les sciences humaines à l'horizon du 21^e siècle ».

Il s'agit pour moi d'imaginer les grands défis auxquels les sciences humaines devront répondre demain face aux profondes mutations et inversions qui se préparent — celles notamment de nouveaux rapports entre systèmes et usages — et de montrer les apports et réponses possibles des sciences du langage à ces inversions. Je tenterai ici d'étayer ces réponses dans le métalangage qui est le nôtre et à partir des présupposés que partagent aujourd'hui certains adeptes de la pragmatique.

Connaissant les intérêts épistémologiques de notre collègue et ses penchants certains pour les systèmes ouverts et à géométrie variable, je voudrais lui dédier ces quelques réflexions aux frontières de la linguistique...

J'inscrirai tout d'abord mon propos dans le cadre des réponses qu'ont apportées plusieurs de mes collègues des Universités de Genève et de Lausanne à la question qui leur était posée dans le numéro 38 de *Campus* (1997) : « À quoi servent les sciences humaines ? ».

Les réponses apportées, qu'elles le soient du point de vue de l'histoire, de la sociologie, de la géographie humaine, de la sémiologie, de la littérature ou de l'économie, démontrent toutes l'urgence d'une action de grande envergure, voire d'une charte qui assurerait aux sciences humaines, avec les libertés indispensables, le maintien d'une excellence dans leurs recherches et la valeur généraliste des formations qu'elles dispensent.

D'une position défensive, on passe ici à l'offensive, pour négocier avec une société de marché un nouveau type de contrat, dispensant des valeurs qui, seules, permettront de franchir le seuil d'un nouveau siècle et d'en assumer les bouleversements qui surgissent. Or, ces bouleversements nécessitent l'invention de nouveaux « modèles », susceptibles d'anticiper les faits à décrire, capables de gérer l'imprévisible, le désordre et la prise de risque. Les sciences humaines, habituées à des objets mous, hétérogènes, composites et évanescents, pourraient, si elles mesurent l'importance du défi, se trouver à l'avant-scène pour appréhender les nouvelles formes de savoirs émergeant à l'horizon du 21^{ème} siècle.

Prendre l'offensive implique pour les sciences humaines une réflexion de fond sur ce qui constitue leur unité. Si celles-ci forment un ensemble hétérogène de disciplines, ayant pour objet l'homme, sa pensée, ses productions symboliques et les formes d'organisation qu'il s'est données, il est trois aspects, selon Reichler (1997) qui en fondent l'unité :

- l'histoire, tout d'abord, c'est-à-dire sa profondeur temporelle, ce qui s'y maintient et les variations qui l'ont affectée;
- la relation, ensuite : elles ne peuvent échapper à l'épreuve de la relation à autrui, c'est-à-dire à l'interprétation, qui établit des vérités discutées en commun et définit des perspectives partagées;
- la parole, enfin, car c'est la parole qui fait l'homme, et les sciences humaines mettent en œuvre toute la parole : elles s'élaborent dans et par le langage, elles se transmettent par le langage.

2. DES SCIENCES POUR L'HOMME

Les sciences de l'homme doivent rester des sciences pour l'homme, capables de s'attacher à des fins lointaines, capables de se protéger des instances qui voudraient les contrôler, et de ne pas se limiter à instrumentaliser les compétences. Elles sont dans ce sens

parfaitement complémentaires des sciences de la nature, au sens où elles explicitent la connaissance des pratiques que les hommes ont de la réalité matérielle.

Les sciences de la nature et les techniques pourront contribuer à trouver des solutions aux crises que nous connaissons actuellement, mais celles-ci seront parfaitement insuffisantes sans l'aide des sciences humaines productrices de connaissances régulatrices (Raffestin, 1997).

Les sciences humaines devraient être les laboratoires où sont réfléchies et interprétées les productions symboliques (Reichler, 1977) à travers lesquelles une société recherche, parfois en tâtonnant, ses raisons d'être et ses objectifs et où sont soumises à examen critique nos propres pratiques (Calame, 1997).

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme, disait Rabelais.

Il est urgent de favoriser des savoirs aptes à maîtriser l'extraordinaire développement de nos connaissances en sciences dures comme en sciences molles, en replaçant en leur centre l'homme en tant qu'animal social (Calame).

Les mutations inédites qui caractérisent cette fin de siècle, il faut pouvoir les penser, les comprendre, dégager leur sens, peut-être leur en conférer. A la science, l'accumulation du savoir, aux sciences humaines, la réflexion et la politique de l'action, nécessitant de sortir des raisonnements d'ingénieurs-comptables et de s'armer de courage, d'imagination et de lucidité, pour ne pas perdre ce qu'il y a d'humain dans le monde que nous façonnons et que nous gérons (Huyadi, 1997).

Car, comme le disait le philosophe Alain, quand on dépasse un certain niveau de responsabilité, on n'a plus à s'occuper des choses, on a affaire à la gouverne des hommes. Il est urgent que l'homme retrouve un sens à ce qu'il fait (Lara, 1997).

L'université peut donc mener cette « reconquête intellectuelle », permettant à la société de cultiver des compétences et des savoirs dont l'utilité n'est pas réductible à la rentabilité immédiate, ou définie selon les critères de l'économie. Le rôle des sciences humaines est d'apporter aux sciences de la nature, comme au discours politique et aux pratiques sociales, l'éthique du savoir. À côté de la recherche expérimentale, les sciences humaines ne sont pas un luxe, mais une des ossatures fondamentales d'une société moderne (Porret, 1997).

Et dans ce sens, la mission essentielle de l'Université est de transmettre et d'accroître le savoir et la culture, d'apprendre à apprendre, de développer le jugement et le sens critique et de nous faire prendre conscience du lien qui existe entre la société, sa culture, les langages des sciences et les pratiques sociales (Busino, 1997).

Car ce qui menace nos universités — non sans lien avec ce qui menace notre société comme telle — c'est la spécialisation et la juxtaposition de savoirs laissés à eux-mêmes; ils n'en deviennent pas seulement culturellement et socialement problématiques, ils peuvent devenir, paradoxalement — faute des décentrements — de faux-savoirs (Gisel, 1997).

3. RISQUES DE DÉRIVE

Le risque de dérive des sciences de l'homme est qu'elles succombent elles aussi à l'idéologie naturaliste qui mine aujourd'hui comme hier nos démocraties, se condamnant par là-même à n'être que de pâles imitations du savoir mathématisé des physiciens.

La régression a lieu dès le moment où une société, fût-ce celle que constitue l'humanité tout entière, prétend plier l'exigence de l'invention du sens (éthique, politique, artistique, religieux) à des pseudo-déterminations dont la présentation mathématisée simule aujourd'hui la scientificité. Il convient donc aux sciences de l'esprit de se forger des méthodes cognitives qui leur soient propres et défiant toute forme de nécessité, créatrice de valeurs et de fins (Célis, 1997).

À l'heure où les sciences dites « dures » reconnaissent la « mollesse » de leur objet ou parlent de chaos, il paraît curieux que les sciences humaines et sociales prétendent à un tel durcissement, visant l'homogénéité systématique, au prix très souvent de conceptions simplistes. Leur tâche devrait être au contraire de montrer aux sciences dures comment gérer le mou, l'hétérogène et l'imprévisible, en d'autres termes, comment gérer le désordre.

4. GÉRER LE DÉSORDRE

Selon Bergmann (1997), la maladie professionnelle du manager réside précisément dans le besoin de tout maîtriser et de tout

contrôler, alors qu'il devrait plutôt agir comme un paysan : créer un terrain favorable à l'épanouissement, tout en sachant qu'il ne peut pas maîtriser tous les processus. En gestion, on a cherché des ordres réducteurs et simplistes, alors que dans la nature, tout ce qui est ordre n'est pas vivant. Seul un certain désordre permet la créativité, l'esprit critique, un comportement adulte et responsable. Bien sûr, cela n'empêche pas, selon Bergmann, le respect de certaines règles. Les cadres ont peur du désordre soi-disant par peur du chaos; en fait ils craignent surtout de perdre du pouvoir. Ils ont tort, car celui qui a de l'influence sur des puissants est plus fort que celui qui commande des esclaves...

Or, à notre sens, penser le désordre, penser une réalité en constante mutation, implique une conception spécifique des systèmes, et conduit notamment à repenser le « système saussurien » défini comme structure où tout se tient. Il faut au contraire imaginer les systèmes comme des ensembles où tout ne se tient pas, constitués de sous-systèmes plus ou moins homogènes, intégrés de façon plus ou moins forte aux autres éléments du système — comme le propose Mortéza Mahmoudian — ou conçu comme un amalgame de micro-systèmes pouvant se définir par leurs contradictions internes, leurs incompatibilités et leurs incohérences locales. Les zones de conflits qui en sont issues, les zones d'opacité, les zones de résistance, loin de constituer des handicaps pour les systèmes sont au contraire des lieux privilégiés où affleurent les phénomènes les plus intéressants, des lieux où deviennent visibles ou lisibles les processus profonds qui président à leur mise en œuvre et en assurent la dynamique.

5. UN MODÈLE « NON ANGÉLIQUE » DU DISCOURS

Ainsi, par exemple, en sciences du langage, et notamment en analyse du discours oral, c'est à un modèle « non angélique » de la construction du sens que nous ferons appel, au sens où ce sont précisément les discontinuités, les incohérences de surface, les structures « en creux » (reformulations, reprises, pauses) qui apparaissent comme lieux d'observation privilégiés, ceux où affleurent au mieux les mécanismes de construction du sens.

Nous adopterons donc la perspective selon laquelle ce que l'on a longtemps considéré comme ratés de la parole serait la résultante

tangible des efforts de structuration du sens, par lesquels les interlocuteurs cherchent à s'assurer le contrôle de l'échange (Berthoud, 1996).

Les discontinuités du discours nous intéressent dès lors qu'elles peuvent être l'expression d'un problème de communication en même temps que sa source, déclenchant par là une activité accrue de négociation et appelant une condensation de marques linguistiques. À ce propos, nous dirons (avec Simeoni et Fall, 1992) que le cumul local de marques sera proportionnel à l'importance des efforts effectués par les énonciateurs dans la négociation d'un domaine, à l'importance des enjeux liés à celui-ci. Et ce qui paraît défailant, par rapport à un modèle idéal, est en fait la manifestation d'un ordre de construction plus élevé, que l'on pourrait appeler l'« ordre hypersyntaxique », conception intégrée précisément, où les dichotomies classiques (langue/parole, compétence/performance, phrase/discours) s'estompent au profit de l'activité de production de deux (voire plusieurs) co-énonciateurs et des traces que laisse cette activité au fil du discours.

Nous admettons dans ce sens que la formulation d'un objet de discours est indissociable de son ancrage notionnel ou référentiel, c'est-à-dire que la nature du domaine et les rapports plus ou moins complexes qu'entretiennent les énonciateurs avec celui-ci agissent sur le type de formulation et déterminent la progression séquentielle. Le cumul de marques et de fragments d'énoncés autour d'un objet de discours ainsi que leur degré de discontinuité indiquent une relation complexe des énonciateurs à cet objet. Rappelons à cet égard l'exemple de Simeoni et Fall montrant qu'une notion abstraite élevée au rang de topic du discours peut entraîner ipso facto un risque de confusion au niveau de l'échange; ce flou constitutif peut être à l'origine de malentendus et déclencher des phénomènes de rupture énonciative incontrôlés prenant la forme de bafouillage :

[...]

X : h... mon dieu...l'informatisation c'est / y a tellement de...
y a tellement de... y a tellement de

Y : bon e...rassurez-vous...c'est anonyme hein

X : ah j'en fous t'sais...ça me dérange pas du tout c'est pas

(Simeoni et Fall, 1992)

La non-transparence du processus d'énonciation ou ces moments du discours où les mots, selon Authier-Revuz (1985), cessent d'aller de soi peuvent déclencher, outre une intense activité de

négociation et une condensation de marques linguistiques, des phénomènes complexes de thématization du dire, phénomènes que l'on trouve en particulier au sein de débats contradictoires portant sur des domaines sensibles, tels que par exemple le nucléaire ou l'homosexualité. La difficulté de s'entendre sur les mots, les précautions à prendre pour nommer une réalité résistant à une catégorisation trop stricte, la recherche de mots mieux ajustés, le jeu sur les possibilités d'extensions lexicales, font émerger dans le discours des séquences où sont négociés et thématisés des choix de dire, la responsabilité de la formulation, la justification du choix de telle ou telle formulation. Ces choix sont opérés au travers d'un jeu complexe de renvois mutuels au discours de l'autre, comme le montre l'exemple ci-dessous (tiré d'un débat télévisé sur les risques encourus par le vieillissement des centrales nucléaires et les défaillances humaines; X : journaliste, Y : responsable de la sécurité des centrales) :

[...]

X1 : dans votre rapport vous expliquez que la part des défaillances hum

humaines est en augmentation / ça veut dire quoi ça ?

Y2 : faut faire attention quand on parle de facteur humain

X3 : non mais m'dites pas de faire attention puisque c'est vous qui...

je vous cite je vous cite

Y4 : non non mais faut faire attention au mot faut faire attention au mot

X5 : j'vous cite

Y6 : mais quand on parle de facteur humain y'a toujours une tendance à dire euh ce sont telles ou telle personnes qui ont fait des fautes et on cherche le lampiste / *employer le mot facteur humain c'est un ensemble qui comprend aussi bien les comportements des personnes que les problèmes d'organisation.*

(Corpus A-L Reymond)

Dans cette séquence, il apparaît clairement que l'objet de la négociation relève du dire lui-même et que le conflit porte moins sur *le facteur humain* que sur son traitement énonciatif ou coénonciatif. En Y6, notamment, *c'est* thématise non seulement le mot, mais l'emploi du mot. Ce qui est contesté, c'est le choix d'utiliser ce terme, qui selon Y6, relève d'une catégorisation plus vaste, comprenant à la fois *les comportements des personnes et les*

problèmes d'organisation. La thématization du dire joue ici un rôle essentiel pour rendre possible un débat autour de l'« indicible » ou du « difficilement dicible ». Et c'est dans ce sens que nous concevrons les « noyaux de résistance » du discours comme source d'émergence privilégiée de ses modes de fonctionnement.

Dès lors, s'y retrouver dans le « labyrinthe » que constituent les sciences du langage et les sciences humaines ne nécessite pas forcément des modèles globaux et rationnels, il paraît a priori plus efficace de recourir à des stratégies locales et successives, de suivre une logique du parcours en quelque sorte.

Peut-être le défi des sciences humaines et des sciences du langage est-il de transformer en faisceaux d'éléments prévisibles ce qui est par essence imprévisible : les pratiques sociales et langagières; soit d'imaginer des moyens permettant d'affronter l'inattendu ou d'assumer l'insaisissable. Tel un genre nouveau de sismographe nous faisant voir non seulement où nous en sommes, mais encore nous permettant d'anticiper d'éventuels « tremblements de terre »..., nous préparant à la complexité et au chaos, pour reprendre la formule de Pipilotti Rist (lors de la présentation en janvier 1998 de son projet pour l'expo 2001). Une expo nous invitant à un voyage dont on ne connaît pas la destination...

6. DES SCIENCES DU SENS

Or, si le défi des sciences humaines et des sciences du langage est tout à la fois de décrire ce que l'homme est, fait, pense et dit, et ce qu'il peut être, faire, penser et dire, encore faut-il décrire le sens de ces actions actuelles et possibles. Et le propre du sens est par essence de garder une part d'invisible, d'indicible, voire d'incommensurable.

Comme le dit si bien Jaccottet :

Il se peut que la beauté naisse quand la limite et l'illimité deviennent visibles en même temps, c'est-à-dire, quand on voit des formes tout en devinant qu'elles ne disent pas tout, qu'elles ne sont pas réduites à elles-mêmes, qu'elles laissent à l'insaisissable sa part.

(La Semaison, 1984)

Des formes qui ne disent pas tout, mais qui sont traces et indices de quelque chose, qui tout à la fois révèlent une présence et indiquent une piste à suivre. La relation de la trace et de l'indice à

l'objet représenté n'est ni arbitraire, ni analogique, elle est existentielle; elle n' est pas un reflet, mais un moyen d'accès, telle la partie émergée de l'iceberg pour l'iceberg dans sa totalité. La partie visible montre sa présence, mais n'en livre pas la forme, en constante mutation. L'approche est une question d'évaluation, de tâtonnement, d'hypothèses, à partir de l'expérience sensible.

Rendre compte de ces formes qui ne disent pas tout, qui vont bien au-delà d'elles-mêmes, avec cette part d'insaisissable qui assure à l'homme son espace de liberté, tel est à notre sens l'un des grands défis des sciences humaines au seuil du 21ème siècle, tel est l'enjeu majeur des sciences du langage et en particulier de l'analyse du discours, cherchant à lire « à fleur de marques » les principes de la dynamique communicative, les clés de ces phénomènes émergents que sont les actes de discours.

7. DES FORMES LINGUISTIQUES POUR DES ACTES DE DISCOURS

Saisir la portée communicative au-delà des formes linguistiques implique une analyse spécifique de ces formes, c'est-à-dire une approche les concevant tout à la fois comme des traces et des indices (ou instructions) — traces des opérations de l'énonciateur et instructions pour l'interlocuteur l'invitant à agir ou à réagir.

Ainsi, dans l'exemple suivant tentons-nous de montrer en quoi une structure linguistique — et en l'occurrence la structure disloquée — est un outil privilégié pour contrôler l'action communicative :

[...]

X : jeudi moi je te dis déjà qu'il fasse beau ou pas beau
je sors pas de mon lit

Y : tu sors pas de ton lit ben moi je sortirai un moment parce qu'y
a mon petit frère qui a un tournoi de football à Malley

(Berthoud, 1996)

La structure disloquée apparaît, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, comme trace d'opérations multiples : mise en évidence du thème par le sujet-énonciateur, particularisation, identification de celui-ci comme étant quelque chose dont le commentaire ne peut s'appliquer qu'à lui, comme l'unique chose à propos de laquelle je peux dire quelque chose, sélection d'un membre

d'une classe traité comme unique, exclusion des autres membres de la classe, stratégie de mise en mémoire du thème pour pouvoir lui appliquer toutes les prédications nécessaires, approche progressive du topic au sein d'un champ thématique, changement ou réorientation du thème, ou encore changement de point de vue sur le thème ou ancrage d'un nouveau thème.

Or, tout en étant trace de ces multiples opérations, la structure disloquée est orientée vers l'interlocuteur et sert du même coup d'indice ou d'instruction à opérer pour celui-ci : le marquage du thème comporte des effets argumentatifs, il vise notamment à contraster l'opinion de l'énonciateur par rapport à celle de l'interlocuteur, à réfuter, à contester sa parole, tout en l'invitant à réagir au sein du champ polémique d'accords et de désaccords ainsi créé; cette structure illustrant à notre sens de façon exemplaire la contribution possible d'une structure linguistique à la dynamique interactionnelle.

C'est dans ce sens que nous parlerons d'un traitement linguistique de l'interaction ou de l'action conjointe (au sens de Clark, 1996).

Interroger les formes et structures linguistiques du point de vue de l'interaction ou interroger les phénomènes interactifs au travers des formes et structures linguistiques — en termes de traces et d'indices — permet par ailleurs de dépasser le hiatus inhérent aux actes de langage évoqué plus haut entre formes et valeurs des actes, au sens où il devient aujourd'hui possible de montrer comment des formes linguistiques peuvent être interprétées à la fois comme des représentations de l'action et des incitations à agir, c'est-à-dire de fonder linguistiquement la notion d'acte.

Ainsi, par exemple, Chanut (1996), dans sa thèse de doctorat, tente de modéliser les processus permettant de reconnaître une demande comme telle et ceux permettant de l'interpréter et d'y réagir. Si l'on admet que la notion de demande ou de requête n'est pas une notion linguistique, dans la mesure où il n'existe pas de marquage d'un énoncé comme demande, il convient, selon l'auteur, de faire l'hypothèse que les énoncés interprétables comme des demandes contiennent une propriété linguistique commune, à savoir celle de comporter des indices lexicaux ou syntaxiques permettant de repérer les buts explicités par les locuteurs, buts qu'ils poursuivent dans et hors du dialogue. Or, le repérage linguistique des buts de l'énonciateur dans son discours passe nécessairement par une

sémantique des repérages énonciatifs (au sens de la perspective culiolienne) et nécessité de réinterpréter les « modalités de phrases » dans le cadre d'une logique de l'action, comme prototypiques d'expressions de buts et/ou de situations. Mentionnons, par exemple, parmi les indices privilégiés de demande les verbes à l'infinitif dans plusieurs types de cadres syntaxiques (p. 186).

Soit un infinitif :

— comme verbe principal d'un énoncé marqué comme interrogatif :

A qui s'adresser pour s'inscrire ?

— en position de régime ou de circonstant dans un énoncé non propositionnel :

document à fournir

— comme argument d'un verbe assertif :

J'aimerais trouver un endroit où loger pendant mes études...

— comme verbe principal d'un énoncé non marqué comme interrogatif :

Connaître la date pour les inscriptions en histoire de l'art.

Tous ces infinitifs peuvent être interprétés comme nommant des buts du locuteur, le but étant conçu en tant que situation visée par un énonciateur, c'est-à-dire, dans le sens de situation dont l'énonciateur vise, au moment de l'énonciation, l'actualisation considérée comme à venir par rapport au moment de la parole. La demande constitue donc en tant que telle la manifestation d'un écart entre situation présente et situation visée, cette dernière pouvant être atteinte via l'intervention de l'autre et motivant par là l'action conjointe.

8. DES SAVOIRS ÉMERGENTS

Saisir au travers des formes linguistiques ce qui fonde la dynamique même du discours, en tant que ces formes tout à la fois représentent et déclenchent l'action (l'inter-action), tel est le pari que voudrait se donner une approche énonciative de l'interaction. Tel est du moins ce qui inscrit la linguistique dans la problématique de l'« émergence », dès lors que les principes de construction émergent de leur usage même, entraînant en quelque sorte une inversion entre système et usage, les usages préfigurant et configurant les systèmes. Inversion au sens de Wittgenstein (1961), lorsque les normes et les règles émergent de l'accomplissement même de ce qu'elles sont censées

décrire. « De la même manière, selon Michel Serres (1988) que le discours se gagne en marchant », ou selon Varela (dans sa théorie de l'énaction, 1988, 1996) qu'un sentier inexistant apparaît en marchant. L'image de la cognition qui s'ensuit n'est pas la résolution de problèmes au moyen de représentations, mais plutôt le faire-émerger, créateur d'un monde, avec la seule condition d'être opérationnel : elle doit assurer la pérennité du système en jeu.

Or, prendre au sérieux l'idée d'émergence en linguistique du discours, c'est tout à la fois traiter les signes linguistiques comme lieux d'émergence du discours et comme phénomènes émergeant du discours.

Prenons à titre d'exemple les transformations que les nouvelles technologies de l'information imposent à la langue — française ou anglaise — par de nouvelles formes d'usage. Ainsi, Internet, tout en proposant de nouveaux modes de communication, agit sur les règles de l'échange verbal, voire sur les langues elles-mêmes.

Selon Mondada (1997) la vitesse de l'élaboration « on-line » des messages, la façon spécifique dont une conversation se déroule à l'écran entre plusieurs interlocuteurs, la particularité du contexte où s'inscrivent ces échanges, les identités virtuelles des participants, contribuent à la définition non seulement de nouvelles formes d'usages de la langue, mais aussi plus profondément, à une reconstruction de la langue elle-même. Le français des « chatteurs », pourrait ainsi être considéré comme une variété émergente, en constante réélaboration, faite de bricolages dans le patrimoine de la langue défendu par le grammairien. Il met ainsi en cause l'existence d'une langue française en soi et souligne la primauté des usages configurants de la langue : celle-ci ne préexiste pas à l'échange, mais devient son produit. Inversion qui conduit d'ailleurs la linguistique à reconsidérer la primauté de la langue sur la parole, dans la mesure où la langue se voit travaillée par les usages, par les énonciateurs, qui tentent de l'adapter continuellement à de nouvelles situations.

Saisir ces nouveaux modes de relation entre pratiques et connaissances, entre usages et systèmes, entre langue et parole, nécessite l'invention de nouveaux « modèles », susceptibles de décrire l'improvisation comme « pensée incarnée » (Yinger, cité par Varela, 1988), de saisir ces discours et ces sentiers inscrits dans la marche ou ces règles issues de l'action.

Le grand défi des sciences humaines et des sciences du langage ? — Décrire et maîtriser ces « savoirs émergents » qui émergent à l'aube du 3ème millénaire...

© Anne-claude Berthoud

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1997) : « A quoi servent les sciences humaines ? », *Campus, Magazine de l'Université de Genève*, n° 38 [contributions de Giovanni Busino, Claude Calame, Raphaël Célis, Pierre Gisel, Mark Hunyadi, Blaise Lara, Michel Porret, Claude Raffestin, Claude Reichler, Bruno Schmidlin]
- AUER, P. (1984) : « Referential Problem in Conversation », *Journal of Pragmatics*, 8, p. 627-648.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1985) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris : Larousse.
- BANGE, P. (1992) : *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris : Hatier-Didier.
- BERTHOUD, A.-C. (1996) : « Construction interactive d'un domaine notionnel », *La Notion*, Actes du colloque « La notion » tenu à Paris VII, Paris : OPHRYS.
- BERTHOUD A.-C. (1996) : *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris : OPHRYS.
- BERTHOUD, A.-C. (à paraître) : « Construction énonciative et interactive de la référence », *Sciences pour la communication*, Berne : Peter Lang.
- BERGMANN, A. (1997) : « Plaidoyer pour le désordre », *L'Hebdo*, 26 juin.
- CHANET, C. (1996) : *La demande dans le dialogue finalisé : de la surface linguistique aux représentations de l'action*, (à paraître), Thèse de doctorat, Grenoble : Université Stendhal.
- CLARK, H. (1996) : *Using Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- JACCOTTET, P. (1984) : *Carnets 1954-1979*, Paris : Gallimard.
- MONDADA, L. (1997) : « Langage : que devient le français sur le réseau Internet ? », *L'Express*, 20 mars, Neuchâtel.
- MONDADA, L. (1995) : « Introduction », *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*, Cahiers de l'ILSL n° 7, Université de Lausanne, p. 1-14.
- SERRES, M. (1988) : *Le Tiers-Instruit*, Paris : Francis Bourin.

- SIMEONI, D. FALL, K. (1992)-"Tâtonnements énonciatifs appropriation/désappropriation notionnelle, lieux de négociation et de conflit en situation d'entretien", *Revue québécoise de linguistique*, no 22.
- TROGNON, A. (1988) : « Actes de langage et conversation », *Intellectica* 6/2.
- VARELA, F. (1988 et 1996) : *Invitation aux sciences cognitives*, Paris : Seuil.
- WITTGENSTEIN, L. (1961) : *Investigations philosophiques, précédées du Tractatus logico-philosophique*, Paris : Gallimard.

Identification et représentation de soi par le langage : cas de *ayneha* « j'ai dit que... »

Niandou Chaïbou
Université de Niamey

Le présent article représente la partie introductive d'un travail de thèse que nous menons sur l'étude des variations linguistiques et culturelles et les degrés d'intercompréhension dans la communauté que nous appelons *Ayneha* (cf. 3).

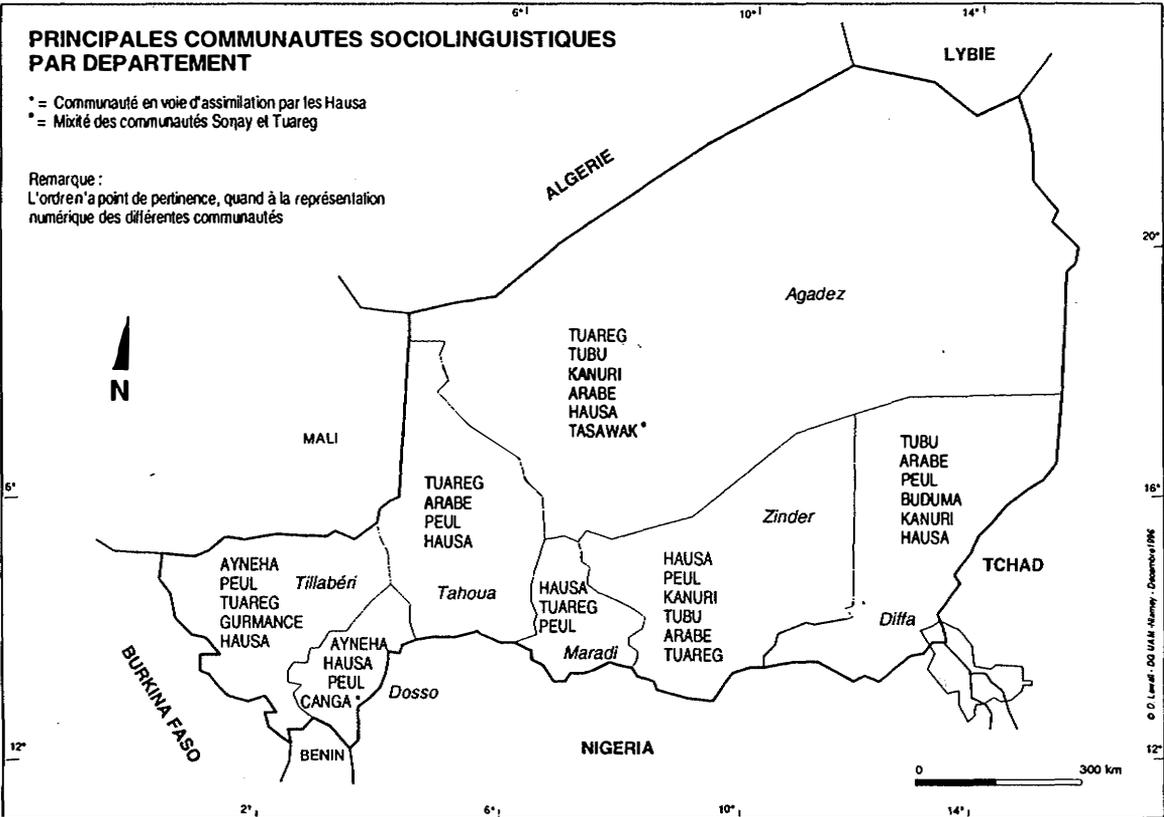
L'histoire ou l'imaginaire des sociétés composites est une problématique à la fois complexe et fondamentale qui a longtemps préoccupé des chercheurs en histoire, ethnologie ou anthropologie. Aujourd'hui force est de constater que les informations fournies ne satisfont pas la plupart des sujets constituant la population de cette communauté. Le linguiste pourrait-il apporter sa pierre à la construction de l'édifice ? C'est dans cette optique que nous avons voulu diriger cet article.

1. APERÇU SUR LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU NIGER

Expliquer sous forme de dissertation la situation linguistique du Niger qui, on le sait bien, n'est pas la moins complexe de l'Afrique, est peut-être le procédé le plus connu mais pas forcément le plus adéquat quant à l'accessibilité des informations. L'idée d'une cartographie des informations relatives à la situation générale nous paraît plus économique et plus accessible en ce qu'elle permet de présenter un grand nombre d'informations avec peu de moyens : une carte pour toute une situation sociolinguistique. Elle permet

également de concentrer clairement dans un lieu toutes les informations nécessaires à la compréhension générale de la situation. C'est dans cette optique que nous allons présenter la configuration (voir page 3) de la situation géographique générale des langues nigériennes en nous basant sur les positions respectives des communautés. Le lecteur trouvera également la position géographique de la communauté *Ayneha*, symbole de notre terrain d'enquête, par rapport aux autres communautés du Niger. La situation telle que nous la présentons ne tient compte que des premier et deuxième niveaux de la division administrative¹ du Niger, c'est-à-dire le pays, puis les départements.

¹ La division administrative la plus connue des nigériens a six niveaux de subdivision dans l'ordre (décroissant) suivant :
1) Pays; 2) Départements; 3) Arrondissements; 4) Cantons; 5) Villages;
6) Quartiers.



2. UNITÉ VS DIVERSITÉ : ORIGINES ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES DES SOCIÉTÉS SOŊAY-ZARMA-DANDI

Les travaux d'historiens même les plus récents de l'époque pré-coloniale à nos jours n'ont pas changé considérablement les versions de l'histoire des sociétés soŋay, zarma et dandi. Toutes les versions se ressemblent se côtoient et se complètent, c'est le mieux qu'on puisse dire. Ainsi, parler de l'histoire ou de l'imaginaire des sociétés soŋay, zarma et dandi à l'aube du 21^{ème} siècle suppose de notre part un rappel de travaux existants auxquels le lecteur sera incessamment renvoyé. Il faut déjà retenir que parmi les historiens qui se sont attachés à l'étude des sociétés soŋay, zarma et dandi à l'époque du vieil empire, bon nombre d'entre eux tiraient des conclusions selon lesquelles les sociétés en question n'ont pas toutes les mêmes origines prouvant ainsi l'existence d'au moins deux grandes communautés à savoir les soŋay et les dandi d'une part, les zarma de l'autre.

Un inventaire des groupes suivant leurs origines et leur mouvement migratoire nous paraît plus explicite.

2.1. LA COMMUNAUTÉ SOŊAY OU SOŊAY-BOREY

L'histoire du peuple appelé au Niger *soŋay-borey* « les gens du soŋay » se confond à l'origine avec celle de l'ancien empire « songhay » de Gao dont la limite n'est toujours pas très bien définie. À l'époque de cet empire on pourrait facilement distinguer deux grands groupes : les descendants de Sonni d'une part, ceux d'Askia Mohamed Touré communément appelés *Maamar haamey* d'autre part. À partir de la descendance Askia on noterait que celle qui descend directement de l'Askia Nouhou est représentée aujourd'hui par le groupe dandi. Ces derniers conservent aujourd'hui encore le nom de soŋay-boro « gens du soŋay » même si les autres les appellent dandi-boro « gens du dandi ».

À cette mention s'ajoute également celle de la présence d'autres groupes qu'on rattacherait tantôt aux peuls tantôt au soŋay. Il s'agit des wogo et des kurte. Une chose est sûre aujourd'hui encore,

c'est qu'un wogo, un kurté et certains peuls donneront aux descendants d'Askia et de Sonni le nom de ka:do².

Cette réalité nous permet de rassembler dans le soḡay en quatre composantes : ka:do, dandi, wogo et kurté.

2.1.1. LA COMPOSANTE KA:DO

Ils étaient à l'origine un ensemble de pêcheurs et agriculteurs venus de Gao au Mali pour s'installer sur les rives droite et gauche du fleuve Niger vers le 7^{ème} siècle.

Une des choses qu'on peut remarquer chez les soḡay c'est la prédominance de l'appellation « *mayga* »³ qui semble être plus un titre distinctif dans son usage au Niger, qu'un nom de famille⁴. *Mayga* est attribué à une famille noble par opposition à une famille « captive ».

Aujourd'hui au Niger les deux termes (*soḡay* et *mayga*) couvrent relativement une même valeur sémantique en ce sens que tout soḡay peut « s'auto-proclamer » *mayga* ou accepter de se faire appeler ainsi.

La forme du nom de personne est une marque particulière chez beaucoup de soḡay du Niger et notamment chez ceux de Téra où on remarque la prédominance d'un phonème /o/ au lieu de /u/ (prononcé ou) en final de beaucoup de noms.

Exemples :

- *Hamido* (prononcé *Hamidou* partout ailleurs);
- *Halido* (prononcé *Halidou* partout ailleurs);
- *Hado* (prononcé *Hadi* partout ailleurs);
- *Amado* (prononcé *Amadou* partout ailleurs) etc.

Au plan physique ils ne se distingueraient pas des autres si ce n'est par leur scarification correspondant à un trait oblique sur la surface d'une ou des deux joue(s) suivant la famille à laquelle l'on appartient.

² Le terme ka:do définirait pour un peul, leur limite identitaire dans l'espace négro-africain. C'est donc en quelque sorte tout ce qui n'est pas peul d'où le sens « d'étranger » que lui donne d'autres versions.

³ Ce terme est couramment sous la forme francisante de « maïga ».

⁴ Au Mali *mayga* est aujourd'hui encore un nom de famille qui détermine la classe soḡay noble.

2.1.2. LA COMPOSANTE DANDI OU *DANDI-BOREY*

Groupe de migrants soṅay de l'aristocratie des descendants d'Askia, les dandi, selon Ardan de Piq cité par Jean-Pierre Olivier de Sardan (1984 : 23) se seraient installés dans la région vers le 17^{ème} et 18^{ème} siècle. En effet, ils ont farouchement résisté à l'invasion marocaine conduite par le Pacha Jouder et mené une guérilla qui les a conduits dans le dandi actuel. Concentrés le long du fleuve, à l'extrême Sud du Niger et à la frontière du monde Bariaba (Bénin) les dandi sont superposés à des populations hausaphones et les *caṅga* (assimilés du jour au lendemain à la communauté hausa).

Comparée à la composante ka:do et à la communauté zarma, elle se présenterait comme la plus « homogène » du point de vue de sa composition.

Les dandi-borey ont pour la plupart conservé leur tradition de pêcheurs mais pratiquent également la culture du mil et la riziculture. S'ils partagent avec les ka:do le nom de soṅay-boro, ils ont en revanche des scarifications qui leur sont spécifiques.

2.1.3. LA COMPOSANTE KURTE OU *KURTEY*

Ils sont considérés comme émanant d'une ascendance peule venue du Macina pour s'installer en pays soṅay dans des îles et sur les rives du Niger entre Ayorou et Niamey depuis le 18^{ème} siècle.

Ils sont cultivateurs, mais se donnent beaucoup plus à la culture du riz, le jardinage et l'élevage.

Ils possèdent aussi une scarification symbolisée par deux petits traits perpendiculaires en forme du signe plus (+) qu'ils marquent sur la surface des deux joues. Ils partagent cette scarification avec les wogo et avec lesquels ils forment une population insulaire au Niger. Jean-Pierre Olivier de Sardan (1984 :45) disait d'eux qu'ils constituent avec les zarma, installés en pays gurunsi, « les professionnels de la production d'esclaves ».

2. 1. 4. LA COMPOSANTE WOGO OU *WOGHEY*

On ne trouve pas autant de mentions faisant état de l'origine des wogo que celles des autres groupes mais l'hypothèse émise par Jean-Pierre Olivier de Sardan (1962 :12) a contribué à faire avancer l'étude de l'imaginaire des wogo. En effet, ils pourraient être les *wogo-borey*

« gens de Wogu⁵ », groupe soṅay ainsi désigné comme il est dit *gao-borey* « gens de Gao », *soṅay-borey* « gens de soṅay », *dandi-borey* « gens de dandi » etc.

Ce groupe se serait constitué en quittant Tindirna, à la limite du Macina, pour émigrer vers l'Est à Wogu.

Ils se caractérisent par leur insularité, la riziculture, la valeur qu'ils attachent au travail, l'existence d'un système d'équipes collectives de travail (*bo:gu*) beaucoup plus structuré qu'ailleurs. Ils se feraient remarquablement distinguer encore par la conservation de certains traits culturels qui leurs sont propres, en particulier la célébration du mariage.

2. 2. LA COMMUNAUTÉ ZARMA OU ZARMEY

Plusieurs mentions, notamment celles de Sidikou, Chatelain, Urvoy, Robin, Ardan de Picq et Zarmakoy Seydou rapportées par Boubé Gado (1980 : 123-125) situaient l'origine des zarma⁶ au pays malé situé au Mali. Cela exprimerait leur parenté avec les malace « gens du malé » plutôt qu'avec les soṅace « gens du soṅay » même si Boubou Hama et Jean Rouch cités par Boubé Gado dans les mêmes pages voulaient quant à eux faire un rapprochement entre zarma et soṅace et donc entre zarma et soṅay.

La première zone d'installation des zarma fut le Zarmaganda sous la conduite de Mali Beero puis petit à petit d'autres zones d'expansion au sortir du Zarmaganda ou du Dallol Bosso vont se constituer soit par regroupement de communautés territoriales, soit par des contacts entre sous-groupes autochtones et sous-groupes nouvellement venus de l'Est et du Nord-Est. Ce sont les principales raisons qu'on pourrait avancer pour justifier l'existence du Zarmataray, du Zigi, du Boboye. Aussi, pourrait-on penser que des ambitions « indépendantistes » seraient selon Boubé Gado (1980 : 164) à l'origine de l'éclatement de cette communauté.

Contrairement à leur voisins soṅay, les zarma conservent leur attachement à la terre : l'héritage foncier est ce qu'il y a de très cher

⁵ Il pourrait s'agir de Waggay, situé dans une île du Niger à quelques kilomètres de Bamba tout au nord de la boucle.

⁶ Il s'agit ici à la fois des habitants actuels du Zarmaganda et du Zarmataray du Zigi et du Boboye.

en pays zarma. Ils sont des fervents cultivateurs mais ils pénètrent de plus en plus le domaine du commerce.

Les zarma possèdent aussi des scarifications aussi localisées d'ailleurs que les composantes de la communauté. En témoigne cet extrait d'une conversation que nous avons eue en 1996 à Niamey avec Djéliba Badje (griot conservateur et narrateur de la tradition orale zarma) :

(...) zarmey dumey ga ba gumo: kalley go-no, go:le-borey go-no, gubey go-no, wa:zi go-no, ci go-no, da:kalacey go-no, mawrey go-no, sujey go-no, gabda go-no hé i ga bagumo (...)

qui signifie :

(...) Il y a plusieurs sous groupes de zarma : il y a les kallés, il y a les gólés, il y a les goubés, il y a les wazis, il y a les tchi, il y a les dakalantchés, il y a les maouris⁷, il y a les soudjés, il y a les gabdas bref il y en a beaucoup (...)

Au vu de tout ce qui précède la question de l'unicité ou de la diversité ethnique reste encore posée. C'est peut-être la défaite d'une histoire ou d'une ethno-histoire liée à l'inconsistance de ses méthodes fondées le plus souvent sur l'imaginaire (récits et paroles d'une « bibliothèque traditionnelle »).

Le problème peut pourtant être vu sous un angle linguistique et c'est à Jean Pierre Olivier de Sardan et sa plume d'anthropologue que revient ce mérite quand il pose le problème sur le ton suivant :

(...) S'il n'y avait pas une société songhay-zarma (y compris les autres composantes), mais des multiples unités écartelées et soumises à la domination et à l'influence d'autres peuples, si la force montante et unificatrice était l'islam, introduit par les touaregs et les peuls, si les songhay-zarma ne sont en outre qu'un conglomerat de groupes hétérogènes sans histoire commune, peuvent-ils constituer un véritable sujet d'analyse ? Autrement, qu'est-ce que les songhay-zarma avaient en commun, qui les différenciaient des peuples voisins ? (...)

À cette dernière question il répondait « C'est bien sûr la langue. C'est le seul critère objectif ».

⁷ Mawri, gube et suje sont des noms de groupes qu'on trouve également dans la communauté hausa. C'est-à-dire qu'il y a des zarma mawri, gube, suje tout comme il y en a de hausa mawri, gube et suje au Niger et ils ne vivent pas forcément ensemble.

Cette vision de la situation nous permet directement d'enchaîner avec l'apport de la linguistique à cette question.

2. 3. APPORT DE LA LINGUISTIQUE À L'HISTOIRE

Si l'on en juge par l'apport de la linguistique à l'histoire et notamment certains travaux sur la classification des « dialectes » soṅay, zarma et dandi et par le bon sens, on doit admettre que toutes ces fractions devaient à l'origine parler une même langue.

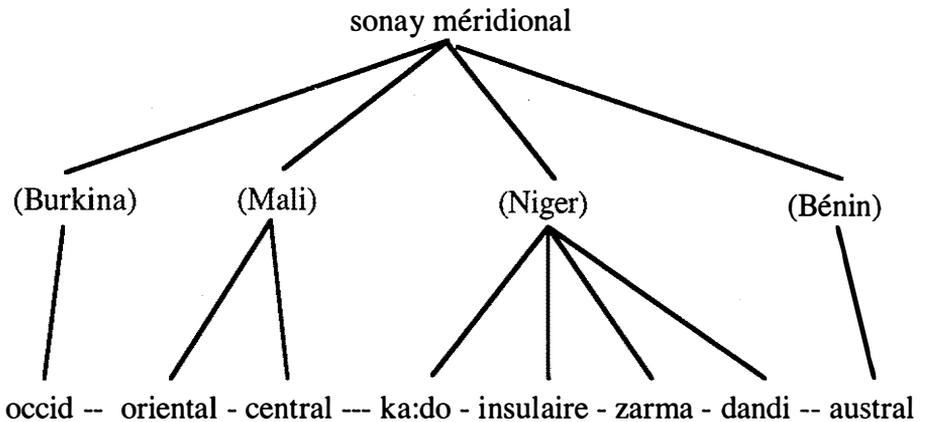
Les classifications faites par le Révérend Père André Prost (1956) et Nicolaï Robert (1981) malgré leurs « différences »⁸ font toutes ressortir une certaine parenté génétique entre les parlers de ces trois composantes. Il est tout à fait évident qu'on trouve des différences dans des études effectuées à des moments différents, avec des objectifs et hypothèses plus ou moins différents.

Dans le cas des classifications dont nous parlons ici on pourrait certes les considérer comme différentes mais elles sont aussi complémentaires. La sommation de leurs résultats peut encore être complétée en se basant à la fois sur les pratiques linguistique et les représentations ethniques des sujets parlants.

Notre travail s'inscrit dans cette optique et de ce fait, nous faisons la distinction entre soṅay-ka:do c'est à dire tous les soṅay installés sur le continent parce qu'il sont appelés ainsi par les wogo et les kurté et parfois les peuls et soṅay-insulaire (les wogo et les kurté). Ensuite, nous considérons l'extension hors des frontières du Niger et notamment au Burkina, au Mali et au Bénin. Puisque notre travail de thèse se limite particulièrement à une situation au Niger, nous allons considérer uniquement le groupe soṅay auquel Nicolaï rattache directement les composantes ethno-linguistiques de notre étude : « le soṅay méridional ».

Cette optique nous amène à reproduire le schéma de Nicolaï sous la forme suivante :

⁸ Selon Hamidou Seydou Anafiou (1995 : 7), « l'une des différences entre ces deux classifications réside dans le fait que seul Nicolaï, R. ne considère pas le wogo, parler du canton de Sinder, comme un dialecte distinct du soṅay, mais l'inclut dans celui-ci ».



À travers ce schéma nous avons établi une réorganisation du monde songhay-zarma en un monde songhay-zarma-dandi, à l'échelle de l'espace nigérien et au-delà de ses frontières. En revanche nous ne présentons au lecteur, pour ce qui est de la situation géographique actuelle, que les fractions à l'intérieur du Niger.

2. 4. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ACTUELLE DES SOCIÉTÉS SONGHAY, ZARMA ET DANDI AU NIGER

La situation géographique telle que nous la présentons donne la configuration actuelle avec une intuition fondée sur des variations phonématiques, morphologiques et lexicales mais ces variations ne seront pas présentées ici car leur traitement constitue l'essentiel de la première partie de notre thèse. La situation géographique actuelle est donc résumée dans un schéma que nous avons nous-même dressé sur un fond de carte nigérienne et les villages placés sur cette carte constituent notre terrain d'enquêtes.

(voir la carte à la fin de l'inventaire des fractions)

a) La fraction songhay typique

Elle concerne toute la partie de la rive droite du fleuve Niger, constituée par les cantons de Kokoro, Téra, Gorouol et Dargol. Elle forme avec la composante typiquement songhay ce que les kurte, les Wogo et les peuls appellent le songhay-ka:do

b) La fraction soṅ ay-zarma

C'est une zone de transition reliant les fractions soṅ ay et zarma. Elle couvre le canton de Namaro sur la rive droite et celui de Karma sur la rive gauche du fleuve Niger.

c) La fraction kurte

Située pour l'essentiel dans le département de Tillabéri et dont la grande majorité réside dans des îles des cantons d'Ayoru, Sansani, Kurtey et Dessa.

d) La fraction wogo

Elle est située dans un seul canton : celui de Sinder (arrondissement de Tillabéri).

e) La fraction zarma du Zarmaganda

Elle couvre essentiellement l'arrondissement de Ouallam et plus précisément les cantons de Simiri, Tondikiwindi et Ouallam.

f) La fraction zarma du Zarmataray⁹

Elle se situe principalement dans les cantons de Hamdallaye, Kouré, Liboré, N'Dounga, Harkanassou, Boboye, Diantiandou, Tondikandia, Kirtachi.

g) La fraction zarma-dandi

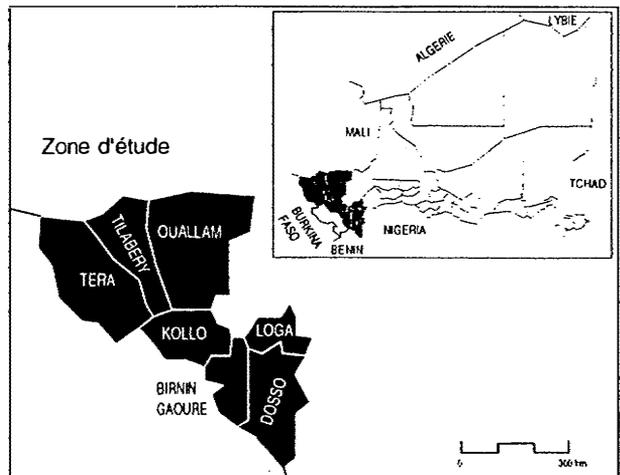
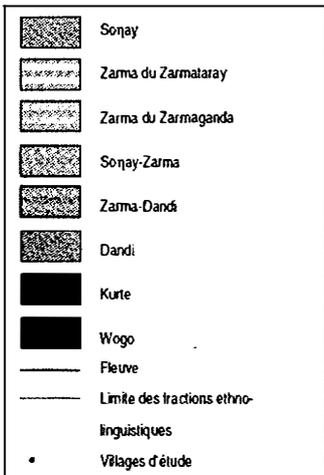
C'est l'espace géographique qui relie une partie du Zarmataray au canton de Gaya. Elle couvre exclusivement le canton de Bana.

h) La fraction dandi typique

Elle correspond à l'extrême sud du Niger et précisément au canton de Gaya.

⁹ C'est dans une simple perspective théorique que j'ai inclus le Zigi et le Boboye dans le Zarmataray. Il semblerait qu'il s'agit de trois zones distinctes.

La communauté AYNEHA : fractions ethnolinguistiques



3. *AYNEHA* OU UN SIGNUM LINGUISTIQUE

Qu'est ce qu'on entend par signum linguistique ?

Le concept joue la même fonction que le « signum social » de Pierre Guiraud repris par Pascal Singy (1989 :18) et qui traduit l'idée d'un :

"langage qui nous situe sur une échelle socio-spatiale : citadin, provençale, ouvrier, bourgeois". Il remplit deux fonctions : une fonction de discrimination et une fonction de cohésion. La fonction cohésive du langage est attestée toutes les fois que l'utilisation d'une forme linguistique produit chez son utilisateur un sentiment d'appartenance à un groupe, sentiment pouvant renforcer la cohésion de celui-ci. La fonction discriminative marque au travers des pratiques linguistiques définies, des différences entre groupes sociaux constituant une communauté et provoque chez les sujets parlants tantôt un sentiment d'exclusion tantôt un sentiment de valorisation.

En effet, Il existe un peu partout au Niger une appellation qu'une communauté ou un groupe attribue à un autre ou que le groupe ou la communauté s'attribue lui-même et qui soit fonction de tel ou tel facteur.

L'appellation du groupe peut provenir de :

— la position géographique du groupe.

Exemple : tous les zarma de la région du Zarmaganda sont appelés *zarmaganda-borey* "les gens du Zarmaganda";

— à la fois d'un trait physique et de la position géographique du groupe.

Exemple : il y a à Maradi, un village appelé Tchadoua dont les ressortissants natifs ont une scarification qui leur est propre. De là est née l'expression *Lamba-caduwa* qui signifie « marque de Tchadoua » pour identifier un groupe hausa bien déterminé dans la communauté;

— d'une attitude sociale jugée spécifique à un groupe.

Exemple : il est donné à un groupe hausa de Miria et Magaria, le nom de *Sose-ba:ci* qui signifie « sucer la bouche » pour symboliser en eux paraît-il, un caractère de « profiteur »;

— d'un comportement linguistique jugé spécifique à un groupe.

C'est le cas de l'appellation *Ayneha* qui symbolise la communauté soṅay-zarma-dandi. En effet, les soṅay, les zarma et les

dandi, ont conscience d'une identité commune. Ils se reconnaissent à travers l'expression *ay ne ha* qui signifie « j'ai dit que ».

Lors de notre pré-enquête nous avons posé deux questions par rapport à cette expression : l'une sur les liens séculaires existant entre les *soŋ ay*, les *zarma* et les *dandi* et l'autre sur l'origine de l'expression *ay ne ha*.

— Q1. Dumitaray fo no go *soŋ ay-borey nda zarmey, nda dandi-borey game* ?

« Quel est le lien de parenté entre les *soŋ ay*, les *zarma* et les *dandi* ? »

En posant cette question nous nous attendions à des réponses succinctes et qui pourraient faire ressortir l'idée d'une identité commune et notamment à travers l'utilisation de notre expression.

Les réponses ne pouvaient pas tomber aussi brièvement que nous le pensions car dans pratiquement tous les villages, les sujets interrogés préféraient brosser l'historique des *soŋ ay*, des *zarma* et des *dandi*. Les entretiens étaient relativement longs variant de 60 à 90 minutes.

Ce que nous retenons comme remarque et qui pourrait bien être la réponse que nous cherchions apparaît dans tous les récits dans trois phrases :

— P1. *Ir kul afo...*

/nous tous un/ « nous sommes tous les mêmes »

— P2. *Ir kul Ma:mar ha:ma yaŋ no...*

/nous tous Mamar descendant+plur. c'est/ « nous sommes tous des descendants de Mamar ¹⁰».

— P3. *ir kul ay ne ha yaŋ no...*

/nous tous j'ai dit que+plur. c'est/ « nous sommes tous des Ayneha ».

L'enchaînement de ces trois phrases nous permet de parler d'une même communauté (P1), ayant une même origine (P2) et s'exprimant dans une même « langue » (P3).

Mais pourquoi *ay ne ha* « j'ai dit que ». D'où vient cette expression, quand est-elle utilisée et par qui ? C'est cela que nous voulions savoir en posant la question suivante :

— Q2 : *Maté no woraŋ te ga du ma:yo kaŋ se wor ga ne Ayneha ?*

« Comment avez-vous pu avoir ce nom Ayneha ? »

Là aussi l'explication qui nous a été répétée à travers tous les points d'enquête est celle qui nous dit que c'est tout simplement

¹⁰NB : Mamar serait une déformation de Mohamed (Askia) Ancêtre mythique qu'on retrouve dans l'histoire du vieil empire songhay.

parce que quand un *soṅay-boro* un *zarma* ou un *dandi-boro* cause ou discute, l'expression qu'il utilise le plus souvent c'est *ay ne ha* « j'ai dit que ». Et que finalement le nom leur est resté comme symbole, ce qui traduit bien la définition que Issoufi Alzouma Oumarou donne dans sa thèse (1992 : 4) à ce propos quand il dit que « *áy nè hàà* est l'expression couramment utilisée par les *zarma*, les *dàndí bóró* gens du *dendi* et les *sónáy bóró* pour désigner toute les populations parlant la langue ».

5. CONCLUSION

On peut multiplier les exemples et l'enseignement fondamental qu'on retiendra c'est qu'une expression peut fonctionner comme un signum linguistique avec une valeur qui varie en fonction de celui qui l'utilise.

Dans le cas du signum linguistique *Ayneha* on remarque généralement que les personnes qui s'y identifient le font dans une certaine fierté (P3). Elle renforce la conviction de ses utilisateurs quant à leur appartenance à une identité commune, mieux encore à une même communauté de destin, elle a une valeur d'unification aux sens ethnique, géographique et linguistique

En revanche quand il est utilisé par les autres communautés vivant au contact des *soṅay-boro*, *zarma* et *dandi-boro* pour les désigner la valeur peut être plus ou moins négative même s'il garde son caractère d'unification. Aussi quelle que soit la valeur qui lui est attribuée, elle contribue à mieux définir une communauté par rapport à son histoire. Pour la forme d'écriture à maintenir pour ce genre de signum, il nous paraît plus commode de le transcrire en un seul mot dans les cas où il fonctionne comme un nom simple (*Ayneha*) et sous forme d'énoncé à trois termes *ay* (sujet) + *ne* (verbe) + *ha* (objet), (*ay ne ha*) dans tous les autres cas. La présentation comme un nom simple lui donne une forme plus conforme à la transcription adoptée pour les noms des autres communautés nigériennes : *Hausa*, *Kanuri*, *Arabe*, *Tuareg*, etc. Dans les deux cas il est écrit en italique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GADO, B., (1980) : « Le Zarmatarey, contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri » Niamey : *Études Nigériennes*, n°45.
- ISSOUFI ALZOUMA, O. (1992) : *Étude Lexico-sémantique du Vocabulaire Fondamental du Zarma*, Université de Montréal.
- NICOLAÏ, R. (1979) : *Les dialectes du Songhay (contribution à l'étude des changements linguistiques)*, Université de Nice.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1969a) : *Système de relations économiques et sociales chez les Wogo (Niger)*, Paris : Institut d'ethnologie.
- (1984) : *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali)*, Paris : Editions Karthala.
- PROST, A. (1956) : *La langue soṅay et ses dialectes*, Dakar : Mémoire IFAN, n° 47.
- SEYDOU ANAFIOU, H. (1992) : *Éléments de description du kaado d'Ayorou-goungore*, Grenoble : Université Stendhal-Grenoble III.
- SINGY, P. (1989) : « Français régional et fonction "signum" social », *Bulletin de la Section de Linguistique*, Université de Lausanne, n°10, p. 17-102.

Cartographie : DAMBO, L. (1996) : Département de géographie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), revue en 1997 par G. CLIVAZ ET E. REYNARD de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne.

Présupposition et exposition théâtrale : quand l'information secondaire devient principale

Florence Epars Heussi
Université de Lausanne

Le titre de notre article introduit d'emblée la problématique que nous désirons étudier ici : que devient la présupposition — habituellement véhicule d'une information secondaire — dans l'exposition d'une pièce de théâtre, où le but premier de l'auteur est d'informer son lecteur¹ ?

Avant de pouvoir répondre à cette question, il sera d'abord nécessaire de préciser ce que nous entendons par « exposition »; dans un second temps, nous rappellerons de façon assez étendue ce qu'est la présupposition en nous inspirant largement des textes d'Oswald Ducrot (1972) et de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986) notamment. Une fois l'utilisation habituelle des présupposés établie, nous en viendrons à l'étude de la présupposition dans l'exposition du théâtre classique². Anne Ubersfeld (1996) nous permettra de cadrer la présupposition dans le contexte théâtral. Il s'agira alors de voir dans quelle mesure une utilisation traditionnelle ou au contraire atypique de la présupposition peut permettre au dramaturge de répondre aux contraintes liées à l'ouverture de sa pièce.

¹Pour des raisons de commodités d'analyse, nous nous plaçons ici dans une perspective de lecture, même si nos remarques valent tout autant pour l'oral et le spectateur (mais ce dernier obtient, parfois, des informations supplémentaires par la mise en scène).

²Nous nous concentrons ici sur le théâtre de Corneille et de Racine.

1. L'EXPOSITION

1.1 DÉFINITION

L'exposition au théâtre est le moment où l'auteur « expose », c'est-à-dire « donne à voir », fait connaître, transmet au lecteur les événements qui ont précédé le début de la pièce et qui sont nécessaires à la compréhension de l'intrigue. Cependant, cette « définition », largement répandue, n'est pas suffisamment précise pour être opératoire. Nous donnerons la définition suivante de l'exposition :

- *Si nous considérons To comme le moment de la première réplique d'une pièce de théâtre, seront constitutifs de l'exposition tous les éléments (événements, temps, lieu, relations entre les personnages, caractères) antérieurs ou simultanés à To, mentionnés pour la première fois par les personnages et qui permettent au lecteur de reconstruire le monde référentiel dans lequel il entre, d'en comprendre le fonctionnement et les enjeux.*

Dans une perspective de lecture, tous ces éléments se transmettent par le biais des mots et c'est donc la parole des personnages en tant que vecteur d'information qui nous intéresse ici.

1.2. NIVEAUX DE COMMUNICATION

Dans le théâtre classique, les contraintes dramaturgiques effacent au maximum la présence de l'auteur et réduisent à leur plus simple expression les didascalies (indication du lieu, des personnages et de leur fonction). L'information à l'intention du lecteur se fait principalement par les dialogues entre les personnages, qui deviennent par conséquent les porte-parole de l'auteur en matière de renseignements, puisque ce dernier ne peut communiquer directement avec son lecteur (virtuel). Deux niveaux de communication se trouvent ainsi étroitement enchevêtrés, chacun tributaire de certaines règles et s'imposant l'un l'autre un certain nombre de contraintes :

- le niveau auteur-lecteur,
- le niveau personnage-personnage.

Le premier niveau, comme on l'a dit, ne peut mettre directement en relation ses deux composantes (auteur/lecteur) par le biais d'un résumé initial, par exemple, et impose alors au second

niveau un certain contenu nécessaire à l'établissement de l'exposition.

Le second niveau est contraint, lui, de respecter les règles conversationnelles valables pour les conversations ordinaires. En effet, le théâtre classique se veut une imitation de la réalité, non seulement en ce qui concerne le contenu, mais aussi en ce qui concerne la forme des dialogues. Mais on le sait, si les dialogues se veulent proches du réel, ils sont en fait esthétisés et totalement épurés des différentes interférences liées à l'oral. Néanmoins, les règles pragmatico-conversationnelles interviennent au même titre que les règles de la langue et imposent au contenu de l'exposition un certain agencement.

En bref, l'on peut donc dire que l'exposition est constitutive de deux faces, l'une liée à la communication auteur-lecteur et qui détermine son contenu informationnel, l'autre liée à l'interaction personnage-personnage et qui détermine sa matérialité verbale³, les deux faces étant bien entendu inter-pénétrables.

2. LA PRÉSUPPOSITION

2.1. DÉFINITION

La présupposition résout une partie des contraintes formelles de l'exposition puisque ses règles d'utilisation vont permettre au contenu de prendre forme à l'intérieur des dialogues entre les personnages.

Donner une définition parfaitement opératoire du présupposé reste un exercice périlleux, comme en témoignent les nombreux textes à ce sujet. Néanmoins, les ouvrages d'O. Ducrot *Dire et ne pas dire*, et de C. Kerbrat-Orecchioni *L'implicite*, donnent un cadre théorique suffisamment stable pour être applicable à nos exemples.

³Par «matérialité verbale», nous n'entendons pas seulement l'agencement stylistique des énoncés, mais également la façon dont les conversations sont réglées par les maximes conversationnelles, notamment. La frontière entre forme et contenu devient alors parfois moins nette.

Un premier critère linguistique qui permet en principe de distinguer le présupposé du posé dans un énoncé est celui de la règle de la négation et de l'interrogation.

Soit l'énoncé suivant avec ses correspondants négatif et interrogatif :

A : L'impatient Néron cesse de se contraindre;
(*Britannicus*, v. 13, 1, I)

Posé : Néron ne se contraint pas.

Présupposés : Néron est impatient et il se contraignait auparavant.

A nég. : L'impatient Néron ne cesse pas de se contraindre;

Posé : Néron se contraint.

Présupposés : Néron est impatient et Néron se contraignait auparavant.

A interrog. : L'impatient Néron cesse-t-il de se contraindre ?

Posé : Néron se contraint-il ?

Présupposés : Néron est impatient et Néron se contraignait auparavant.

On remarque que tant la négation que l'interrogation conservent les présupposés, alors que le posé change.

Ces deux règles, simples d'application a priori, ont cependant une limite considérable : si elles peuvent nous confirmer la présence d'un présupposé, elles ne peuvent cependant pas nous dire quel est ce présupposé. Ici interviennent la compétence et l'intuition linguistiques du sujet parlant, avec tous les désaccords que cela peut entraîner. Néanmoins, nous nous fierons à notre propre compétence et connaissance des textes pour dégager les différents présupposés de nos exemples, en espérant ne pas entrer en conflit avec notre lecteur.

Un deuxième critère permet de distinguer le posé du présupposé : C. Kerbrat-Orecchioni met l'accent sur l'importance informationnelle secondaire du présupposé :

Les présupposés s'opposent aux posés comme « ce qui est présumé connu » à ce qui est présumé ignoré.

(1986 : 29)

Une autre particularité du présupposé va le distinguer cette fois-ci non du posé, mais du sous-entendu :

Nous considérerons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant

automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, *quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif*.

(1986 : 25. Nous soulignons)

La stabilité du présupposé est également relevée par O. Ducrot : « Les présupposés, sauf effet de style particulier, sont présents dans *toutes* les énonciations de l'énoncé » (1972 : 132). Ce qui lui fait dire que les présupposés apparaissent dès le composant linguistique, donc au niveau de la langue. Le sous-entendu, autre catégorie de l'implicite, est lui beaucoup plus instable et n'apparaît pas à chaque occurrence d'un énoncé. Il est en quelque sorte surajouté à la signification littérale et peut toujours être nié avec plus ou moins de bonne foi ! La distinction entre le présupposé et le sous-entendu n'est pas toujours évidente et la dichotomie établie entre la stabilité du premier (liée à la langue) et l'instabilité du second (liée à la parole) représente en réalité les deux extrémités d'un continuum dans lequel il n'est parfois pas facile de trancher. Les exemples qui vont nous intéresser dans l'exposition sont suffisamment « simples » pour ne pas poser trop de problèmes d'interprétation et de classification.

2.2. CLASSIFICATION DES PRÉSUPPOSÉS

Les présupposés se rangent en plusieurs catégories en fonction de leur nature :

2.2.1. LEXIQUE

— *Verbes aspectuels* : ils présupposent la transformation ou le prolongement d'un état de fait (« cesser de », « continuer à », « se mettre à », etc.).

Oreste à Pylade :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
 Ma fortune va prendre une face nouvelle;
 Et déjà son courroux semble s'être adouci
 Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.
 Qui l'eût dit, qu'un rivage à mes yeux si funestes,
 Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Oreste;
 Qu'après plus de six mois que je t'avais perdu,
 A la cour de Pyrrhus tu me serais rendu ?

(Racine, *Andromaque*, vv. 1-8, 1, I)

Les trois verbes soulignés présupposent que les deux amis étaient jusqu'ici séparés. Ce changement d'état est lié au préfixe *re-* qui présuppose ici le mouvement suivant : proximité — éloignement — proximité. À l'instant où le locuteur parle, les deux protagonistes sont dans la troisième phase. L'insistance faite sur les retrouvailles des deux amis par l'utilisation de trois verbes quasi synonymes s'explique par le fait que ces vers sont les premiers de la pièce. Le lecteur entre dans un monde qu'il ne connaît pas et son attention doit être captée. Il faut cependant noter que la séparation d'Oreste et de Pylade n'est que présupposée, ce qui permet à cette information d'être donnée trois fois sans qu'il y ait impression de « rabâchage ».

- *Verbes factifs et contrefactifs* : ces verbes présupposent respectivement la vérité ou la fausseté de la complétive qui suit (« savoir », « regretter », « prétendre », « s'imaginer », etc.). Cette catégorie est particulièrement utile et largement utilisée dans le cadre de l'exposition, puisqu'elle permet à un personnage de développer tout un discours de façon présupposée.

Cléofile à Taxile, son frère :

Vous connaissez les soins qu'il me rend tous les jours,
Il ne tenait qu'à vous d'en arrêter le cours.

(Racine, *Alexandre le Grand*, vv. 47-48, 1, I)

Acomat à Osmin, son confident :

Je sais bien qu'Amurat a juré ma ruine;
Je sais à son retour l'accueil qu'il me destine.

(Racine, *Bajazet*, vv. 85-86, 1, I)

Xipharès à Arbate :

Il la vit. Mais, au lieu d'offrir à ses beautés
Un hymen, et des vœux dignes d'être écoutés,
Il crut que, sans prétendre une plus haute gloire,
Elle lui céderait une indigne victoire.

(Racine, *Mithridate*, vv. 49-52, 1, I)

Ces exemples montrent la richesse d'information que les verbes de ce type peuvent introduire. Pour le dernier exemple, une remarque s'impose. Si le verbe « croire » est ici contrefactif, c'est parce qu'il est utilisé à la troisième personne. Avec un pronom à la première personne, il deviendrait factif.

- *Certains morphèmes*, tels que « aussi », « de nouveau », « déjà », « encore », « ne...plus », présupposent l'existence antérieure de la réalité du contenu qu'ils introduisent.

Hippolyte à Théràmène :

Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivale.

(Racine, *Phèdre*, v. 26, 1, I)

Rodélinde (femme de Pertharite) à Unulphe (porte-parole de Grimoald) :

Qu'il ne se flatte point d'un espoir décevant :

Il est toujours pour moi comte de Bénévent,

Toujours l'usurpateur du sceptre de nos pères,

Et toujours, en un mot, l'auteur de mes misères.

(Corneille, *Pertharite*, vv. 17-20, 1, I)

Agrippine à Albine, sa confidente :

César ne me voit plus, Albine, sans témoins

(Racine, *Britannicus*, v. 118, 1, I)

2.2.2. SYNTAXE

Les présuppositions liées à ce type de support sont de loin les plus courantes et les plus productives pour l'exposition.

- *Expressions définies* : articles définis, pronoms possessifs, démonstratifs, etc. Utiliser un déterminant défini devant un nom, présuppose l'existence du référent auquel se rapporte ce nom. Existence réelle ou imaginaire bien entendu. Ce qui nous importe ici, c'est que le locuteur qui utilise un déterminant défini ne présente pas l'existence du référent en question comme objet de discussion, mais comme base de discussion (en vertu de l'utilisation habituelle des présupposés que nous allons décrire plus loin). Cet aspect est de toute première importance dans l'exposition.

Eurydice à Ormène, sa dame d'honneur :

C'est ici que doit s'exécuter

Ce traité qu'à deux Rois il a plu d'arrêter,

Et l'on a préféré cette superbe ville,

Ces murs de Séleucie, aux murs d'Hécatompyle.

La Reine et la Princesse en quittant le séjour,

Pour rendre en ces beaux lieux tout son lustre à la cour;

Le Roi les mande exprès, le Prince n'attend qu'elles,

Et jamais ces climats n'ont vu pompes si belles.

(Corneille, *Suréna*, vv. 3-10, 1, I)

Sabine à Julie, sa confidente :

Approuvez ma faiblesse, et souffrez ma douleur;
 Elle n'est que trop juste en un si grand malheur :
 Si près de voir sur soi fondre de tels orages,
 L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages
 Et l'esprit le plus mâle et le moins abattu
 Ne saurait sans désordre exercer sa vertu.
 Quoique le mien s'étonne à ces rudes alarmes,
 Le trouble de mon coeur ne peut rien sur mes larmes
 Et parmi les soupirs qu'il pousse vers les cieux,
Ma constance du moins règne encor sur mes yeux :
 Quand on arrête là les déplaisirs d'une âme,
 Si l'on fait moins qu'un homme, on fait plus qu'une femme
 Commander à ses pleurs en cette extrémité,
 C'est montrer, pour le sexe, assez de fermeté.

(Corneille, *Horace*, vv. 1-14, 1, I)

Ces deux exemples sont les premiers vers de leur pièce respective. À cet instant, le lecteur ne sait rien ou presque du monde dans lequel il entre. Dès lors, tout peut devenir informatif pour lui, sans pour autant que les éléments auxquels il est fait référence ne le soient pour l'interlocuteur du personnage. La présupposition liée aux expressions définies permet de broser un rapide panorama, encore imprécis il est vrai, de la situation des personnages.

Dans l'exemple d'*Horace*, l'accent est mis sur la détresse de Sabine. Le lecteur est donc rendu attentif dès l'entrée au nœud tragique qui se noue et s'il ne sait encore précisément en quoi il consiste, sa curiosité est piquée et son intérêt focalisé d'emblée sur Sabine.

Quant à l'exemple de *Suréna*, les expressions définies posent le cadre général pour le lecteur : on connaît le lieu précisément (Séleucie) tandis que les personnages n'apparaissent encore que sous leur seul titre (Reine, Princesse, Roi et Prince). La « grandeur » des personnages que le lecteur va rencontrer est ainsi fortement mise en relief. Or, l'on sait que ce rang social est l'un des constituants de la tragédie. D'autre part, et c'est ce qui nous intéresse ici, la présupposition d'existence propre aux expressions définies permet d'introduire des informations qui sont nouvelles pour le lecteur, mais pas pour Ormène. Ces informations sont volontairement vagues : elles permettent de fixer un cadre suffisamment général pour que la mémoire du lecteur ne soit pas immédiatement surchargée par des noms propres, par exemple. On apprend qu'il existe une Reine et

une Princesse qui sont attendues par le Roi et le Prince à Séleucie. Les précisions nécessaires suivront, mais auront été préparées par ces premiers vers, qui fonctionnent en quelque sorte comme un guide pour le lecteur. La compréhension de la pièce s'en trouve facilitée.

— *Expansions adjectivales ou relatives* qui dans la structure syntaxique de la phrase ne constituent pas le noyau de la phrase au sens d'information principale. Le caractère récursif de ce genre de structures permet un allongement de la présupposition, utile à l'exposition.

Sophonisbe à Herminie, sa dame d'honneur :

Eryxe, ma captive, Eryxe, cette reine

Qui des Gétuliens naquit la souveraine,

Eut aussi bien que moi des yeux pour ses vertus

(Corneille, *Sophonisbe*, vv. 91-93, 2, I)

Octar à Attila :

Mais, Seigneur, quel besoin de les en consulter ?

Pourquoi de votre hymen les prendre pour arbitres,

Eux qui n'ont de leur trône ici que de vains titres,

Et que vous ne laissez au nombre des vivants

Que pour traîner partout deux Rois pour vos suivants ?

(Corneille, *Attila*, vv. 4-8, 1, I)

Arsace, confident à Antiochus :

Vous, Seigneur, importun ? vous, cet ami fidèle

Qu'un soin si généreux intéresse pour elle ?

Vous, cet Antiochus, son amant autrefois ?

Vous, que l'Orient compte entre ses plus grands rois ?

(Racine, *Bérénice*, vv. 11-16, 1, I)

Les expansions fonctionnent ici à deux niveaux. S'il l'on se place dans l'échange entre les personnages, elles ont un rôle argumentatif. Elles viennent appuyer le locuteur dans son argumentation et n'ont aucune prétention informative vis-à-vis de l'interlocuteur. Bien au contraire, pour qu'elles puissent fonctionner en tant qu'arguments, elles doivent être connues et acceptées par l'interlocuteur et l'amener ainsi vers telle ou telle conclusion. Par contre, si l'on se place dans la perspective du lecteur, ces arguments deviennent essentiellement informatifs : ils renferment de nombreuses indications utiles à la bonne compréhension de la pièce. Ces expansions peuvent se prolonger, tout au moins théoriquement, indéfiniment (en vertu du caractère récursif du langage). Elles sont

donc un outil précieux à l'exposition, puisqu'elles permettent l'introduction d'un très grand nombre d'informations.

- *Systèmes subordonnants* : comparatives, hypothétiques, causales qui introduisent de façon présupposée leur contenu.

Emilie à Fulvie, sa confidente :

Je l'ai juré, Fulvie, et je le jure encore,

Quoique j'aime Cinna, quoique mon coeur l'adore,

S'il me veut posséder, Auguste doit périr,

(Corneille, *Cinna*, vv. 53-55, 1, I)

Sabine à Julie, sa confidente :

Quand je vois de tes murs leur armée et la nôtre,

Mes trois frères dans l'une et mon mari dans l'autre,

Puis-je former des vœux, et sans impiété

Importuner le ciel pour ta félicité ?

(Corneille, *Horace*, vv. 35-38, 1, I)

Les commentaires faits pour les expansions adjectivales et relatives valent aussi pour les systèmes subordonnants (dont elles font d'ailleurs partie). On remarquera que l'argumentation est également le moteur des échanges dans lesquels ces systèmes apparaissent.

- *Énoncés interrogatifs* : ils ont tous des éléments présupposés qui se retrouvent dans les réponses « adéquates » qu'ils induisent.

Chimène à Elvire :

Que t'a-t-il répondu sur la secrète brigue

Que font auprès de toi don Sanche et don Rodrigue ?

N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité

Entre ces deux amants me penche d'un côté ?

(Corneille, *Le Cid*, vv. 13-16, 1, I)

Chacun de ces énoncés interrogatifs introduit des éléments subordonnés qui ne sont pas présentés comme discutables, ou en tous les cas sur lesquels ne porte pas la question; si l'interlocuteur ne veut pas entrer en polémique, il ne va pas les « remettre en question » — cette expression prend ici tout son sens — et il les acceptera comme vrais pour répondre au locuteur. Pour le premier énoncé, le verbe principal « répondre » est celui sur lequel porte la question de Chimène (elle veut connaître la nature de cette réponse), alors que l'existence d'une brigue secrète n'est que subordonnée et ne constitue pas l'objet principal de la question. Cet élément n'est donc

que présupposé. Mais s'il ne constitue pas une information nouvelle pour l'interlocuteur, il le devient toutefois pour le lecteur.

Le deuxième énoncé interrogatif fonctionne de la même manière : au verbe « faire voir », noyau de la question (sur lequel la réponse doit porter), se rattache une suite informativement importante pour le lecteur, mais présupposée vis-à-vis de l'interlocuteur qui, lui, n'apprend rien.

2.2.3. CONTEXTE

Outre les deux catégories plutôt linguistiques et internes à l'énoncé que l'on vient de décrire, il faut ajouter des catégories plus générales liées aux conditions d'énonciation et au contexte pragmatique :

Toute proposition suppose donc un ou plusieurs présupposés qui la conditionnent : ils peuvent être d'ordre *factuel, logique, idéologique*.

(Ubersfeld, 1996 : 73)

Dans le théâtre classique, toute pièce reprend des faits historiques (qu'elle modifie, mais qui lui fournissent une base) sur lesquels vient s'appuyer le développement de l'intrigue. D'autre part, toute une logique et une idéologie sont présentes dans le texte, mais de façon présupposée. Si ces éléments du monde référentiel de la pièce sont en décalage avec le monde réel du lecteur, celui-ci devra, par le biais de certains présupposés linguistiques, essayer de les reconstruire, afin d'avoir une meilleure compréhension de la pièce. On retrouve également tous les problèmes d'interprétation qui doivent prendre en compte le contexte présupposé de la production d'une pièce. Comment comprendre le fonctionnement du héros cornélien sans s'appuyer sur le contexte socio-historique de l'époque de Corneille ? On le voit, se plonger dans une analyse de la présupposition extra-linguistique peut nous entraîner très loin. Tel n'est pas notre propos ici, c'est pourquoi nous nous contentons d'analyser les présupposés linguistiques qui sont déjà, notre liste l'a montré, très nombreux.

Cette liste de supports des présupposés ne prétend pas être exhaustive. Elle prouve toutefois que la présupposition est ancrée un peu partout dans la langue. Ceci rend d'ailleurs l'analyse des exemples d'exposition relativement complexe, car de nombreux présupposés de nature lexicale et syntaxique s'entrecroisent dans un

même énoncé. En effet, chaque exemple que nous avons présenté l'a été sous l'angle d'un certain type de présupposé; mais on l'aura remarqué, les mêmes vers offrent toujours plusieurs formes de présupposition. Reprenons l'exemple d'*Attila* de Corneille :

Pourquoi de votre hymen les prendre pour arbitres,
 Eux qui n'ont de leur trône ici que de vains titres,
 Et que vous ne laissez au nombre des vivants
 Que pour traîner partout deux Rois pour vos suivants ?

L'énoncé interrogatif global rattache à son noyau (1er vers : posé) trois systèmes subordonnants sous forme d'expansions relatives (correspondant à chacun des trois vers suivants : présupposés). Chacun des éléments contient lui-même des présupposés lexicaux et syntaxiques. Ceci peut se schématiser de la façon suivante :

Posé : Pourquoi de
 votre hymen : *ppé existentiel*
 les : *ppé existentiel, co-référence*
 prendre pour arbitres,
 Ppé : Eux qui n'ont de
 leur trône : *ppé existentiel*
 ici que de
 vains : *ppé exp. adjectivale*
 titres
 Ppé : Et que vous ne
 laissez : *ici, verbe aspectuel*
 au nombre
 des vivants : *ppé existentiel, par opposition aux morts*
 Ppé : Que pour traîner partout
 deux Rois : *ppé existentiel.*
 pour
 vos suivants ? : *ppé existentiel*

Cette complexité offre au déploiement de l'exposition une richesse dont elle sait utiliser toutes les ressources.

Voyons maintenant à quoi sert la présupposition dans la langue, quels sont ses emplois et les effets qu'elle peut produire.

2.3. USAGE « COURANT » DE LA PRÉSUPPOSITION

Nous l'avons déjà dit, le présupposé ne constitue en principe pas le véritable objet du message à transmettre. Le présupposé s'oppose au

posé en termes d'information nulle vs information principale, en ce sens que la présupposition est l'information déjà acquise (tant par le locuteur que par son interlocuteur) alors que le posé est l'information nouvelle (pour l'interlocuteur). Mais le posé a besoin du présupposé pour assurer la cohérence du discours :

Il est admis généralement qu'un discours (monologue ou dialogue) tend à satisfaire aux conditions suivantes :

a) Une condition de progrès. Il est interdit de se répéter : chaque énoncé est censé apporter une information nouvelle, sinon il y a rabâchage.

b) Une condition de cohérence. Nous n'entendons pas seulement par là l'absence de contradiction logique, mais l'obligation, pour tous les énoncés, de se situer dans un cadre intellectuel relativement constant, faute duquel le discours se dissout en coq à l'âne. Il faut donc que certains contenus réapparaissent régulièrement au cours du discours, il faut, en d'autres termes, que le discours manifeste une sorte de redondance. [...] Il est considéré comme normal de répéter un élément sémantique déjà présent dans le discours antérieur — pourvu qu'il soit repris sous forme de présupposé (il peut d'ailleurs être présupposé dès le début). Il semble ainsi que la satisfaction simultanée des deux exigences signalées tout à l'heure soit directement liée à la distinction du posé et du présupposé. La redondance est assurée par la répétition des éléments présupposés. Quant au progrès, c'est au niveau du posé qu'il doit se faire, par la présentation, à chaque énoncé, d'éléments posés inédits.

(Ducrot, 1972 : 88-89)

2.4. DÉVIATIONS DE LA PRÉSUPPOSITION

Voilà pour l'utilisation « normale » de la présupposition : elle n'apporte pas quelque chose de nouveau. Il serait plus juste de dire qu'elle *ne se représente pas* comme apportant une information nouvelle, elle *fait comme si* l'interlocuteur connaissait le contenu qu'elle véhicule. On peut aller plus loin : la présupposition attribuée de force à l'interlocuteur un savoir partagé, montrant ainsi que le locuteur non seulement se fait une image du savoir de son interlocuteur, mais inscrit dans la langue elle-même cette image qui, si elle ne correspond pas à la réalité, doit néanmoins être admise comme telle par l'interlocuteur. Si ce dernier n'accepte pas l'image que le locuteur lui attribue et réfute les présupposés (qui n'ont en principe pas à être l'objet du dire), il remet en question non

seulement la parole de l'autre, mais également son comportement énonciatif. On entre alors dans un dialogue à caractère polémique.

Dans *La Sophonisbe* de Mairet, la première scène du premier acte oppose Syphax à sa femme Sophonisbe, qu'il accuse, sur la foi d'une lettre qu'elle aurait écrite à son amant, de l'avoir trompé :

Il lui montre sa lettre

Désavoueras-tu point ces honteux caractères,
Complices et témoins de tes feux adultères ?

Sophonisbe

Non, Sire, ils sont de moi, je ne le puis nier,
Et n'ai pas entrepris de me justifier
Par un trait effronté de visible impudence :
Il est vrai, j'ai failli, mais c'est par imprudence [...]

Syphax

O Dieux ! as-tu perdu le sens avec la honte ?
Ta faute, ce dis-tu, vient de m'avoir caché
Le généreux dessein de commettre un péché;
O réponse indiscrete autant comme insensée !
Explique, explique mieux ta confuse pensée,
Excuse ton offense au lieu de l'aggraver,
Et ne te souille pas au lieu de te laver.
[...]

Sophonisbe

Vous prenez mal le sens des choses que je dis,
Je veux dire, Seigneur, afin que je m'explique,
Que jamais le flambeau d'un amour impudique,
Quoi que vous en croyez, ne m'échauffa le sein :
Et que j'avais écrit pour un autre dessein :
C'est par là où je prétends prouver mon innocence,
Si votre Majesté m'en donne la licence.

(v. 55-80)

Cet extrait est très intéressant, car l'incompréhension des deux personnages découle d'une utilisation différente des présupposés. L'accusation de Syphax, lorsqu'il lui tend la lettre, repose sur deux présupposés :

- a) ces caractères ont été écrits par toi,
- b) tu as eu des feux adultères.

Le présupposé a) entraîne logiquement le présupposé b). Or, dans la réplique suivante, Sophonisbe accepte explicitement le présupposé a). Syphax en déduit qu'elle accepte aussi le présupposé b). Ceci lui paraît d'ailleurs tellement invraisemblable, qu'il lui

demande des explications supplémentaires. Sophonisbe a bien compris où se trouvait le malentendu et veut prouver à Syphax qu'il a tort. Pour ce faire elle doit reprendre le présupposé b) et très clairement le nier : « jamais le flambeau d'un amour impudique, quoi que vous en croyez, ne m'échauffa le sein ». Elle remet donc en question, pour se tirer d'affaire, le lien logique entre le présupposé a) et le présupposé b), ce qui lui permet à la fois d'accepter le premier présupposé et de réfuter le second. Mais, on l'a vu, pour bien appuyer sa défense, elle doit non seulement rejeter le présupposé b), mais en plus accuser en retour Syphax de ne rien comprendre et d'appuyer ses accusations sur des conclusions hâtives : « Vous prenez mal le sens des choses que je dis ». Elle remet ainsi en question l'attitude de son interlocuteur.

Un autre exemple de remise en question des présupposés nous semble incontournable ici. Il s'agit de la fameuse scène entre Chimène et Rodrigue après la mort du Comte.

Don Rodrigue

[...]

Au nom d'un père mort ou de notre amitié,
Punis-moi par vengeance ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

Chimène

Va, je ne te hais point.

Don Rodrigue

Tu le dois.

Chimène

Je ne puis.

Don Rodrigue

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits ?
Quand on saura mon crime et que ta flamme dure,
Que ne publieront point l'envie et l'imposture !
Force-les au silence et sans plus discourir
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

(Corneille, *Le Cid*, v. 959-968)

Le mouvement est inverse de celui de l'exemple précédent : il y a recherche de conflit par Don Rodrigue, alors que Chimène refuse d'entrer en jeu. Rodrigue présuppose la haine de Chimène (« vivre avec ta haine »), sentiment tout à fait légitime puisqu'il a tué son père. Le présupposé découle donc, comme dans l'exemple précédent,

d'un lien logique avec les faits admis par les deux interlocuteurs (la mort du Comte). Mais Chimène réfute ce présupposé : « Va, je ne te hais point ». Ce rejet du présupposé de Rodrigue n'a pas pour but d'entrer directement en conflit avec lui, mais plutôt de remettre en question le monde même dans lequel elle vit : s'il est communément logique de haïr le meurtrier de son père (comme en témoigne la réplique suivante de Rodrigue : « Tu le dois »), elle-même, en tant qu'individu, choisit au contraire de continuer à l'aimer, faisant fi de la société (« Je ne puis »). On sait l'effet que cette scène a eu sur le public de l'époque : la vraisemblance bousculée a provoqué l'admiration plutôt que le rejet.

Si l'interlocuteur ne désire pas entrer en conflit, il continuera le dialogue normalement, *se montrant comme* acceptant les présupposés du locuteur et faisant alors sienne l'image que ce dernier veut lui attribuer par son énoncé. On voit ici le caractère subversif et puissant de la présupposition. Notons encore rapidement comment la présupposition met en jeu la face des interlocuteurs : si le locuteur utilise un présupposé, il montre l'information véhiculée comme évidente et peut ainsi indirectement rabaisser son interlocuteur dont le savoir encyclopédique est moins étendu; en contre-partie, la sienne s'en trouve rehaussée puisqu'en présentant l'information comme manifeste il fait état de son savoir.

Une déviation moins répréhensible de la présupposition nous intéresse tout particulièrement ici. Si, idéalement, la présupposition ne présente rien de nouveau (par opposition au posé), dans les faits, elle peut donner des informations nouvelles pour l'interlocuteur. Ceci se rencontre souvent dans des dialogues entre personnes qui ne se connaissent pas bien. En effet, un certain cadre est introduit sous forme de présupposés, concernant par exemple le fait d'être marié, d'avoir une voiture, de travailler, etc. Ces informations n'étant pas sensationnelles pour l'interlocuteur, il est tout à fait légitime de les présupposer d'emblée. Des énoncés du type « J'ai dû me lever tôt ce matin pour conduire mes enfants à l'école » sont fréquents alors que l'interlocuteur n'est pas encore au courant du statut de parent du locuteur.

Ces « raccourcis » sont non seulement fréquents, mais surtout indispensables. En effet, si tous les éléments d'une conversation devaient être posés, il serait extrêmement difficile de progresser dans le sujet d'une discussion. La présupposition apparaît donc comme un élément fondamental de l'économie du langage. De plus, son

utilisation n'est pas soumise, comme l'est l'utilisation du posé, à la contrainte de l'enchaînement thématique : « La totalisation des présupposés, en revanche, qu'elle soit obtenue par un *et* ou par tout autre enchaînement, n'est nullement bloquée par l'identité des éléments à totaliser » (Ducrot, 1972 : 89). Dans un même énoncé peuvent alors se trouver une grande quantité d'éléments divers, utiles à la connaissance de l'interlocuteur.

2.5. LE TROPE PRÉSUPPOSITIONNEL

Ceci nous amène à l'utilisation maximale de l'économie procurée par la présupposition. En effet, si un énoncé peut contenir plusieurs éléments présupposés, non connus de l'interlocuteur, il est alors possible pour le locuteur de renverser l'ordre d'importance des indications données par son énoncé : par le biais d'un énoncé dont le posé n'est que secondaire pour l'interlocuteur peuvent être introduits des présupposés dont l'importance devient primordiale. Il s'agit alors de ce que C. Kerbrat-Orecchioni appelle un trope présuppositionnel :

Je parlerai de trope présuppositionnel dès lors qu'un énoncé est manifestement utilisé (ainsi qu'en témoignent certains « indices » du trope) pour informer d'abord de ce qu'il présuppose.

(1986 : 116)

Le trope commence à partir du moment où le sujet décodeur non seulement focalise sur le contenu présupposé son activité interprétative, mais encore fait l'hypothèse que c'est justement ce contenu-là qu'il s'agissait pour l'émetteur de lui transmettre prioritairement.

(1986 : 117)

Le trope présuppositionnel participe lui aussi à l'économie de la langue, mais il est généralement utilisé pour des raisons tactiques : stratégie de contournement, il permet de dire sans exhiber ce qu'on voulait dire. On ne veut en apparence pas donner trop d'importance aux éléments présupposés, alors que le but du posé est justement de faire passer avant tout l'information présupposée. La parole se voile alors d'un filet de sécurité derrière lequel le locuteur peut, en tout temps, s'abriter.

Nous allons voir que dans le cadre de l'exposition théâtrale, le trope présuppositionnel prend une dimension particulière, notamment en tant qu'outil d'économie du langage.

3. PRÉSUPPOSITION ET EXPOSITION

3.1 UTILITÉ DE LA PRÉSUPPOSITION

On comprend que la notion de présupposition soit capitale dans le dialogue théâtral, discours « second », artistique, qui doit utiliser, par manque de place, une grande quantité d'éléments préconstruits.

Le présupposé fait partie de tout le bagage d'information dont disposent non pas seulement le locuteur, mais l'allocutaire dans le dialogue, — et le destinataire-spectateur.

(Ubersfeld, 1996 : 73).

L'utilité de la présupposition au théâtre est d'autant plus fondamentale pour la scène d'exposition. En effet, elle permet d'introduire une foule d'indications à l'intention du lecteur, sans nuire à la vraisemblance et à la cohérence des dialogues entre les personnages. Si l'on se replace au niveau des personnages, la présupposition répond aux contraintes de son emploi et l'utilisation qu'il en est fait correspond au critère courant que nous avons donné plus haut : présupposition = information connue. Inversement, les personnages tiennent compte, par exemple, des connaissances de leur interlocuteur et ne présentent pas comme nouvelles (sur le mode du posé) des informations qui sont forcément connues étant donné le monde dans lequel ils vivent.

Par contre, une déviation commence à partir du moment où l'on fait intervenir le second niveau de communication, celui entre l'auteur et le lecteur. En effet, puisque, en vertu de l'usage courant des présupposés, l'auteur peut en introduire un grand nombre dans un même énoncé (grâce à la non-contrainte thématique), ces mêmes présupposés peuvent acquérir une importance informationnelle supérieure à celle du posé. On voit ici l'économie fondamentale qu'apporte la présupposition à l'exposition : à un énoncé correspond un posé (de moindre importance pour le lecteur) et plusieurs présupposés (chacun porteur d'une information majeure). La concentration syntaxique est alors source de densité d'information.

Si l'auteur utilise ce moyen détourné pour renseigner son lecteur, c'est qu'il peut compter sur les compétences de sujet parlant de ce dernier. En effet, tout interlocuteur a déjà été confronté à des dialogues où la connaissance du locuteur — par exemple — passe par le repérage et l'analyse des informations présupposées. Or, lorsque le lecteur se trouve au début d'une pièce de théâtre, il est particulièrement attentif à tous les indices linguistiques qui lui sont donnés par le biais des dialogues des personnages (même s'il n'entre pas lui-même directement dans le processus communicatif) et notamment aux présupposés qui jalonnent le développement des répliques. Il sait que les présupposés sont une source fertile de renseignements sur le monde dans lequel il entre.

3.2. HYPOTHÈSE

On peut alors se demander si une scène d'exposition ne devient pas, dans la relation auteur/lecteur, un immense trope présuppositionnel, où le posé devient secondaire par rapport au présupposé.

Si l'on étudie la première scène d'une pièce de théâtre, on remarque que, tout étant nouveau pour le lecteur, chaque présupposé devient informatif, même si l'importance de l'information peut varier. Ainsi, si le dialogue entre les personnages ne porte pas, par ses posés, sur un thème crucial pour la compréhension de la pièce, les présupposés permettent néanmoins au lecteur de situer les personnages géographiquement, de comprendre leurs liens de parenté, etc. Grâce à l'économie apportée par la présupposition, la concentration des informations est forte. C'est pourquoi il nous semble possible de dire qu'une scène expositionnelle en début de pièce est un vaste trope présuppositionnel, puisque l'information présupposée est plus riche que l'information posée. De plus, il y a une volonté évidente de l'auteur de transmettre *avant-tout* ces informations présupposées à son lecteur.

À mesure que la pièce avance, les présupposés perdent de leur importance informationnelle, puisque le lecteur connaît de mieux en mieux le monde des personnages. L'importance informative des présupposés est donc inversement proportionnelle au degré de savoir du lecteur et on ne peut dès lors parler de trope présuppositionnel qu'en début de pièce.

3.3. L'EXEMPLE DE *RODOGUNE*

Afin d'illustrer et mettre à l'épreuve cette hypothèse, comparons le début de la première scène de l'acte I de *Rodogune* et celui de la deuxième scène de l'acte II.

Laonice à Timagène :

Enfin ce jour pompeux, cet heureux jour nous luit,
 Qui d'un trouble si long doit dissiper la nuit,
 Ce grand jour où l'hymen, étouffant la vengeance,
 Entre le Parthe et nous remet l'intelligence,
 Affranchit sa princesse, et nous fait pour jamais
 Du motif de la guerre un lien de la paix;
 Ce grand jour est venu, mon frère, où notre reine,
 Cessant de plus tenir la couronne incertaine,
 Doit rompre aux yeux de tous son silence obstiné,
 De deux princes gémeaux nous déclarer l'aîné;[...]

(v. 1-10)

Mais n'admirez-vous point que cette même reine
 Le donne pour époux à l'objet de sa haine,
 Et n'en doit faire un roi qu'afin de couronner
 Celle que dans les fers elle aimait à gêner ?
 Rodogune, par elle en esclave traitée,
 Par elle se va voir sur le trône montée,
 Puisque celui des deux qu'elle nommera roi
 Lui doit donner sa main et recevoir sa foi.

(*Rodogune*, v.15-22, nous soulignons)

Nous ne prétendons pas faire un relevé exhaustif des présupposés de cet extrait (un tel travail serait-il d'ailleurs possible ?), mais nous pouvons en énumérer quelques-uns en fonction des types que nous avons relevés plus haut.

a) *Les verbes aspectuels* : « dissiper », « remet », « cessant », « rompre », etc. Les verbes « dissiper » et « remettre » nous informent du trouble « social » dans lequel se trouvent les personnages et leur peuple, en posant le changement qu'ils attendent et présupposant les problèmes qu'ils vivent : « dissiper la nuit » (dans le sens de période noire) présuppose qu'elle existe actuellement et « remettre l'intelligence » (dans le sens d'accord) présuppose les conflits actuels.

Quant aux verbes « cesser » et « rompre » ils renseignent plus précisément sur la nature des problèmes évoqués précédemment :

« cesser de tenir la couronne incertaine » présuppose que le possesseur du trône n'est pas connu, ceci étant dû au silence actuel de la reine, présupposé par « rompre [...] son silence obstiné ».

Par le biais de la présupposition sont donc transmises des informations de toute première importance sur la situation politique à l'ouverture de la pièce.

b) *Les expressions définies* : « cet heureux jour », « l'hymen », « la vengeance », « sa princesse », « la guerre », « la paix », « notre reine », « deux princes gémeaux », etc. : tous ces noms précédés d'une expression définie ont leur existence présupposée et sont source de nombreux renseignements. Ils complètent et précisent l'état de la situation actuelle : l'imminence d'un mariage qui suit une période de guerre, motivée par la vengeance, et qui ouvre une période de paix. Les personnages sont introduits par leur fonction sociale : il y a une princesse, une reine, ainsi que deux princes jumeaux. Notons que l'utilisation des expressions définies permet une grande économie d'énoncés, évitant précisément les énoncés du type « il y a... » que nous utilisons pour expliciter les présupposés.

Une dernière remarque peut être ajoutée à l'utilisation des expressions définies : nous avons déjà vu plus haut la technique que j'appellerai du « zoom avant », qui consiste à parler des personnages de façon générale, puis à les préciser peu à peu, pour finir par donner leur nom. Dans cet extrait, nous observons essentiellement la première étape, qui met en place les personnages par le biais de leur fonction sociale (de façon présupposée par l'article défini); pour un seul personnage le zoom se fera de façon complète : « sa princesse », « l'objet de sa haine », « celle que dans les fers elle aimait à gêner », qui est finalement dénommée explicitement : « Rodogune ». Cette mise en place progressive, qui se fait essentiellement par la présupposition (expressions définies, expansion relative), permet de capter l'attention du lecteur par un certain suspense sur l'identité du référent, tout en lui glissant des informations sur ce personnage; ceci afin d'amener le lecteur à se construire une représentation claire de la situation en focalisant sur un des personnages clés de l'intrigue.

c) *Les expansions adjectivales ou relatives* : « la couronne incertaine », « son silence obstiné », « celle que dans les fers elle aimait à gêner », etc. La richesse de ces expansions est évidente : sans trop alourdir le discours, de nombreux renseignements de nature très diverse mais d'importance évidente sont introduits. La

récurtivité de la langue permet une expansion quasi à l'infini et seul le souci de ne pas surcharger la mémoire du lecteur doit limiter ce genre d'expansions.

d) *Les systèmes subordonnants* : « où notre reine, [...] doit rompre aux yeux de tous son silence obstiné, [...] puisque celui des deux qu'elle nommera roi Lui doit donner sa main et recevoir sa foi ». Les deux subordonnées introduites respectivement par « où » et par « puisque » introduisent des éléments présupposés, puisqu'ils ne constituent pas l'objet principal de l'énoncé (le terme de subordonné témoigne d'ailleurs au niveau grammatical de cet état de fait). Si l'on appliquait le test de la négation au verbe principal par exemple, ces éléments subordonnés resteraient. De plus, la réplique suivante de l'interlocuteur n'est pas censée porter sur ces éléments qu'il est tenu d'accepter pour vrais, à moins qu'il n'entre en polémique sur le contenu des présupposés et accuse alors le locuteur d'avoir un comportement énonciatif biaisé, puisqu'il baserait son discours sur des contre-vérités. L'utilisation habituelle de « puisque » va d'ailleurs dans ce sens : sa description a montré que cette conjonction introduit un contenu présenté comme connu des interlocuteurs et servant de base à un éventuel développement argumentatif : « [...] "puisque" permet surtout de rappeler le discours d'autrui sous forme d'une image d'un espace sémantique hétérogène » (Adam, 1990 : 244).

e) *Les énoncés interrogatifs* : « (Mais n'admirez-vous point) que cette même reine Le donne pour époux à l'objet de sa haine, Et n'en doit faire un roi qu'afin de couronner Celle que dans les fers elle aimait à gêner ? » Cet énoncé interrogatif montre le pouvoir d'une telle structure syntaxique pour l'exposition : si la question réelle entre les interlocuteurs/personnages porte sur le fait d'admirer ou non (ce qui, on le conçoit bien, n'a en réalité aucune importance pour le déroulement de la pièce), la suite de ce verbe est matière à renseignement pour le lecteur. Or, cette suite du verbe n'étant que présupposée, c'est-à-dire ne constituant pas le noyau de l'énoncé interrogatif, elle peut être très largement étendue et introduire des éléments de nature diverse, sans besoin de cohérence thématique (alors que le verbe central, porteur du posé, doit répondre aux règles de progression thématique par exemple, comme en témoigne la réplique suivante qui reprend ce verbe : « Mais pour mieux admirer, [...] »). On pourrait très bien imaginer que cet énoncé interrogatif s'étende considérablement, avec une juxtaposition des subordonnées :

« n'admirez-vous point que [...], que [...], que [...], que [...] », etc, chaque segment entre crochets portant sur des thèmes différents et donnant au lecteur une multitude d'informations. Mais il va de soi que la lourdeur stylistique ainsi que la surcharge mémorielle du lecteur qui en découleraient limitent l'utilisation de ce procédé.

Comme on le voit très bien dans cet exemple, tant les systèmes subordonnants que les énoncés interrogatifs permettent de verbaliser de façon cohérente et complète, mais présupposée, la situation à l'ouverture de la pièce : en effet, après avoir donné des bribes d'informations par les expressions définies et les verbes aspectuels, la fin de cette première réplique établit « explicitement » la problématique du monde dans lequel entre le lecteur en lui résumant en quelque sorte la situation.

L'exemple que nous venons d'étudier devait nous permettre de montrer l'inversion informative des posés et des présupposés dans une scène d'exposition au niveau auteur/lecteur. Nous avons montré la concentration incroyablement riche des informations présupposées. Afin de faire une comparaison cohérente il faudrait également relever les posés de cette réplique. Tout comme il est difficile d'établir une liste exhaustive et distincte des présupposés, il est également incommode de clairement séparer les posés, d'autant qu'ils sont souvent étroitement imbriqués aux présupposés. Néanmoins, par souci de méthodologie, nous aimerions essayer de les dégager au plus juste. À y regarder de plus près, seuls les verbes dits principaux et une partie de leur suite sont porteurs de posés : « luit », « fait pour jamais du motif de la guerre un lien de la paix », « est venu », « va faire l'un sujet, et l'autre souverain », « n'admirez-vous point ? », « Rodogune par elle se va voir sur le trône montée ». Mais leur suite contiennent elles-mêmes des présupposés, ce qui rend ce découpage à la fois difficile et artificiel. Cependant, il paraît clair que le lecteur puise dans les présupposés un nombre largement plus considérable d'informations qu'il ne le fait dans les posés, ce qui prouve indiscutablement la présence d'un trope présuppositionnel généralisé dans l'exposition, au niveau de la communication auteur/lecteur. Nous insistons sur ce dernier point : le trope présuppositionnel n'est opérationnel qu'à ce niveau de communication et non pas au niveau de communication entre les personnages.

Par contre, si l'on compare cette première scène de *Rodogune* avec la première de l'acte II, on constate un statut tout autre des présupposés :

Laonice

La joie en est publique, et les princes tous deux
Des Syriens ravis emportent tous les vœux :
L'un et l'autre fait voir un mérite si rare
que le souhait confus entre les deux s'égaré
Et ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement
N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement.
Ils penchent d'un côté, prêts à tomber de l'autre :
Leur choix pour s'affermir attend encor le vôtre,
Et de celui qu'ils font ils sont si peu jaloux
Que votre secret su les réunira tous.

(v. 429-438)

Par les présupposés nous retrouvons des thèmes déjà parus dans la première scène : ce jour est heureux, il y a deux princes, la reine n'a pas encore choisi, la reine est détentrice d'un secret qu'elle n'a pas encore dévoilé. Toutes ces informations, si elles apparaissent bien par les présupposés ne sont néanmoins pas nouvelles pour le lecteur qui est déjà bien informé des enjeux de l'intrigue. Par contre, ce que Laonice apprend à la Reine sur le mode du posé, à savoir que le peuple acceptera le choix de la reine, est également informatif pour le lecteur. Nous avons donc ici un renversement de la valeur informative de la présupposition, puisque le posé reprend sa place en haut de l'échelle informative par rapport au présupposé dans le cadre de la communication auteur/lecteur. Il apparaît donc que le trope présuppositionnel est inhérent à la scène d'exposition, mais qu'il disparaît au-delà de ces scènes construites essentiellement dans le but d'informer le lecteur.

4. CONCLUSION

L'exposition théâtrale classique, tenue de se développer uniquement dans le cadre de dialogues entre les personnages se voit doublement contrainte : elle a des informations à transmettre absolument au lecteur, mais elle doit également respecter la vraisemblance de l'interaction — tant du point de vue pragmatique que linguistique.

La présupposition entre alors en jeu. Les possibilités d'utilisation détournée qu'elle offre sont spécialement riches pour l'exposition. Puisqu'elle peut introduire des informations nouvelles et les accumuler sans contrainte thématique, elle permet au lecteur attentif de reconstruire le monde de la pièce, tout en économisant les énoncés. Ainsi, l'exposition présente la particularité de transformer globalement le but de la présupposition en l'utilisant avant tout comme source d'information nouvelle, au détriment du posé dont l'intérêt informationnel devient très secondaire, sinon nul. C'est pourquoi nous avons été amenée à présenter l'exposition comme un gigantesque trope présuppositionnel.

© Florence Epars Heussi

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1990) : *Eléments de linguistique textuelle*, Liège : Mardaga.
- DUCROT, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986) : *L'implicite*, Paris : Armand Colin.
- UBERSFELD, A. (1996) : *Lire le théâtre III*, Paris : Belin.

De l'énonciation à l'enaction. L'inscription corporelle de la langue

Yves Erard
Université de Lausanne

Comment l'émergence subsymbolique et la
computation symbolique pourraient-elles
être reliées ?

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 148)

1. INTRODUCTION

Quels sont les rapports de la pensée et du langage ? Question difficile et souvent débattue.

Et pourtant, cet article se voudrait une réponse; une réponse qui pose des questions :

D'abord à la théorie de l'énonciation de E. Benveniste, ensuite à des gens par l'intermédiaire d'une enquête par questionnaire, enfin aux sciences cognitives, plus précisément à la théorie de l'enaction.

Et j'espère trouver des réponses qui poseront à leur tour des questions, mais des questions différentes.

Par exemple, quels sont les rapports du corps et du langage ?

2. L'ÉNONCIATION

L'énonciation est une théorie linguistique qui a d'abord été définie par E. Benveniste et qui a été développée ensuite par d'autres

linguistes. Pour l'aborder, j'ai décidé de revenir à un texte original, dans les deux sens du terme, qui se trouve dans *Problèmes de linguistique générale* 2¹ et plus particulièrement à « l'appareil formel de l'énonciation » dans lequel est défini le cadre conceptuel de l'énonciation. J'en proposerai une lecture commentée. Que le lecteur ne s'étonne donc pas de trouver beaucoup de références à ce texte dans ce qui suit, mais il me semblait important de le citer fréquemment, pour ne pas déformer la pensée de son auteur tout en gardant une distance critique.

Benveniste formule la définition de l'énonciation en ces termes :

L'énonciation est cette [la] mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation

(Benveniste, 1974 : 80)

Mais Benveniste insiste sur le fait que cette utilisation de la langue ne correspond pas à l'étude de la parole — au sens que lui donne Saussure — qui ne s'intéresse pas à celui qui la produit.

[...] c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation.

(Benveniste, 1974 : 80)

Malgré ce retour de l'individu dans sa parole, il ne s'agit à aucun moment de s'intéresser au sujet parlant dans sa dimension psychologique, sociale ou culturelle. Benveniste se situe « à l'intérieur de la langue » et opte pour une analyse des formes de l'énonciation :

Nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise.

(Benveniste, 1974 : 81)

On peut se demander alors s'il n'y a pas discordance entre l'objet de l'étude et l'approche méthodologique. En effet, l'objet de l'énonciation est la relation de l'énonciateur à son énoncé, mais l'analyse se focalise sur les formes linguistiques. Cette critique peut

¹Benveniste, 1974.

d'ailleurs viser d'autres théories de l'énonciation comme le souligne M. Mahmoudian :

De façon plus générale, il nous semble que les positions prises par nombre de courants post-structuraux procèdent d'un curieux mélange de refus et de conservation des principes structuralistes.

On veut intégrer — à l'encontre des préceptes structuralistes — à la description, les circonstances de la production de l'énoncé, mais on se refuse à prendre en compte tant la dimension psychique que la dimension sociale. Que reste-t-il alors des conditions d'énonciation ?

(Mahmoudian, 1997 : 134)

Le point de vue du sujet parlant apparaîtra pourtant, mais seulement dans l'interprétation des formes linguistiques, autrement dit par le truchement de l'intuition du linguiste qui est, malgré tout, un sujet parlant parmi d'autres.

Il est vrai que la prise en charge de l'observation par le linguiste disparaît souvent du texte scientifique qui la rapporte. Par exemple, le « nous » de « nous tenterons d'esquisser [...] les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise »², que j'ai cité plus haut, est la dernière marque de prise en charge par l'énonciateur de son interprétation scientifique qui figure dans le chapitre qui concerne l'appareil formel de l'énonciation du livre *Problèmes de linguistique générale* de Benveniste. Ce « nous » apparaît à la page 81 et aucune marque renvoyant à l'énonciation ne réapparaîtra jusqu'à la fin du chapitre, page 88.

Et pourtant c'est bien le linguiste qui interprète les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise. Qu'il opte pour le point de vue du récepteur interprétant dans l'énoncé les indices de l'énonciation du locuteur qui mobilise la langue pour son compte ne fait que changer la perspective.

L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation.

(Benveniste, 1974 : 81)

²Benveniste, 1974 : 81.

On pourrait ajouter, du point de vue de celui qui l'interprète c'est à dire le récepteur, ici le linguiste.

Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, [...]
(Benveniste, 1974 : 82)

Il est sous-entendu ici que ces indices sont interprétés par l'allocutaire, linguiste ou non.

L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole.
(Benveniste, 1974 : 82)

On peut compléter qu'il est introduit dans sa parole aux yeux de celui qui l'écoute.

La présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne.
(Benveniste, 1974 : 82)

Centre de référence grâce auquel l'allocutaire peut interpréter la relation de l'énonciateur à son énoncé.

On pourrait multiplier les exemples où le point de vue de l'énonciateur scientifique est difficile à déterminer.

Cette disparition du point de vue du co-locuteur, interprète de l'énoncé du locuteur est d'autant plus surprenante que Benveniste insiste dans son texte sur le fait que :

Ce qui en général caractérise l'énonciation est *l'accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé ou collectif.

Cette caractéristique pose la nécessité de ce qu'on peut appeler le cadre figuratif de l'énonciation. Comme forme de discours, l'énonciation pose deux "figures" également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation. C'est la structure du dialogue. Deux figures en position de partenaires sont alternativement protagonistes de l'énonciation. Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation.

(Benveniste, 1974 : 85)

La théorie de l'énonciation de Benveniste réintroduit explicitement la relation du locuteur à son énoncé dans la description, mais tend à masquer le travail d'interprétation du

descripteur qui, en dernier analyse n'est autre que le travail d'interprétation du locuteur en position d'allocutaire. On fait entrer l'individu dans la description linguistique par la grande porte pour l'évacuer par la fenêtre en effaçant le point de vue de l'observateur de la description.

Benveniste court ainsi le risque de réifier l'énonciation, l'érigeant en principe explicatif alors qu'elle n'est que le produit de l'interaction interprétative du locuteur et du co-locuteur.

On peut en voir un exemple dans l'affirmation suivante :

Ainsi l'énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promeut littéralement à l'existence.

(Benveniste, 1974 : 84)

Que faut-il entendre, ici, par "l'énonciation promeut littéralement à l'existence" ?

Du point de vue de l'émission, à chaque énonciation apparaîtront des signes indices de la relation du locuteur à son énoncé. Dans un énoncé comme *je suis là aujourd'hui*, le présent, la forme *je*, *là* et *aujourd'hui* seront interprétés par rapport à l'énonciation certes, mais si la figure de l'allocutaire venait à manquer, il n'y aurait pas d'interprétation du tout. Vous pouvez énoncer autant de fois que vous voulez dans le désert *je suis là aujourd'hui* tant qu'il n'y aura personne pour vous écouter et interpréter la relation des formes *je*, *là*, le présent et *aujourd'hui* à votre énonciation elles n'auront d'existence que pour vous en tant qu'allocutaire de votre propre énonciation, mais sans interprétation puisqu'en l'énonçant vous connaissez le lien entre ces formes et l'énonciation.

Du point de vue de la réception, l'allocutaire promouvra à l'existence certains signes par l'interprétation de ceux-ci en relation à l'énonciation, comprise comme le lien du locuteur à son énoncé. Mais cette interprétation dépendra de la présence du locuteur à son énonciation. Vous pouvez écouter une bande magnétique sur laquelle un locuteur absent a enregistré l'énoncé *je suis là aujourd'hui*, sans accès à l'énonciation, vous ne pourrez pas interpréter les formes *je*, présent, *là* et *aujourd'hui*.

Pris seuls, les points de vue du locuteur et de l'allocutaire ne suffisent pas à expliquer le processus d'interprétation des indices liés à l'énonciation. Il faut donc entendre par énonciation la présence de l'énonciateur à son énoncé et de manière concomitante,

l'interprétation par l'allocutaire de certains signes comme relevant de la relation du locuteur à son énoncé. Certains signes sont "promus à l'existence" par ce double mouvement, dont la notion d'énonciation n'est que l'abstraction.

Mais cette « description un peu abstraite »³, qui regroupe sous le terme d'énonciation le point de vue du destinataire et celui du destinataire tend à faire oublier la différence fondamentale qui existe entre les deux perspectives :

Niels Bohr voit dans « le caractère inséparable du contenu objectif et du sujet observant » une prémisses de toute connaissance bien définie. De toute évidence, cette remarque vaut pour la linguistique; la position de l'observateur par rapport à la langue observée et décrite doit être exactement identifiée.[...] De plus si l'observateur est situé à l'intérieur du système, il faut bien comprendre que le langage présente deux aspects très différents selon qu'on se place du point de vue du destinataire ou de celui du destinataire, selon que le langage est vu de l'une ou de l'autre extrémité du canal de la communication. En gros, le processus d'encodage va du sens au son, et du niveau lexico-grammatical au niveau phonologique, tandis que le processus de décodage présente la direction inverse — du son au sens, et des éléments aux symboles. Tandis que l'orientation (Einstellung, set) vers les constituants immédiats est au premier plan dans la production du discours, pour la perception le message est d'abord un processus stochastique. [...] Ces deux aspects distincts du langage sont irréductibles l'un à l'autre; tous deux sont également essentiels et doivent être regardés comme complémentaires.

(R. Jakobson, 1963 : 93-94)

Reprenons maintenant, à la lumière du texte de Jakobson, l'exemple de l'énoncé *je suis là aujourd'hui*. Au moment de l'énonciation, le locuteur connaît le sens de *je*, présent, *là et aujourd'hui*, par contre l'allocutaire devra interpréter ces signes en faisant appel à sa connaissance de la situation — qui parle, à quel moment, en quel lieu. La particularité de ces signes linguistiques ne réside donc pas en eux-mêmes mais dans le processus cognitif d'interprétation qu'ils infèrent.

Je ne suis, par conséquent, pas complètement d'accord avec Benveniste quand il affirme :

³Benveniste, 1974 : 82.

Ainsi l'énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promet littéralement à l'existence. Car ils ne pourraient prendre naissance ni trouver emploi dans l'usage cognitif de la langue. Il faut distinguer les entités qui ont dans la langue leur statut plein et permanent et celles qui émanent de l'énonciation, n'existent que dans le réseau d'« individus » que l'énonciation crée et par rapport à l'« ici-maintenant » du locuteur. Par exemple; le « je », le « cela », le « demain » de la description grammaticale ne sont que les « noms » métalinguistiques de *je*, *cela*, *demain*, produits dans l'énonciation.

(Benveniste, 1974 : 84)

Il me semble qu'ici, Benveniste a tendance à réifier « certaines classes de signes » dont l'« existence » dépend de l'énonciation (au sens d'interaction du locuteur/co-locuteur et leur rapport à l'énoncé), c'est-à-dire, et surtout, du processus interprétatif du destinataire par rapport à l'énonciation. En effet, leur existence émane de l'énonciation en tant que processus interprétatif lié aux conditions d'énonciation.

À moins d'avoir une vision mystique de l'énonciation, je ne vois pas comment expliquer l'« existence » de signes linguistiques en dehors de tout lien d'un sujet interprétant à ces signes. Leur « existence » n'apparaît pas comme par enchantement mais suite à un processus cognitif d'un interprétant, linguiste ou non. Que ce processus soit en relation avec l'énonciation est un autre problème.

De la même manière, quand Benveniste interprète le *je*, *cela*, *demain*, de la description grammaticale comme les « noms » de *je*, *cela*, *demain*, produits dans l'énonciation, il me semble oublier que cette description est le produit de l'interprétation du descripteur, donc d'un processus cognitif d'un interprétant, ici le linguiste.

De plus, l'usage métalinguistique de formes comme *je*, *cela*, *demain*, ne se restreint pas à la description linguistique, mais est d'emploi courant dans la langue. L'énoncé *je est un autre* de Rimbaud en est un exemple célèbre, mais il existe d'autres emplois métalinguistiques de formes habituellement liées à l'énonciation :

- *Il n'y a pas de je n'ai pas le temps qui fasse.*
- *J'en ai assez d'entendre je ne peux rien pour vous.*
- *Tu peux me dire tu.*
- *Demain est un autre jour.*
- *Voilà ce que je vous conseille, maintenant vous ferez ce que vous voudrez.*

Etc.

Tous ces énoncés peuvent parfaitement apparaître dans un contexte énonciatif, c'est-à-dire dans la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».⁴

On m'objectera que dans ce type d'exemples, le locuteur ne prend pas en charge son énoncé et que, par conséquent, on ne peut pas à proprement parler d'énonciation. Ce serait oublier que c'est l'énonciataire qui interprète l'énoncé comme non-pris en charge par le locuteur. Que ce processus cognitif d'interprétation ne lie pas l'énoncé à son énonciation est un autre problème.

On pourra aussi objecter que les exemples utilisés relèvent d'usages exceptionnels, métaphoriques ou figés. Si par là on entend non pas exclure ces contre-exemples en les classant dans des catégories descriptives *ad hoc* pour préserver la cohérence de la théorie, mais relativiser l'analyse, je serai d'accord avec l'objection. En effet, contrairement à ce que suggère Benveniste, il n'existe pas des formes qui relèvent exclusivement de l'énonciation et d'autres non, mais — et là réside toute la force du modèle de Benveniste — il existe des formes linguistiques qui favorisent une interprétation par rapport à l'énonciation et d'autres pas. C'est ce processus cognitif qui va nous occuper maintenant.

3. COGNITION ET ÉNONCIATION

Si l'on traite les marques linguistiques de l'énonciation non plus en elles-mêmes, mais comme traces d'un processus « c'est parce qu'il y a dans la communication des opérations aux deux bouts que les énoncés prennent un sens »⁵.

En effet, « [...] le premier énonciateur va construire un agencement de marqueurs, ainsi qu'un système de repérage, permettant au second énonciateur d'ajuster un système de repérage congruent et de reconstruire une représentation complexe coïncidant ou non avec celle du premier énonciateur »⁶ (Culioli cité par Menhamen, 1986, p.184).

⁴Benveniste, 1974 : 80.

⁵Culioli cité par Menhamen, 1986 : 183.

⁶Culioli cité par Menhamen, 1986 : 184.

Une fois admis que certaines unités linguistiques peuvent être des traces d'opérations mentales, il devient difficile — à moins de s'en tenir à une description effaçant toute trace d'activité d'interprétation du sujet descripteur — de ne pas lier les opérations linguistiques et l'activité mentale concrète des sujets parlants en émettant des hypothèses psychologiques.

Mais quels pourraient être les processus psychologiques d'interprétation à l'œuvre dans l'énonciation ?

Reprenons l'exemple de l'énoncé *je suis là aujourd'hui*.

Selon la théorie de l'énonciation et dans la perspective du destinataire, l'allocutaire interprétera les formes linguistiques *je*, présent, *là* et *aujourd'hui* par rapport à leurs conditions d'énonciation, c'est-à-dire qui parle, quand et où. Mais il faut préciser et souligner qu'il les interprétera par rapport à sa connaissance de la situation. En effet, cette connaissance venant à manquer, il serait incapable de saisir le sens de cet énoncé. Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer que cet énoncé soit enregistré sur une bande magnétique dont l'origine est inconnue.

Par contre la forme *je* de l'énoncé *il n'y a pas de je n'ai pas le temps qui fasse* ne fera pas appel aux connaissances des conditions d'énonciation de l'allocutaire, mais plutôt à ses connaissances du système linguistique.

Dans les deux cas le processus d'interprétation renvoie à des connaissances, on peut donc légitimement affirmer qu'il s'agit dans les deux cas d'un processus cognitif. La différence entre les deux réside dans la nature des deux opérations cognitives qui ne se basent pas sur les mêmes connaissances et par conséquent pas sur le même processus cognitif.

4. ÉNONCIATION ET MÉMOIRE ÉPISODIQUE

Dans l'exemple *je suis là aujourd'hui* enregistré sur bande magnétique, nous avons vu que l'allocutaire faisait appel à ses connaissances des conditions d'énonciation pour en interpréter le sens. Il faut noter que ces connaissances, bien que liées à l'acte d'énonciation ne leur sont pas forcément contemporaines. L'allocutaire peut très bien se remémorer les conditions dans lesquelles l'énoncé a été produit pour en interpréter le sens.

Il semble (mais je reviendrai sur ce point) que ces connaissances soient liées, tout ou partie, avec la mémoire.

Un développement de la neuropsychologie a suggéré l'existence à un certain niveau d'analyse de deux mémoires différentes : la mémoire épisodique et la mémoire sémantique.

R. Bruyer et M. Van der Linden présentent cette distinction développée par E. Tulving de la manière suivante :

Faut-il considérer la mémoire comme un espace structurellement unitaire : en d'autres termes tous les souvenirs quel que soit leur contenu, ont-ils les mêmes caractéristiques fonctionnelles et structurelles ? Certains psychologues le pensent, mais d'autres (dont l'auteur de ces lignes) considèrent que la mémoire est formée de « souvenirs » différenciés dont les propriétés ne sont sans doute pas réductibles. C'est ainsi que l'on peut opposer la mémoire sémantique à la mémoire épisodique (Table 1). La première est la mémoire des faits et des concepts, la deuxième concerne des événements personnellement vécus et qui peuvent être localisés dans l'espace et le temps d'une destinée singulière.

(1991 : 15)

Cette incartade dans le domaine de la neuropsychologie n'a d'autre but que d'éclairer la théorie de l'énonciation sous un autre jour en essayant de comprendre les mécanismes cognitifs qu'elle met en jeu. Je n'utilise la distinction mémoire épisodique/mémoire sémantique que pour des motifs heuristiques à l'instar de Tulving lui-même :

First, almost everyone seems to be willing to accept the distinction between episodic and semantic memory as an heuristic device that helps us to classify and describes experiments and observations. The heuristic use of the terms "episodic" and "semantic" does not imply commitment to any particular theory about the nature of the distinction. It does, however, aid communication, and it serves as the first step to deeper questions.

(Tulving, 1983 : 60).

De ce point de vue — et en ayant à l'esprit la problématique des connaissances liées aux conditions d'énonciation — il est intéressant de mentionner quelques caractéristiques de la mémoire épisodique :

Episodic memory is concerned with unique, concrete, personal experiences dated in the rememberer's past. [...]

Episodic memory, I suggested, is a system that receives and stores information about temporally dated episodes or events, and temporal-spatial relations among them. [...]
 [...] events *could* be stored in the episodic system solely in terms of their « perceptible properties ».

(Tulving, 1983 : V et 21)

La mémoire sémantique est, quant à elle, définie de la sorte :

Semantic memory refers to a person's abstract, timeless knowledge of the words that he shares with others. [...]

Semantic memory, I suggested, is the memory necessary for the use of language. It is a mental thesaurus, organized knowledge a person possesses about words and other verbal symbols, their meanings and their referents, about relations among them, and about rules, formulas, and algorithms for the manipulation of the symbols, concepts and relations. [...]

Perceptible properties of « inputs signals » are not registred in semantic memory, only their « cognitive referents ».

(Tulving, 1983 : V et 21)

L'opposition entre les deux étant résumée dans la liste des traits caractéristiques qui les opposent dans le tableau suivant⁷ :

Diagnostic feature	Episodic	Semantic
Information		
Source	Sensation	Comprehension
Units	Events; episodes	Facts; ideas; concepts
Organization	Temporal	Conceptual
Reference	Self	Universe
Veridicality	Personal belief	Social agreement
Operations		
Registration	Experiential	Symbolic
Temporal coding	Present; direct	Absent; indirect
Affect	More important	Less important
Inferential capability	Limited	Rich
Context dependency	More pronounced	Less pronounced
Vulnerability	Great	Small
Access	Deliberate	Automatic
Retrieval queries	Time? Place?	What?
Retrieval consequences	Change system	System unchanged
Retrieval mechanisms	Synergy	Unfolding
Recollective experience	Remembered past	Actualized knowledge
Retrieval report	Remember	Know
Developmental sequence	Late	Early
Childhood amnesia	Affected	Unaffected
Applications		
Education	Irrelevant	Relevant
General utility	Less useful	More useful
Artificial intelligence	Questionable	Excellent
Human intelligence	Unrelated	Related
Empirical evidence	Forgetting	Analysis of language
Laboratory tasks	Particular episodes	General knowledge
Legal testimony	Admissible; eyewitness	Inadmissible; expert
Amnesia	Involved	Not involved
Bicameral men	No	Yes

⁷Tulving, 1983 : 35

On ne peut que relever la similitude entre ces deux formes de mémoire et le fonctionnement des formes linguistiques dans et hors énonciation telle que le décrit Benveniste :

Nous voudrions cependant introduire ici une distinction dans un fonctionnement qui a été considéré sous le seul angle de la nomenclature morphologique et grammaticale. Les conditions d'emploi des formes ne sont pas, à notre avis, identiques aux conditions d'emploi de la langue. Ce sont en réalité des mondes différents, et il peut être utile d'insister sur cette différence, qui implique une autre manière de voir les mêmes choses, de les décrire et de les interpréter.

(Benveniste, 1974 : 79)

Est-ce que « les mondes différents » dont parle Benveniste ne correspondrait pas au deux types de mémoire que distingue Tulving ? Pour décrire les processus cognitifs à l'œuvre dans l'interprétation d'un énoncé ne pourrait-on pas recourir à cette distinction neuropsychologique ?

C'est en tout cas l'hypothèse que je défendrai par la suite, à savoir que le sujet interprétant un énoncé dans son lien avec l'énonciation se base sur sa mémoire épisodique alors qu'il interprétera un énoncé « non-pris en charge » par l'énonciateur en se basant sur sa mémoire sémantique.

5. L'EXEMPLE DE *SER* ET *ESTAR*

Pour illustrer cette hypothèse, je vais prendre l'exemple de *ser* et *estar* en castillan. Cette langue possède deux façons de dire le *lac est bleu*, à savoir *el lago es azul* ou *el lago està azul*. Pour faire comprendre cette différence par des non-hispanophones, on pourrait aborder cette distinction en traduisant — à titre purement explicatif — le premier énoncé par *le lac est bleu* et le deuxième par *ce que le lac est bleu*. D'un point de vue syntaxique, *ser* et *estar* sont des copules qui lient dans ce contexte syntaxique des noms à des adjectifs. Mais cette description ne suffit pas à expliquer la différence entre les deux formes. En effet, dans le cas de la copule *ser* la relation entre l'adjectif et le nom doit être interprétée comme un équation *le lac=bleu* tandis que la forme *estar*, lie non seulement l'adjectif et le nom mais introduit en plus une nuance modale « énonçant des

attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce »⁸ qui oblige l'allocutaire à interpréter non seulement la relation entre l'adjectif et le nom mais encore la relation de l'énonciateur à son énoncé. L'énoncé *el lago es azul (le lac est bleu)* se suffit à lui-même tandis que l'énoncé *el lago está azul (ce que le lac est bleu)* renvoie à son énonciation. Pour l'interpréter, l'allocutaire devra connaître qui énonce, dans quelle situation et à quel moment.

Dans la perspective neuropsychologique qui est la nôtre, on pourrait alors émettre deux hypothèses différentes pour les processus cognitifs auxquels renvoient les deux formes linguistiques :

1. Pour *ser* : l'auditeur d'un énoncé prédicatif avec adjectif se base sur sa mémoire sémantique pour interpréter l'usage du verbe *ser* de la part du locuteur comme une intention de constituer une définition.
2. Pour *estar* : l'auditeur d'un énoncé prédicatif avec adjectif se base sur sa mémoire épisodique pour interpréter l'usage du verbe *estar* de la part du locuteur comme une intention de réagir à un événement.

6. CONFRONTATION EMPIRIQUE DES HYPOTHÈSES

Les exemples que je vais utiliser maintenant proviennent d'une enquête par questionnaire menée en Espagne sur 98 sujets parlants espagnols. Comme je ne peux pas développer in extenso les tenants et les aboutissants de cette recherche je renvoie pour un exposé exhaustif au rapport original dans lequel figure un nombre plus important d'exemples⁹. Les données, ici résumées, auront donc valeur d'illustration.

La partie du questionnaire qui confrontait les deux hypothèses susmentionnées au jugement intuitif des sujets parlants était construite de telle manière qu'elle obligeait celui qui répondait à se comporter en auditeur. Selon mon hypothèse, l'auditeur se base sur sa mémoire sémantique pour interpréter un énoncé avec *ser* et sur sa mémoire épisodique pour interpréter un énoncé avec *estar*.

Dans le tableau de Tulving, la mémoire épisodique se définit comme dépendant plus du contexte que la mémoire sémantique, dans

⁸Benveniste, 1974 : 85.

⁹Erard, 1995.

le sens où la mémoire épisodique est le résultat d'une expérience personnelle tandis que la mémoire sémantique est plutôt en relation avec un savoir symbolique décontextualisé. Par conséquent, si on enlève à l'auditeur tout contexte expérientiel qu'il a vécu personnellement, il ne pourra pas interpréter l'énoncé avec *estar*. Par contre sa compréhension de l'énoncé avec *ser* ne se verra pas affectée. Dans le premier cas, l'auditeur demandera plus d'informations et dans le second il n'aura pas besoin de plus d'informations. L'hypothèse particulière qui permet de confronter les hypothèses plus générales est la suivante :

Les enquêtés tendront à répondre aux énoncés avec *estar* au moyen d'une question. Par contre, les enquêtés tendront à répondre aux énoncés avec *ser* en ajoutant quelque chose sans demander plus d'information.

Concrètement la question se présentait comme suit, mais en castillan évidemment :

Tu es avec un ami à la terrasse d'un café. Vous êtes en train de boire une bière après l'école. Vous parlez de nombreuses choses. Après un silence dans la conversation, ton ami te dit :

"Mi padre es optimista" (mon père est optimiste)

Qu'est-ce que tu lui répondrais ? (Tu peux choisir plusieurs réponses)

1. Super ! 2. Qu'est-ce qui lui arrive ? 3. J'aime les gens optimistes.

4. Quelle chance ! 5. Il a gagné à la loterie ? 6. pourquoi ?

Invente et imagine ta propre réponse, qu'est-ce que tu lui répondrais toi ? :

.....
Maintenant essaye de t'imaginer une situation très semblable à l'autre :

Tu es avec un autre ami à la terrasse d'un café et après un silence dans la conversation, ton ami te dit :

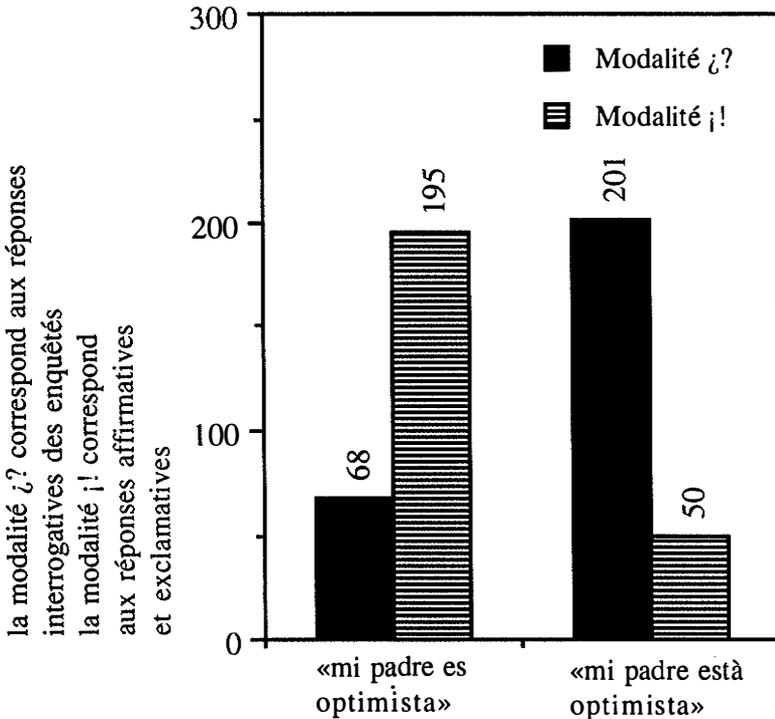
"Mi padre está optimista" (mon père est optimiste)

Qu'est-ce que tu lui répondrais ? (Tu peux choisir plusieurs réponses)

1. [] Super ! 2. [] Qu'est-ce qui lui arrive ? 3. [] J'aime les gens optimistes
 4. [] Quelle chance ! 5. [] Il a gagné à la loterie ? 6. [] pourquoi ?
Invente et imagine ta propre réponse, qu'est-ce que tu lui répondrais toi ? :

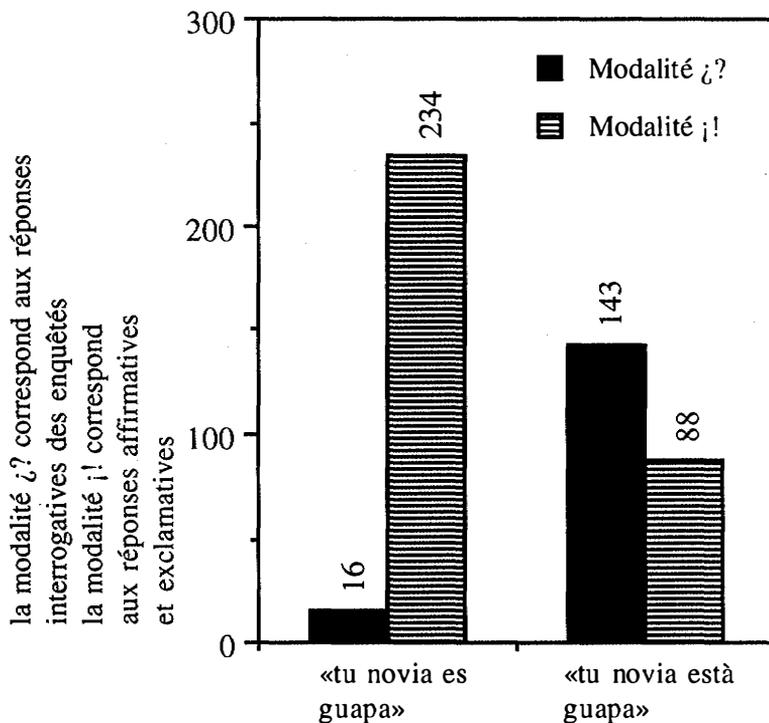
Les résultats sont résumés par l'histogramme qui suit dans lequel il est facile de voir que les enquêtés en position de récepteur et sans connaissance des conditions d'énonciation ont plutôt tendance à répondre par une question à la personne qui leur dit *mi padre està optimista*. 201 réactions verbales sont formées de manière interrogative. Par contre, les enquêtés ne choisissent plus que 68 fois de répondre par une question à l'énoncé *mi padre es optimista*.

Comparaison des réponses interrogatives et non-interrogatives pour les énoncés «mi padre es optimista» et «mi padre està optimista»



On obtient les mêmes résultats en gardant la même procédure, mais avec deux autres énoncés : *tu novia es guapa (ta copine est jolie)* et *tu novia está guapa (ce que ta copine est jolie)*. Les enquêtés réagissent au premier énoncé par une affirmation ou par une exclamation (il y a 234 réponses de ce type) alors qu'ils choisissent plutôt l'interrogation pour réagir au deuxième (143 réponses sont du type interrogatif), mais il reste beaucoup de réponses de l'autre mode pour cet énoncé (88). Ceci s'explique par le fait qu'une partie des énoncés interrogatifs sont des énoncés métalinguistiques tels que *¿A qué viene eso ? (Pourquoi tu dis ça ?)*, *¿qué quieres decir con eso ? (Qu'est-ce que tu veux dire par là ?)*, etc. D'autre part, certaines réponses à l'énoncé *Tu novia/o está guapa/o (Ton ami/e est beau/belle)* sont affirmatives parce qu'elles suppléent la suppression du contexte par une remarque : *si, ayer se cortó el pelo y está mejor así (oui, hier elle s'est coupé les cheveux et elle est mieux ainsi)*, *cuando se pone traje de chaqueta y corbata está más guapo, le favorece mucho (quand il met un complet et une cravate il est plus beau, ça lui va bien)*. etc....

Comparaison des réponses interrogatives et non-interrogatives pour les énoncés «tu novia es guapa» et «tu novia està guapa»



Comment analyser ces résultats ?

Dans cet exemple, l'énoncé avec *estar* est bel et bien proféré dans une situation d'énonciation — deux amis qui parlent à la terrasse d'un café — mais il n'a aucun rapport avec cette situation, ce qui rend son interprétation impossible pour l'allocutaire qui cherchera alors les conditions d'énonciation qui lui sont liées en posant une question comme *qu'est-ce qui lui arrive ?* ou *pourquoi ?* Les questions sont d'ailleurs plus souvent choisies pour répondre à l'énoncé comme le montre la modalité « ¿ ? » de l'histogramme dont l'effectif est plus élevé pour l'énoncé *mi padre està optimista*. Par contre, l'énoncé *mi padre es optimista* (*mon père est optimiste*), ne renvoie pas à son énonciation, il se suffit à lui-même — l'allocutaire aura donc tendance à répondre par une exclamation du type *super !* ou par une affirmation du type *j'aime les gens optimistes*. Les exclamations et les assertions sont d'ailleurs plus souvent choisies pour répondre à l'énoncé comme le montre la

modalité ; ! de l'histogramme dont l'effectif est plus élevé pour l'énoncé *mi padre es optimista*.

L'hypothèse selon laquelle l'auditeur d'un énoncé avec *estar* se base sur sa mémoire épisodique pour l'interpréter semble se confirmer. Si l'allocutaire n'a pas en mémoire épisodique les conditions d'énonciation comme c'est le cas pour ces exemples, il va demander à l'énonciateur d'éclairer sa lanterne en lui posant une question.

Imaginons, maintenant, que le père du locuteur arrive en voiture à proximité de la terrasse où sont assis les deux amis et qu'il cherche à se garer entre deux voitures entre lesquelles la sienne ne peut de toute évidence pas tenir. L'énoncé *mi padre está optimista (ce que mon père est optimiste)* deviendrait alors parfaitement compréhensible pour l'allocutaire pour autant qu'il ait connaissance de la scène.

La présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne.

(Benveniste, 1974 : 82)

Et cette présence — sur la nature de laquelle nous allons revenir — faisant défaut, rend l'énoncé *mi padre está optimista (ce que mon père est optimiste)* ininterprétable par l'allocutaire au même titre que le serait l'énoncé *je suis là aujourd'hui* dans les mêmes conditions d'ignorance des conditions d'énonciation qui lui sont liées (alors que le même énoncé lié à l'arrivée de son énonciateur serait compréhensible, mais nous traiterons de ce problème plus tard).

Ce qui fait obstacle à la communication dans cet exemple est l'impossibilité pour l'allocutaire de co-référencer :

Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référencer par le discours, et, chez l'autre la possibilité de co-référencer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. La référence est partie intégrante de l'énonciation.

(Benveniste, 1974 : 82)

Jusqu'à présent, nous avons décrit la référence sous l'angle des connaissances stockées dans la mémoire épisodique qui permettent à un allocutaire d'interpréter un énoncé en relation avec

son énonciation. Dans cette optique, il n'y a pas à proprement parler de référence, mais catégorisation mémorielle qui en fait office.

F. Varela, E. Thompson et E. Rosch définissent cette perspective comme la position de l'œuf :

Le système cognitif projette son propre monde et la réalité apparente de ce monde n'est que le reflet des lois internes du système

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 233)

Pour Benveniste, par contre, le monde a une réalité extérieure auquel l'allocutaire va se référer pour interpréter un énoncé en relation avec ses conditions d'énonciation. Ce monde se compose de personnes, de lieux d'objets auxquels le locuteur peut renvoyer (en employant des déictiques dans le cas des objets).

F. Varela, E. Thompson et E. Rosch nomment cette perspective la position de la poule :

Le monde extérieur a des propriétés prédonnées. Ces propriétés existent en elles-mêmes avant de projeter leur image sur le système cognitif, et la tâche de ce dernier est de les reconstituer de manière appropriée.

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 233)

Les deux positions ont en commun de faire recours à la représentation, mais pour la première elle se projette de l'intérieur vers l'extérieur alors que pour la deuxième elle se projette de l'extérieur vers l'intérieur.

N'existe-t-il pas entre ces deux perspectives une voie moyenne qui concilie les deux ?

7. L'ENACTION

L'enaction contourne « entièrement cette géographie logique de "l'intérieur contre l'extérieur" en étudiant la cognition non comme une reconstruction ou projection, mais comme une action incarnée »¹⁰.

Par le mot incarnée, nous voulons souligner deux points : tout d'abord, la cognition dépend des types d'expériences qui découlent

¹⁰Varela, Thompson, Rosch, 1993.

du fait d'avoir un corps doté de diverses capacités sensori-motrices s'inscrivant elles mêmes dans un contexte biologique, psychologique et culturel plus large. En recourant au terme action, nous souhaitons souligner une fois de plus que les processus sensoriels et moteurs, la perception et l'action sont fondamentalement inséparables dans la cognition vécue.

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 234)

De cette définition, F. Varela, E. Thompson et E. Rosch vont retenir deux points essentiels :

1. La perception consiste en une action guidée par la perception
2. Les structures cognitives émergent des schèmes sensori-moteurs récurrents qui permettent à l'action d'être guidée par la perception.

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 234-235)

Ce dernier paragraphe va nous permettre de relier la théorie de l'enaction à celle de l'énonciation en étudiant de quelle manière le sujet percevant parvient à inscrire son acte individuel d'énonciation dans une situation locale et non plus de renvoyer à la structure du monde ou à une structure de l'esprit. On peut ainsi espérer échapper à la problématique de la référence.

Le point de référence pour comprendre la perception n'est pas un monde prédonné, indépendant du sujet de la perception, mais la structure sensori-motrice du sujet (la manière dont le système nerveux relie les surfaces sensorielles et motrices).

(Varela, Thompson, Rosch, 1993 : 235)

En ce qui concerne l'énonciation, il s'agira d'analyser la manière dont le système nerveux relie les surfaces sensorielles du sujet avec l'acte d'énonciation.

8. DE L'ENACTION À L'ÉNONCIATION

Mettre en relation l'enaction et l'énonciation impose de passer de la perspective de la réception à celle de la production d'un énoncé. Mais la tâche n'est pas facile :

Le mécanisme de cette production est un autre aspect majeur du même problème. L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours. Ici la question — très difficile et peu étudiée —

est de voir comment le « sens se forme en « mots », dans quelle mesure on peut distinguer entre les deux notions et dans quels termes décrire leur interaction. C'est la sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de l'énonciation, [...]

(Benveniste, 1974 : 81)

Le langage a ceci de remarquable que tout « mot » ou groupe de « mots » peut être paraphrasé et acquérir une signification où les « mots » prennent sens par rapport à d'autres « mots » — les dictionnaires ne fonctionnent pas autrement. Mais, ce processus de sémantisation de la langue n'est pas le propre des dictionnaires, chaque sujet parlant peut, à tout moment, utiliser ce procédé pour produire du sens. Ce niveau de sémantisation, pourrait être appelé niveau symbolique du langage.

Mais le langage a aussi ceci de remarquable qu'il peut à tout moment faire correspondre un sens unique à une expérience unique qui n'a jamais été sémantisée de la sorte et qui peut ne plus l'être. Ici le sens semble surgir avec l'énonciation et disparaître avec elle. Ce niveau de la production de sens pourrait être appelé niveau énonciatif du langage.

C'est ce niveau qui va nous intéresser maintenant. La problématique consistera alors à déterminer les paramètres cognitifs en jeu dans la production d'un énoncé lié à son énonciation.

Quels sont les paramètres qui font qu'un locuteur produise un énoncé lié à son énonciation comme *ce ciel est bleu* et un énoncé qui n'y est pas lié comme *le ciel est bleu* ?

Revenons à l'exemple de *estar* et *ser*. Comme je l'ai montré pour la réception, le premier renvoie à la situation d'énonciation pour son interprétation alors que le deuxième non. Du point de vue de la production, cela veut dire que *estar* s'inscrit dans la situation d'énonciation.

Ne reste plus qu'à déterminer ce qu'on entend par inscription d'un acte individuel d'énonciation qui conduit à la production d'un énoncé en rapport avec son énonciation.

L'acte individuel d'énonciation est enacté, c'est à dire que l'acte d'énonciation est guidé par la perception.

On peut alors émettre l'hypothèse qu'un locuteur produit un énoncé tel que *la nieve està fria (que la neige est froide !)* à la suite d'une expérience vécue personnellement, dont la perception sera guidée par une action et perçue par ses structures sensori-motrices, alors que dans la production d'un énoncé du type *la nieve es fria (la neige est froide)*, il n'y aurait pas d'expérience vécue

personnellement, donc pas de perception sensori-motrice de la dite expérience autre que l'audition de l'énoncé.

Tentons l'expérience !

Dans la partie de mon questionnaire d'enquête qui mettait le locuteur en position d'énonciateur figurait cette consigne :

Dans la partie qui suit tu dois te mettre (autant que possible) dans la situation décrite avant chaque question et faire une croix vis à vis de ce que tu dirais toi.

Les questions se présentaient comme suit, en castillan évidemment :

a) Tu es sur une plage. Tu viens d'enlever tes lunettes à soleil. La lumière t'aveugle, tu fermes les yeux et tu t'exclames :

¡Jobar ! ; Qué blanca es la arena !

¡Jobar ! ; Qué blanca està la arena !

(Merle ! Que le sable est blanc !)

b) Tu es dans la rue à midi. Tu viens de sortir de la maison. Le bruit te fait mal aux oreilles et tu t'exclames :

¡Por dios ! ; Qué ruidosa es la ciudad !

¡Por dios ! ; Qué ruidosa està la ciudad !

(De Dieu ! Que la ville est bruyante !)

c) Tu es dans des montagnes. Tu viens de tomber dans la neige. Tu te gèles les mains et t'exclames :

¡coño ! ; Qué fria es la nieve !

¡coño ! ; Qué fria està la nieve !

(Purin ! Que la neige est froide !)

d) Tu es en vacances aux Caraïbes. Tu appelles un ami au téléphone. Tu veux lui décrire les plages. Tu lui expliques :

la arena es blanca

la arena està blanca

(Le sable est blanc)

e) Dans une conversation, tu veux convaincre un ami des avantages de la campagne. Lui, préfère la ville, mais tu lui expliques :

Es que la ciudad es ruidosa

Es que la ciudad està ruidosa

(C'est que la ville est bruyante)

f) Tu veux expliquer à ton petit frère le pourquoi de la pluie et de la neige. Tu lui poses d'abord le problème et tu lui dis :

- Es que la nieve es fria
- Es que la nieve està fria
- (C'est que la neige est froide).

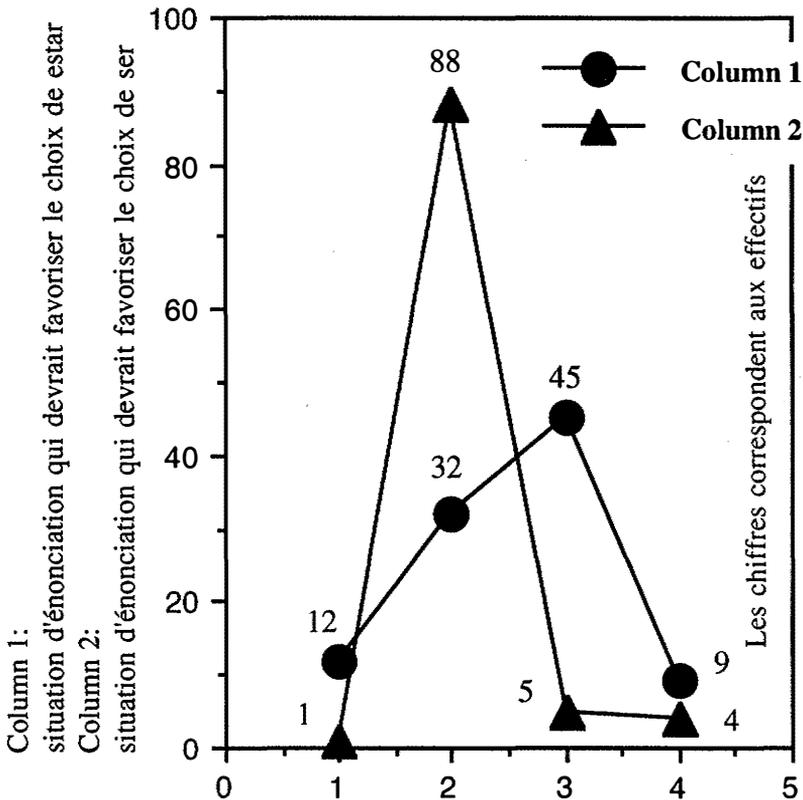
Les situations sont de deux types : 1. Celles qui sont censées favoriser l'énoncé avec *estar* [à savoir a), b), c)] et 2. celles qui sont censées favoriser l'énoncé avec *ser* [à savoir d), e), f)].

Les premières sont formées d'une situation spatiale en relation expérientielle avec ce qui se dit (*tu es à la plage; tu es dans la rue; tu es dans les montagnes, etc.*), un événement/action (*tu viens de ...*), une sensation éprouvée tant par la vue, l'ouïe, le tact que le goût; sensation qui produit un état émotionnel (*fermer les yeux, avoir mal, etc.*). Les secondes sont formées d'une situation spatiale éloignée de ce qui se dit, d'un discours métalinguistique (*dire, parler de, etc.*) c'est-à-dire une activité symbolique, et il s'agit de la définition d'un concept en le comparant avec un autre.

Les résultats de la confrontation de ces hypothèses se trouvent résumés dans les tableaux qui suivent.

Pour le couple d'énoncé *la arena es/está blanca* :

Diagramme d'interaction
entre les 2 différentes situations d'énonciation
pour l'énoncé "le sable est blanc"



Modalités de réponse:

1=(non réponse); 2=(ser); 3=(estar); 4=(ser+estar)

Dans ce tableau, on voit que pour la situation censée favoriser la production d'un énoncé avec *ser* (ligne des triangles), les enquêtés ont été 88 à choisir l'énoncé avec *ser* (qui correspond au chiffre 2 sur l'axe des x) contre 5 pour l'énoncé avec *estar* (qui correspond au chiffre 3 sur l'axe des x). La tendance s'inverse avec la situation censée favoriser la production d'un énoncé avec *estar* (ligne des ronds). 45 enquêtés ont choisi l'énoncé avec *estar* (qui correspond au chiffre 3 sur l'axe des x) et 32 ont choisi l'énoncé avec *ser* (qui correspond au chiffre 2 sur l'axe des x).

Une analyse de variance¹¹ à un facteur montre qu'il y a un effet principal du facteur « énoncé avec *ser* ou avec *estar* »¹², c'est à dire que les enquêtés — si on laisse tomber l'influence de la situation — préfèrent l'énoncé avec *ser*. En additionnant les choix des énoncés avec *ser* (triangles) sans tenir compte de la situation (chiffres 2 et 3 sur l'axe des x) on obtient : $88+32=120$, alors que les énoncés avec *estar* (ronds) sans tenir compte de la situation (chiffres 2 et 3 sur l'axe des x) totalisent $45+5=50$.

Il n'y a pas d'effet principal du facteur « situation »¹³, autrement dit les enquêtés n'ont pas de préférence pour une situation plutôt que pour une autre, choix de l'énoncé mis à part. Ils auraient pu, par exemple, s'abstenir de répondre dans une situation et répondre massivement dans l'autre.

Mais passons à ce qui nous intéresse le plus ici ! Avec une analyse de variance à deux facteurs, on obtient un fort effet d'interaction entre les deux facteurs¹⁴ ce qui veut dire que le choix d'un énoncé avec *ser* plutôt qu'avec *estar* est fortement influencé par la situation.

¹¹ Je tiens à remercier ici François Bavaud pour l'aide qu'il m'a fournie pour le traitement statistique des données.

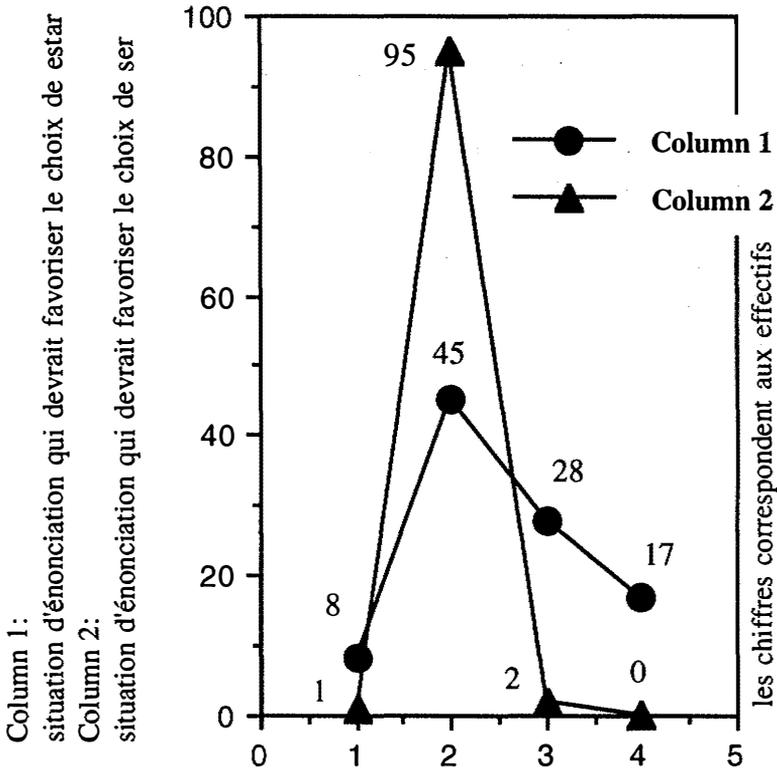
¹² $F [1,97] = 55.11$; $p < 0.0005$

¹³ $F [1,97] = 1.65$; $p = 0.202$

¹⁴ $F [1,97] = 84.49$; $p < 0.0005$

Les résultats sont les mêmes, à quelques nuances près, pour l'énoncé *la ciudad es/está ruidosa* :

**Diagramme d'interaction
entre les 2 différentes situations d'énonciation
pour l'énoncé "la ville est bruyante"**



Modalités de réponse:

1=(non réponse); 2=(ser); 3=(estar); 4=(ser+estar)

L'analyse de variance indique un faible — quoique légèrement plus élevé que pour la question précédente — effet simple du facteur situation¹⁵. Ceci peut s'expliquer par le fait que pour la situation censée favoriser l'énoncé avec *estar* (ligne avec les ronds), les enquêtés se sont plus souvent abstenus de répondre (chiffre 1 sur l'axe des x) et ont plus souvent choisi les deux solutions (chiffre 4 sur l'axe des x) que pour les situations censées favoriser *ser* (ligne avec les triangles).

¹⁵F [1,97] = 4.31; p = 0.041

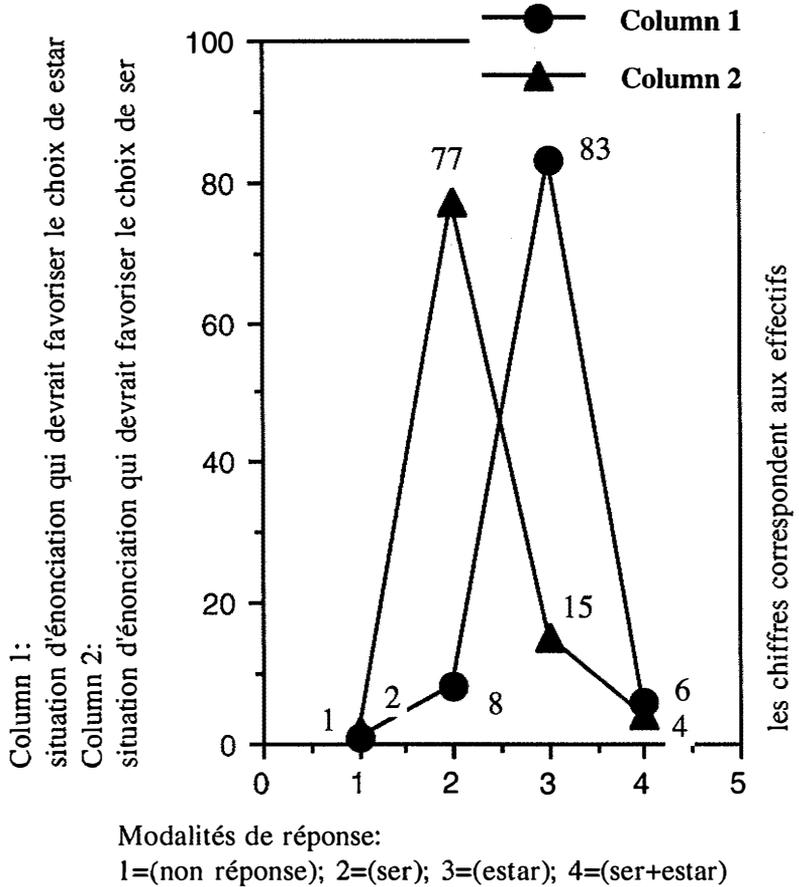
L'analyse de variance du facteur « choix d'un énoncé avec *ser* plutôt qu'un énoncé avec *estar* » présente — comme pour l'énoncé précédent — un fort effet¹⁶ de ce facteur. Les enquêtés ont plus tendance — la situation étant égale par ailleurs — à choisir l'énoncé avec *ser*. Ceci s'explique facilement par la situation d'enquête qui met celui qui répond face à un questionnaire, c'est-à-dire un texte. Comment s'étonner alors qu'il produise, de manière générale, plus facilement des énoncés avec *ser* qui ne renvoient pas à la situation d'énonciation qui reste, malgré l'introduction verbale de la consigne censée le mettre dans une situation expérientielle, celle d'une situation d'enquête ? Difficile de s'imaginer dans les montagnes, sur une plage ou dans la rue et de ressentir le froid ou le bruit quand on est face à une feuille de papier !

Il reste que même dans ces conditions et pour cet énoncé, on note un fort effet d'interaction entre le facteur « situation » et le facteur « choix de l'énoncé avec *ser* plutôt qu'avec *estar* » après une analyse de variance à deux facteurs¹⁷.

¹⁶F [1,97] = 141.68; p<0.0005

¹⁷F [1,97] = 78.73; p<0.0005

Diagramme d'interaction
entre les 2 différentes situations d'énonciation
pour l'énoncé "la neige est froide"



Le cas de l'énoncé *la nieve es/está fría* est intéressant de ce point de vue. Contrairement aux deux précédents, il ne fait apparaître qu'un faible effet du facteur simple « choix de l'énoncé avec *ser* plutôt qu'avec *estar* » dans l'analyse de variance¹⁸. Comme le montre le graphique en ligne, les choix — la situation étant égale par ailleurs — ne se portent pas plus sur l'énoncé avec *ser* que sur celui avec *estar*.

¹⁸F [1,97] = 1.79; p = 0.184

Pourtant, il y a toujours une forte interaction entre les facteurs « situation » et « choix de l'énoncé avec *ser* plutôt qu'avec *estar* »¹⁹ comme le montre l'analyse de variance à deux facteurs et comme on peut le voir sur le graphique par le fait que les effectifs aux chiffres 2 et 3 s'inversent complètement pour former une croix qui visualise parfaitement cet effet d'interaction.

Les résultats de l'enquête semblent donc corroborer l'hypothèse selon laquelle on peut expliquer l'inscription de l'énonciateur dans les conditions d'énonciation par l'enaction.

En effet dans la perspective de la production, le locuteur s'inscrit dans les conditions d'énonciation par un double mouvement entre la perception sensorielle de la situation et l'action motrice sur elle (que j'ai appelé événement) dont l'aboutissement est un acte d'énonciation. L'énonciateur ne réfère donc pas à quelque chose d'interne ou d'externe mais s'inscrit dans le monde en même temps qu'il le crée. L'enaction est l'inscription corporelle de l'esprit et l'énonciation l'inscription corporelle de la langue.

Et Benveniste a raison de parler « d'émergence des indices de personnes (le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par l'énonciation »²⁰ (même s'il pourrait généraliser cette notion à tous les indices qui inscrivent le locuteur dans son énonciation). Car dans l'énonciation la perception sensori-motrice et l'acte d'énonciation sont à ce point liés — lors de notre apprentissage linguistique les deux se sont intimement liés pour former des schèmes sensori-moteurs récurrents — qu'il n'est souvent plus nécessaire de faire appel à un niveau symbolique d'où l'impression d'émergence.

Mais il ne faut pas confondre enaction et énonciation. L'enaction concerne le « rapport » d'un sujet au « monde », alors que l'énonciation concerne le « rapport » de deux sujets au « monde », c'est à dire la communication.

Tout énoncé suppose un acte dissymétrique d'énonciation, production et reconnaissance interprétative. Ramener l'énonciation à la seule production et l'énonciateur au locuteur, c'est en fin de compte, ne pas comprendre que l'énoncé n'a pas de sens sans une double intention de signification chez les énonciateurs respectifs. Ces derniers sont à la fois émetteur et récepteur, non point seulement en succession mais au moment même de l'énonciation.

(Culioli cité par Menahem, 1986 : 183)

¹⁹F [1,97] = 233.74; p<0.0005

²⁰Benveniste, 1974 : 82.

Je suis d'accord avec Culioli sauf sur un point. Pour moi, la concomitance de l'émergence du sens ne tient pas fondamentalement à la double intention de signification, mais dans la double enaction des co-locuteurs, qui partagent des schèmes sensori-moteurs pour autant que ces derniers aient été façonnés dans le même contexte biologique, psychologique social et culturel (ce qui est impossible).

9. ENONCIATION : ENTRE CORPS ET ESPRIT

L'énonciation ne se confond ni avec l'enaction parce qu'elle a recours à des indices linguistiques même si ceux-ci s'inscrivent dans des schèmes sensori-moteurs liés à l'enaction, ni avec la langue (en tant que computation symbolique ou système de relation) même si certains indices peuvent avoir dans certains énoncés une signification "métalinguistique".

L'énonciation est donc peut-être une zone de transition de la cognition entre subsymbolique et symbolique.

Mais il faut rester prudent :

[...] tout d'abord concevant la pensée comme complexe, on peut et doit admettre la coexistence de strates multiples, superposées au sein de la pensée. Dès lors, on ne peut plus attribuer à la pensée UNE structure, mais bien toute une hiérarchie de structures; puis, ce qu'on cherche à dégager ne sont pas des « lois universelles », mais bien des règles variables de portée plus ou moins générale ou restreinte; ensuite, on est amené à admettre la coexistence, au sein d'une structure globale, de structures partielles de caractère conflictuel, antinomique; enfin l'étude de la pensée sort du cadre de pure spéculation pour s'orienter vers des recherches expérimentales.

(Mahmoudian, 1997 : 140)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris : Éditions Gallimard.
- BRUYER, R., VAN DER LINDEN, M. (1991) : *Neuropsychologie de la mémoire humaine*, Presses Universitaires de Grenoble.
- ERARD, Y. (1995) : *Vous avez dit « ser » ou « estar » ?*, Lausanne : Mémoire de licence.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris : Edition de Minuit.
- MAHMOUDIAN, M. (1997) : *Le contexte en sémantique*, Louvain-La-Neuve : Peeters.
- MENACHEM, R. (1986) : *Langage et folie : essai de psychorhétorique*, Paris : les Belles Lettres.
- TULVING, E. (1983) : *Elements of episodic memory*, New-York : Oxford, Oxford University Press, Clarendon Press.
- VARELA, F., THOMPSON, E., ROSCH, E., (1993) : *L'inscription corporelle de l'esprit*, Paris : Editions du Seuil.

Linguistique appliquée et didactique des langues : *jeux d'rôles*

Laurent Gajo
Université de Neuchâtel

1. INTRODUCTION

Les rapports entre linguistique et didactique ont mis au monde, il y a maintenant quelques années, une nouvelle discipline, la linguistique appliquée. La tâche de ce nouvel enfant semblait claire et évidente. Cependant, l'enfant a grandi, il s'est indiscipliné, ou plutôt dé- et re-discipliné. Les rapports entre linguistique appliquée et didactique ont subi quelques remous, soit parce que celle-ci ne pouvait plus se contenter des apports théoriques de celle-là, soit parce que celle-là ne pouvait plus définir ses objectifs seulement à travers celle-ci.

Aujourd'hui, la linguistique appliquée a changé de visage. Si elle continue à considérer la didactique des langues comme une partenaire de choix, elle envisage d'autres champs d'application et de questionnement. Toutefois, il semble que sa mission reste proche du terrain, dont elle émerge et vers lequel elle se doit de retourner.

Dans cet article, nous proposons un double regard sur un même objet, à la fois événement discursif et pratique pédagogique : le jeu de rôles. Nous l'interrogerons linguistiquement et didactiquement, en considérant ce double ancrage comme effet de mise en perspective et source de richesse.

2. JEU DE RÔLES ET DIDACTIQUE DES LANGUES

Le jeu de rôles constitue une pratique désormais classique en didactique des langues secondes. S'il existe depuis longtemps et dans une grande diversité de domaines, son ancrage régulier dans les méthodes de langues remonte à l'apparition des méthodes dites communicatives et relève plus généralement de la pédagogie active. Pour être bref, on peut dire qu'il s'appuie sur les présupposés suivants :

- l'apprentissage dépend essentiellement de la production de l'élève;
- l'apprentissage de la langue requiert des enjeux de communication non linguistiques;
- l'école doit reproduire des situations de communication non scolaires;
- l'élève doit affronter le spontané et l'imprévu;
- l'évaluation échappe en partie à l'enseignant et prend racine dans le cadre même de la situation simulée par le jeu.

On peut alors s'interroger sur la notion de simulation et le rapport entre situation scolaire et non scolaire. La bipolarisation enseignant/élèves se dissout-elle vraiment, comme semble le dire Taylor et Walford (1976) ? Ou alors change-t-elle d'orientation, de degré plutôt que de nature ? Le jeu de rôles peut-il gommer l'espace d'un moment les rôles attribués par l'institution ? Les rôles de maître et d'élève sont-ils des sortes de macro-rôles, présents dans toute situation de classe ? Le jeu de rôles est-il vraiment un exercice spontané, étranger au savoir pré-établi, branché sur des objectifs non linguistiques de communication et évalué dans le cadre même de ces objectifs ?

À l'école, il paraît fort probable que la simulation porte aussi bien sur les attentes de l'enseignant (en tant que représentant de l'institution) que sur celles des partenaires de jeu. Ainsi, l'élève ajusterait ses performances par rapport à ses représentations croisées de la communication scolaire et de la communication simulée. L'intérêt pour nous consiste à mettre le doigt sur la dynamique de cet ajustement et de ce croisement, d'en montrer les degrés, les points de rupture et les figements. Il s'agit aussi de mettre en évidence les richesses et les limites de cette pratique pédagogique afin de favoriser une gestion raisonnée et efficace de l'interaction et de l'apprentissage en classe.

3. AU CROISEMENT DU SCOLAIRE ET DU NON-SCOLAIRE

La rencontre du scolaire et du non-scolaire semble revêtir une importance particulière quand on parle de langues vivantes. En effet, les disciplines linguistiques, probablement plus que les autres, sont constamment évaluées (par l'opinion publique) en fonction d'objectifs et de performances extrascolaires. Le jeu de rôles constitue alors un moyen de réduire la distance entre école et extérieur, de « faire comme si » elle n'existait pas. Et pourtant...

L'objectif majeur de la classe de langue touche bien l'apprentissage de la langue et non la réussite d'une transaction. Le gain de l'élève n'est pas d'obtenir un pain dont il renifle à peine l'odeur. Le jeu de rôles reste un moyen d'apprendre une langue.

Toutefois, ce moyen — communicatif — peut recevoir des modes de gestion très variables, sur au moins deux axes :

- le moment didactique où intervient cette pratique communicative;
- la focalisation plus ou moins importante sur la communication elle-même.

Le premier axe permet en fait de distinguer grossièrement les perspectives interactionnistes des autres. En effet, alors que les premières considèrent que les processus d'apprentissage prennent place dans les processus d'interaction (cf. Tabensky, 1997), les secondes conçoivent la communication comme la conséquence de l'apprentissage. Dans cette deuxième optique, le jeu de rôles servirait uniquement à tester et à entraîner des structures déjà apprises et il interviendrait donc seulement à la fin d'une séquence didactique.

Le deuxième axe permet de distinguer plusieurs conceptions de l'articulation entre structuration et libération communicative dans l'apprentissage. Ces conceptions, parfois nées d'une optique pédagogique propre à la pratique des jeux de rôles, se situent souvent en amont de ceux-ci et en déterminent l'orientation.

4. DRÔLE DE JEU ENTRE LIBÉRATION ET STRUCTURATION

Si la linguistique montre depuis longtemps que la langue peut être véhicule ou objet de communication, le fonctionnement métalinguistique du langage entre aussi dans des considérations

didactiques qui essaient de mesurer l'efficacité des activités métalinguistiques dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Il nous semble d'ailleurs que toutes les pratiques didactiques ont à se situer implicitement ou explicitement par rapport à cette question.

Grossièrement, la didactique oppose très souvent deux types d'enseignement/apprentissage des langues étrangères : libération *vs* structuration, grammaire *vs* conversation, medium-oriented level *vs* message-oriented level (cf. Dodson, 1976), etc.

Depuis une vingtaine d'années toutefois, l'opposition binaire a tendance à se désintégrer au profit d'un modèle à trois niveaux. Dans une perspective d'évaluation des compétences, Burt et Dulay (1978) distinguent entre « manipulation linguistique », « communication structurée » et « communication non structurée ». Dans une perspective didactique, Allen (1983) distingue par exemple entre approches « structurale analytique », « fonctionnelle analytique » et « non analytique ». La première se concentre sur les aspects formels du langage (la grammaire), la deuxième sur les faits discursifs et la troisième sur l'usage spontané, non contrôlé du langage. Nous-même (cf. Gajo, 1996b) distinguons trois types de parcours didactiques :

- parcours réflexif : l'interaction verbale sert de support et non de déclencheur à la réflexion sur le langage et ses propriétés (discussion sur l'opacité du langage);
- parcours pragmatique : l'interaction est un prétexte avoué et/ou ressenti à la réflexion sur le langage (création de l'opacité);
- parcours immersif : l'interaction n'est pas un prétexte ou alors un prétexte inavoué et/ou non ressenti à la réflexion sur le langage (émergence de l'opacité).

Contrairement à certaines descriptions, nous considérons que ces approches ont toutes un enjeu communicationnel, linguistique ou non, imposé ou négocié. Cependant, on comprend très facilement en quoi l'organisation et l'utilisation même de cette communication peut varier suivant les attentes des acteurs pédagogiques et les contraintes de la situation.

À ce stade de la réflexion, il s'agit de rappeler que le jeu de rôles va constituer un événement communicatif ponctuel dans un flot communicatif certainement particulier et beaucoup plus large, la communication scolaire. Ainsi, si on reprend l'idée du regard croisé évoquée plus haut, il faut préciser que ce croisement, même s'il implique l'extrascolaire, s'effectue à travers des moules

communicatifs enracinés dans une situation scolaire. Ces moules, aussi variables et provisoires soient-ils, n'échappent de cette façon probablement pas à une contrainte essentielle de la communication scolaire, la double énonciation (cf. Trévisé, 1979; Dabène, 1985; Gajo, 1996a). Cette notion évoque la situation particulière de la classe, où, sous l'énonciation simulée de l'activité didactique en cours, se déploie en permanence l'énonciation première liant les acteurs à travers les rôles de maître et d'élève. À supposer — et nous en faisons l'hypothèse — que ces deux plans énonciatifs fassent partie d'une définition minimale de l'interaction scolaire, il va sans dire que leur mode de gestion obéit à des dynamiques variables — suivant les enseignants, les élèves, l'activité, les objectifs et/ou le moment — qui se caractérisent au moins dans les trois catégories décrites précédemment. On pourra alors opposer par exemple gestions pragmatique et immersive d'un jeu de rôles, et cela parfois dans la même séquence didactique.

5. UNE DRÔLE DE DYNAMIQUE ENTRE ACTIVITÉ DIDACTIQUE ET INTERACTION

Dans la programmation scolaire, le jeu de rôles correspond à une activité didactique, une tâche qui peut intervenir à divers moments de la progression.

Cependant, l'organisation et la réalisation de cette tâche relèvent non seulement d'un enseignant et d'une méthodologie particulière, mais surtout d'une interaction spécifique. Ainsi, il s'agit de bien distinguer entre type d'activité et forme d'interaction (cf. Gajo et Mondada, 1997). Ceci permet de mieux mettre en évidence les richesses et les potentialités de l'événement communicatif constitué par le jeu de rôles. Ces potentialités se mesurent, d'une part, dans la diversité des associations entre tâches et formes d'interaction — nous parlerons de divers cadres — et, d'autre part, dans la possibilité de rupture de ces associations dans le déroulement même de la séquence didactique — nous parlerons de recadrages.

Pour caractériser les cadres didactiques, nous pouvons alors reprendre les types de parcours ou de modes dégagés plus haut, à savoir réflexif, pragmatique et immersif. Dans ce contexte, les recadrages possibles peuvent être envisagés en termes de resserrement ou d'assouplissement métalinguistique.

La prise en compte de la forme d'interaction nous semble de première importance, car, si elle permet de rendre compte de la fugacité de l'activité « jeu de rôles », elle permet aussi de mieux évaluer — selon le point de vue interactionniste que nous défendons — les potentialités et les parcours acquisitionnels.

Ainsi, l'analyse des interactions soutenant les jeux de rôles rendra compte et permettra l'évaluation didactique de plusieurs facteurs intervenant dans la gestion des activités et des parcours d'apprentissage. On pourra notamment montrer dans quelle mesure et avec quel succès les enseignants, d'une part, choisissent tel type de cadre et, d'autre part, sont perméables aux recadrages.

6. QUELQUES EXEMPLES

Dans les quelques exemples qui suivent, nous verrons que, sur le plan de la pratique de classe, les enseignants manifestent un certain embarras dans le choix et l'organisation de l'activité « jeu de rôles ». Leur souci naît peut-être d'un conflit dû aux fameuses représentations croisées de la communication « naturelle » et de la communication scolaire; ou alors d'un autre conflit entre l'apparente liberté communicative du jeu de rôles et les moyens d'évaluation. Dans tous les cas, quand le conflit se résorbe, cela semble se faire au prix d'un certain décloisonnement didactique des rôles présumés par la double énonciation et d'une recherche de naturalité et de spontanéité dans le cadre même de la communication et de la vie scolaires.

EXEMPLE 1

1N Das macht . zwan-zig (1-2") ja und .. euh: zwan-zig
 2En Zwanzig was/
 3N Euh: (2")
 4En Zwanzig was/ .. zwanzig/
 5N Franken
 6En Ja . zwanzig Franken . natürlich

Nous sommes ici en classe d'allemand. Il s'agit d'une cinquième année qui vise en fait une première sensibilisation avec la langue. Une telle classe n'affiche pas de projet clair sur l'axe métalinguistique/non métalinguistique, mais on sait en tout cas qu'elle n'ambitionne pas une compétence grammaticale particulière.

Le jeu de rôles porte sur une transaction à un guichet de gare. Il n'a pas été présenté par l'enseignant comme réalisant une compétence linguistique particulière. Cette séquence est intéressante car elle montre deux modes de structuration de la même tâche. Même si le souci métalinguistique apparaît aussi bien chez N que chez En, il répond à des stimulations très différentes.

En 1, N montre un contrôle très fort dans la production de « zwanzig » : terme scandé, précédé de pauses, phase de vérification. Cependant, ce contrôle obéit aux impératifs de la transaction, dont le noyau informationnel repose sur la compréhension des nombres.

En 2, En interrompt le jeu pour attirer l'attention de l'élève sur un problème purement linguistique et normatif. Il vise une sorte de complétude phrastique qui peut avoir pour origine ou bien une ignorance partielle des frontières oral/écrit ou scolaire/non scolaire, ou bien une expression du malaise évoqué plus haut qui veut faire du jeu de rôles une occasion de produire une certaine masse verbale. Quoi qu'il en soit, son objectif diffère largement de celui de l'élève. La séquence 2 à 5 montre les stratégies qu'il doit déployer pour arriver à ses fins. Face à l'incompréhension de N en 3 (« euh »), qui porte probablement plus sur les enjeux interactionnels que sur la langue en soi, il s'obstine à faire produire le terme « Franken » : en 2, il sort du flux discursif pour demander la recherche du terme, stratégie qu'il reprend en 4 avant de pratiquer une réamorçage du flux discursif en ménageant une place lexicale au mot attendu.

Cet échange se termine en 6 par une évaluation qui trahit en fait la démarche choisie par l'enseignant. Dans son système de représentations, « natürlich » souligne l'incompétence de l'élève face à l'évidence de la question. Pour le linguiste, « natürlich » justifie le comportement de l'élève face à l'impertinence de la question.

Cette séquence montre bien que le jeu de rôles, en tant qu'activité scolaire, peut admettre différentes réalisations interactionnelles. Ici, alors que l'élève tend à en proposer une réalisation immersive, l'enseignant pousse vers une réalisation pragmatique, certainement conforme à sa propre représentation de l'activité en question.

EXEMPLE 2

- 1S Euh: das macht .. euh zwanzig (1-2")
 2R Das sind ... zwanzig . Franken (2-3")
 3S Und euh:.. und euh . null . z- <zyryk> . zu[rück
 4En [ZURück\ . und null ZURück . ja . und null zurück .. ja

Ce deuxième exemple est tiré de la même leçon, un peu plus tard. La tension qu'on pouvait observer plus haut n'existe plus, car élèves et enseignant paraissent poursuivre le même but. En effet, bien que En n'intervienne pas après « zwanzig » pour solliciter une complétude phrastique, la séquence interactionnelle semble bien réaliser pour tous les acteurs un enjeu pragmatique.

Toutefois, si cet enjeu se manifestait précédemment au niveau du lexique, il affleure cette fois au niveau du schéma conversationnel. Ce schéma obéit en effet à une structure figée qui ne suit pas une logique immersive. Il consiste en une séquence ternaire destinée à rendre compte des étapes prototypiques d'une transaction financière banale : formulation d'une somme à payer par X, transmission d'une somme donnée par Y, restitution de la différence par X. Dans les tours de parole 3 et 4, ce schéma a l'air de fonctionner en tant que tel, pour sa logique interne, sans lien avec l'objet concret de la communication. Ainsi, le tour 3, totalement inutile et insensé dans un mode immersif, peut non seulement trouver sa place dans ce cadre-ci, mais en plus recevoir une double caution de la part de l'enseignant en 4.

Ce phénomène semble admettre deux explications. Ou bien l'enseignant utilise le jeu de rôles pour exercer les nombres, et il ne veut pas en perdre un, ou bien il s'en sert pour faire produire à ses élèves le plus de masse verbale possible, et il ne veut pas perdre un tour de parole. Les deux projets, bien que différents, aboutissent au même résultat ici, à savoir une gestion clairement pragmatique du jeu de rôles.

EXEMPLE 3

- 1N Eh son Chinos
 2Z XXX
 3En Qu'est-ce qui se passe Nathalie
 4N Ya <gden> bus avec <tSinwa>
 5S Merde

- (rires)
- 6En Avec/
 7N Chi[nois (geste montrant les yeux bridés)
 8X [Chi[nois
 9Y [Chinois
 10En Avec des Chinois
 11Es Oui
 12N Oui
 (bruits)
 13S No comprendo nada
 14Es? C'est [pas Chinois/
 15N+? [<Sinwaz>/
 16N Mais [non . c'est pas des Chinois
 17X,Y, [(Mais) oui
 18En XXX dire qu'c'est pas des Chinois/
 19X,Y Madame XX
 (N imite le parler chinois et se fait les yeux bridés; rires)
 (...)
 20X Chinois <tSinwa>
 (...)
 21En Alors Nathalie tu fais la: . Nathalie/ tu fais la speakerine . tu nous expliques en bon français à mesure que tu vois
 22N Ya l'Chinois qui X les photos
 (rires; N imite de nouveau les Chinois)
 23N Madame . (qui/i?) fait quoi là
 24En Alors X qu'est-ce qu'elle nous raconte/

Nous sommes ici dans une classe de français destinée à l'accueil et à l'intégration des enfants non francophones primo-arrivants. Cette structure scolaire, de façon générale, représente un cadre plutôt immersif pour les élèves, dans la mesure où la langue, bien que souvent contenu d'enseignement, est utilisée prioritairement dans ses fonctions communicatives.

La séquence transcrite ci-dessus démarre avec un événement extrascolaire, l'arrivée d'un bus de Chinois dans la cour. Cet événement est très vite thématiqué par une élève de la classe, N. Il donne lieu ainsi à une activité discursive non programmée qu'on pourrait appeler « parler des Chinois ». Cette activité va subir deux traitements interactionnels différents.

Jusqu'au tour 20, le mode est de type immersif, car la régulation du discours n'est pas subordonnée à un projet linguistique. Les seuls tours 6 et 10 peuvent présenter une certaine ambiguïté. En effet, ils peuvent avoir une fonction métalocutoire (cf. Bouchard et de

Nuchèze, 1987), c'est-à-dire porter sur les problèmes physiques de transmission du message, ou alors une fonction métalinguistique d'évaluation et de correction. Dans le premier cas, l'enseignante reste dans une définition immersive de la situation, alors que, dans le deuxième, elle va vers une tentative de cadrage pragmatique.

A partir du tour 21, l'enseignante essaie de donner une forme clairement pragmatique à l'activité « parler des Chinois ». Elle attribue à N un rôle (« tu fais la speakerine ») et fait par là de l'activité un jeu de rôles. Elle donne d'ailleurs à ce jeu une forme tout à fait particulière, car il s'agit de jouer un rôle bien déterminé par rapport à une réalité contingente en construction. Ce côté à la fois motivé et arbitraire du jeu de rôles se retrouve dans « alors », qui, en servant d'ancrage au recadrage imposé par En, crée un lien entre les deux plans (il se retrouve aussi dans « nous »). Ce double aspect est utilisé dans deux optiques différentes par l'enseignante et l'élève.

Pour l'enseignante, il s'agit probablement de poser un contre-poids à la forme très contrainte qu'elle veut donner à la tâche. Ce caractère contraint ressort en effet explicitement à deux niveaux, linguistique (« en bon français ») et discursif (« à mesure que tu vois »). En manifeste ainsi clairement ses attentes — très normatives d'ailleurs — en matière de langue et de planification du discours.

Pour l'élève, le double aspect à peine évoqué sert d'ouverture pour un recadrage encore possible vers une forme immersive. En effet, après une brève soumission aux consignes de En en 22, N tente de s'inscrire dans une définition immersive de la situation. Cette tentative se fait d'ailleurs sur un mode relativement habile, car, bien que sortant du moule demandé par l'enseignante, l'élève légitime partiellement la relation didactique qu'elle entretient avec elle. Cette légitimation se fait non seulement par une intégration de En au projet communicatif (« Madame »), mais surtout par sa sollicitation en tant que donneuse d'informations (mode interrogatif). L'enseignante se voit ainsi détentrice d'un savoir à communiquer. Toutefois, cette légitimation reste partielle car le savoir en question n'est pas de type linguistique (cf. Dabène, 1985) et demeure en marge des compétences spécifiques de l'enseignant de langue. En n'entre d'ailleurs pas en matière et tente un réancrage (« alors ») de son projet en 24. Ce réancrage, loin d'être un redémarrage, fonctionne plutôt comme une relance qui s'adresse à N en tant que rôle (« elle »).

Cette séquence montre bien la tension qui peut exister entre les différents partenaires scolaires dans la gestion des tâches par

exemple. Ici, un événement extérieur et imprévu fait irruption dans la classe. L'enseignante décide de l'intégrer mais avec le souci de le scolariser. Son choix d'un moule pragmatique répond peut-être au besoin de mettre des frontières nettes entre les domaines. Il découle sûrement aussi d'une volonté de contrôle liée aux exigences et aux moyens de l'évaluation.

EXEMPLE 4

- 1En (rires) ouais/.comment comment tu as fait quand tu es allé.
pour la première fois à ton club de:. de karaté là\.
- 2? euh j'ai demandé...
- 3En tu as de-. tu as parlé français/. bien sûr/
- 4? un peu\
- 5En un peu/. eh ben. toi. tu t-rappelles c-qu-i- t'a dit le:.. le
monsieur qui: l'entraîneur/ c'est:.. oui/. toi tu fais l'entraîneur:
et puis toi tu fais l'élève: qui veut s'inscrire. mais peut-être
pas du karaté/ mais peut-être tu veux faire du foot: ou qu'est-
ce que tu fais toi (Rainé?)/
- 6R xxx
- 7En du foot/. ou peut-être un autre spo:rt: qui vous plaît:
- 8? i- cherche i- cherche xx
- 9En ah tu cherches xx alors\ (3sec.)
- 10R euh bonjour Monsieur
- 11? b-jour..
- 12R je voudrais: m'inscrire à:. club de karaté\
- 13? à: club de karaté/..tu vas tout droit. et pis tu tournes à/ gauche
et pis après. c'est là
- 14R ah euh: ça coûte combien par mois\ euh
- 15? euh ça coûte euh:.. cent francs.. par mois
- 16R par mois/
- 17? ouais\ xxx xxx
- 18R à quelle heure\
- 19? à: six heures jusqu'à huit heures
- 20R faut amener: le kimono/. non/
- 21? non\ xxx xxx
- 22? ça va/ (5sec. passage incompréhensible)
- 23En t'as demandé/ ça
- 24? ouais
- 25En ah j'ai pas entendu (rires)
- 26? euh cent francs par mois (1sec.)
- 27R xxx (j'vais demander à Maman?)(rires)

- 28En OK xx encore xxx ou bien. ça marche. ça va/. merci bien... c'est vrai/ c'est cent francs par mois/
 29? ouais
 30En mais c'est un peu cher/ non.. ça va/ c'est correct/.. et pis tu dois payer le kimono aussi en plus/&

Nous nous trouvons ici dans une autre classe d'accueil. Dans les premiers tours de parole, l'enseignante interroge les élèves en tant qu'élèves, par rapport à leur propre vécu. Toutefois, cette phase sert de préparation au jeu de rôles, d'ancrage argumentatif. Il s'agit pour En de trouver une motivation pour donner au jeu une certaine naturalité et un caractère spontané, alors qu'au troisième tour de parole déjà le souci de la langue (« tu as parlé français ») laisse présager un fonctionnement de type pragmatique basé essentiellement sur un ancrage argumentatif métalinguistique. Comme on parle de double énonciation, on parlera alors de double ancrage argumentatif (cf. Gajo, Koch et Mondada, 1995).

Le tour de parole 5 montre clairement l'inscription de l'activité dans un mode pragmatique. Progressivement, on passe d'une situation particulière (« toi »/« le monsieur ») à une situation générale (« l'entraîneur »). Le canevas de la situation devient encore plus abstrait quand il s'agit de faire un choix — rapide et probablement sans importance — entre le karaté ou le foot. Cette marque d'indifférence par rapport à l'objet même de la transaction trahit le côté purement « prétexte » du jeu de rôles. Le but revient donc ici à faire des choses pour parler et non pas à parler pour faire des choses.

Toutefois, si le déroulement du jeu de rôles lui-même obéit à un fonctionnement pragmatique, les interventions de En avant et après le jeu laissent une large place à la négociation et à l'initiative des élèves. Ainsi, à partir de 28, l'enseignante poursuit la discussion sur la base du contenu du jeu et sur un mode immersif. De cette manière, si les éléments de la transaction ne servent que de prétexte à la réalisation linguistique du jeu de rôles, ils deviennent dans un deuxième temps objets premiers de négociation. Ils sont actualisés dans une interaction qui n'a de simulé que les conditions ordinaires de la communication en classe.

7. CONCLUSION

Le jeu de rôles est une activité perméable à divers moules interactionnels. L'observation rend compte ainsi d'une grande diversité dans la réalisation de ces jeux. Cette diversité tient sans doute à la perspective méthodologique, au profil de l'enseignant, au moment didactique. Mais il faut soulever aussi la dynamique essentielle de cette activité dans la séquentialité même de l'interaction. Cette dynamique nous permet de plonger au coeur même de l'action pédagogique et de faire une interprétation située de l'échange et des enjeux discursifs de la tâche.

La perception des différents modes de structuration d'une activité permet une souplesse et un enrichissement des stratégies didactiques. Malheureusement, les enseignants et parfois aussi les élèves ne les distinguent pas. Par exemple, un rejet ou une adoption inconditionnelle du jeu de rôles peut témoigner d'un manque de discernement entre l'activité et la forme interactionnelle, alors qu'un sentiment mitigé peut marquer la présence d'un discernement dont on ne sait que faire.

En didactique des langues, le jeu de rôles reste un moyen. Mais un moyen qui suppose des outils linguistiques. Seulement, si ces outils se limitent à ceux valorisés par l'école, le transfert du scolaire vers l'extrascolaire à travers le jeu de rôles se réduira — et c'est déjà ça — à une reconnaissance et une reproduction de scénarios.

Comme le jeu de rôles, la linguistique doit être souple et adaptable, tout en gardant son caractère de service, notamment pour la didactique des langues, qui constitue en même temps un réservoir de questionnements plus ou moins renouvelés. Plus que d'inventer ses propres questions, la linguistique dite appliquée doit reformuler et répondre à celles des autres. Drôle d'histoire...

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

<mesõ>	phonétique
. (2')	pauses plus ou moins longues
:	allongement de la syllabe
/\	intonation montante et descendante
[chevauchement
dé-	interruption
MANger	emphatisation
(manger?)	transcription incertaine
xxx	segments incompréhensibles
(rires)	commentaires du transcrip-teur
En	enseignant

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEN, J. P. B. (1983) : « A three-level curriculum model for second-language education », *The Canadian Modern Language Review*, 40/1.
- BOUCHARD, R., DE NUCHÈZE, V. (1987) : « Formulations métalangagières et situations exolingues », in H. Blanc, M. Le Douaron & D. Véronique (éds), *S'appropriier une langue étrangère*, Paris : Didier Erudition.
- BURT, M., DULAY, H. (1978) : « Some guidelines for the assessment of oral language proficiency and dominance », *TESOL Quarterly*, 12/2.
- DABÈNE, L. (1984) : « Pour une taxinomie des opérations métacomunicatives en classe de langue étrangère », *Études de linguistique appliquée*, 55.
- DODSON, C. J. (1976) : « Foreign language teaching and bilingualism », *CILT Reports and Papers*, 14, "Bilingualism and british education : the dimensions of diversity".
- GAJO, L. (1996a) : « Décontextualisation et recontextualisation dans l'apprentissage scolaire et non scolaire d'une langue seconde », *Revue de phonétique appliquée*, 121.
- (1996b) : « Où trouver l'immersion ? », Communication au *Congrès de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée*, Université de Jyväskylä (Finlande).
- GAJO, L., KOCH, P., MONDADA, L. (1995) : « Variété des activités narratives dans des contextes scolaires et extrascolaires », *Langage et société*, 72.
- GAJO, L., MONDADA, L. (1997) : « Domaine, activité discursive et acquisition : quels rapports ? ». Actes du Xème Colloque international "Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches" : *Pratiques discursives et acquisition des langues étrangères*, Université de Besançon.
- TABENSKY, A. (1997) : *Spontanéité et interaction. Le jeu de rôle dans l'enseignement des langues étrangères*, Paris : L'Harmattan.

- TAYLOR, J. L., WALFORD, R. (1976) : *Les jeux de simulation à l'école*, Tournai : Casterman.
- TRÉVISE, A. (1979) : « Spécificité de l'énonciation didactique dans l'apprentissage de l'anglais par des étudiants francophones », *Encrages*, numéro spécial de Linguistique appliquée.

« Vision du monde », vision et langage

Guy Jucquois
Université de Louvain

Les nombreux travaux de linguistique générale de Mortéza Mahmoudian sont caractérisés par un sens remarquable de la nuance combiné harmonieusement à un don certain de la synthèse, conjonction peu fréquente et qui rend sans doute l'ami si attachant, le chercheur si fécond et le pédagogue si efficace. Dans ces quelques pages que je lui dédicace amicalement, je m'interrogerai sur ce qui, scientifiquement, permet une telle « vision du monde » qui concilie dès qualités habituellement isolées. Plus précisément, je tenterai d'établir que les théories relativistes rattachées à ce qu'on appelle la « vision du monde » sont moins éloignées qu'il n'y paraît des théories universalistes et rationalistes qui semblent s'y opposer. Dans ce domaine, le cognitivisme pourrait peut-être permettre dans les prochaines années une synthèse des deux courants.

Personne ne conteste le fait de la diversité linguistique et culturelle. Par contre, les désaccords sont profonds quant à l'importance qu'il faut accorder à cette réalité et cela aussi bien sur le plan de l'analyse, que sur celui des explications qu'il convient de lui donner et enfin sur les conséquences théoriques et pratiques qui découlent des points de vue adoptés. Sur le plan théorique, on oppose habituellement le rationalisme et le relativisme culturel, deux grandes polarités explicatives auxquelles se rattachent diverses théorisations. Pour les partisans du rationalisme, il faut partir de l'universalité supposée des procédés logiques d'inférence et de certaines modalités perceptives. La diversité culturelle ne serait qu'un phénomène de surface, résultat de l'application d'une rationalité universelle identique à des expériences multiples et variables selon

des conditions sociales et technologiques, pouvant elles-mêmes être décrites dans un système de référence universel (Valeri, 1992 : 618).

Le relativisme culturel s'exprime dans plusieurs courants de pensée. Contrairement à ce qu'on affirme souvent, le relativisme culturel n'exclut pas nécessairement toute forme d'universalisme. Ce qui différencierait les relativismes des rationalismes, ce serait que les premiers ne postulent pas l'universalisme comme un présupposé nécessaire ou évident¹, postulat sur lequel les seconds, au contraire, ne manquent pas d'insister. La radicalisation de positions antagonistes, qui rend effectivement tout débat impossible, porte principalement sur deux aspects : d'une part, comment échapper au cercle vicieux apparent qui consiste à interpréter les propositions relativistes autrement que d'une manière relativiste, ce qui en annulerait la portée, ou universaliste, ce qui les rendrait contradictoires ? D'autre part, comment éviter les apories herméneutiques, si seul le contexte linguistique et culturel permet d'interpréter, ce qui conforte la thèse relativiste, mais que, comme le prétend la thèse universaliste, la communication s'avérerait impossible sans l'existence de traits universalisables ?

Ainsi, Valeri (*loc. cit.*) s'interroge sur ce qui est présenté comme des inconséquences : « un relativisme conséquent ne devrait [...] pas seulement rejeter comme illusoire les prétentions du rationalisme d'utiliser non-contextuellement ses concepts fondamentaux : il devrait conclure que l'idée d'une compréhension contextuelle des actions et expressions des membres d'une autre culture est tout aussi illusoire, car il n'est pas possible pour l'interprète de décider rationnellement qu'il est effectivement sorti du cercle magique de ses propres présuppositions culturelles ». Sans doute en est-il ainsi, mais ne peut-on affirmer la même chose de toute communication ? Les développements contemporains de l'herméneutique montrent que toute interprétation est nécessairement contextuelle et, par conséquent, plurielle. On s'aperçoit également qu'il est impossible d'éviter totalement, dans ces questions, toute circularité, ce qui découle d'ailleurs de la complémentarité du texte et du contexte. Il nous semble donc que l'essentiel n'est pas d'opposer des conceptions qui ne permettent plus de faire progresser le débat, mais d'envisager plutôt comment les deux points de vue pourraient

¹ Sur les multiples formes du relativisme culturel, cf. l'analyse proposée dans Jucquois (1998).

se concilier. Dans cette perspective, nous tenterons simplement de souligner les liens qui uniraient les conceptions mettant en évidence des « visions du monde »² et ce que nous savons aujourd'hui sur les rapports qui unissent la vision et le langage.

* *

*

Dans un ouvrage récent consacré aux vols d'organes, une anthropologue française, Campion-Vincent, examine longuement certaines rumeurs concernant des vols supposés de cornées. D'après les récits, les prélèvements, localisés particulièrement dans les pays andins, seraient commis sur de jeunes enfants par des spécialistes travaillant au profit de riches Occidentaux. Les journalistes d'investigation ont tenté à diverses reprises, mais en vain, d'objectiver ces récits. Les rares cas d'enfants aveugles présentés à l'examen se sont révélés être en fait des cas de cécité d'origine virale ou être la conséquence d'une maladie et de l'absence de traitements adéquats. Des commissions médicales composées de sommités dans le domaine se sont toutes prononcées dans le même sens. D'ailleurs, selon les autorités médicales, le prélèvement de cornées serait impossible à réaliser sur quelqu'un de vivant. Pourtant dans les récits, l'enfant disparu réapparaît toujours avec quelques dollars dans la poche de son pantalon et, le plus souvent, un petit mot de remerciement griffonné sur un bout de papier.

Les démentis les plus formels ont été apportés par les autorités locales, nationales ou internationales, mais sans obtenir plus d'effet que les démentis émanant du corps médical. Campion-Vincent (1997 : 204 - 207) rappelle opportunément les analyses effectuées par des spécialistes des cultures indiennes andines, tels que Juan Ansion et Nathan Wachtel. Ce dernier notamment avait montré comment les Indiens espéraient rétablir l'équilibre entre les vainqueurs Blancs et eux en encourageant l'étude et en prolongeant la scolarisation. En quechua, aller à l'école, apprendre à lire et à écrire, c'est littéralement acquérir des yeux. Les Indiens craignent que les Blancs ne s'opposent à leur stratégie de reconquête de leur

² Dont on trouvera, sous les réserves formulées plus haut, un exposé synthétique et clair dans Valeri (1992 : 618 - 619).

indépendance, ce qu'ils expriment notamment par le moyen des récits relatifs aux prélèvements des yeux des enfants. Ce récit souligne le lien étroit que perçoivent les Indiens andins entre la vision et la connaissance.

La relation privilégiée ainsi établie entre la perception visuelle et des connaissances acquises, et de ce fait disponibles, s'exprime dans nombre d'autres cultures. Les indo-européanistes connaissent bien ce rapport qu'expriment la protoforme **u(e)idē(i)-*, « apercevoir, voir », anciennement forme d'aoriste à laquelle correspond le parfait **uoid-a-*, « avoir vu, connaître », et les très nombreux dérivés dans diverses langues indo-européennes (Pokorny, 1959 : 1125 sq.). Dans de nombreux dérivés de cette protoforme n'a survécu que ce qui constitue pour nous un des deux sens, soit le sens de « voir » (et donc, dans des contextes spécifiques, de « constater »), soit le sens de « savoir » ou de « connaître ».

Dans quelques expressions formulaires anciennes, par contre, les deux sens anciens sont impliqués simultanément. Il s'agit essentiellement de formules de serment, comme l'a montré Benveniste (1969 : 173), déjà à propos du grec homérique³ où, il est vrai, le double sens est postulé par les comparaisons linguistiques que renforcent cependant des formes isolées grecques, gotiques et irlandaises. Des formulaires anciens ont toutefois conservé clairement l'opposition entre une connaissance *de visu* et une connaissance *de auditu*, la première l'emportant sur la seconde. Ainsi, dans le Śatapatha Brāhmaṇa : « si maintenant deux hommes ont un litige⁴ et que l'un dise : "moi, j'ai vu", l'autre : "moi j'ai entendu", celui qui dit "moi, j'ai vu", c'est celui-là que nous devons croire ». Comme le note Benveniste, « entre celui qui a vu et celui qui a entendu, c'est toujours à celui qui a vu qu'il faut ajouter foi » et il ajoute que « le témoignage de la vue est irrécusable; il est le seul ». C'est ce qui explique qu'on prenne les dieux à témoins « en les invitant à *voir* » (1969 : 174). Chez les Hittites, la « Constitution » de Telebinu (XVe siècle av. J.-C.) qui définit les obligations du *pankuš* assemblée des grands du royaume⁵, dépositaire des devoirs de justice

³ Ainsi Il. 19. 258 sq., etc.

⁴ Littéralement « ont une dispute ». Nous traduisons librement d'après le texte cité par Benveniste (*loc. cit.*).

⁵ Plutôt qu'assemblée des guerriers. Sur ces assemblées, cf. Sergent (1995 : 302 - 303).

exécutés par le roi. Après avoir rappelé une obligation d'ordre général : « avec les guerriers et les Grands, tu dois vivre en bonne intelligence », le texte juridique poursuit : « as-tu de quelqu'un *vu la faute*, soit qu'envers un dieu il ait péché, soit qu'il ait prononcé une parole quelconque, convoque le *pankuš* » (cité par Sergent, 1995 : 314). Parmi d'autres, ces textes fort anciens établissent à l'évidence la précellence de date indo-européenne de la vision sur d'autres modes de connaissance, dont l'audition, et cela dans la mesure où la vision débouche sur la connaissance, rapport que suppose précisément ce passage.

Bien d'autres civilisations établissent des relations du même ordre entre la vision et la connaissance. Rappelons simplement les innombrables passages de la Bible où le lien est clairement précisé. Chez les Sémites, les yeux ouverts signifient la connaissance des choses, ainsi dans le Jardin le Serpent promet à Eve que, si elle et Adam mangent du fruit défendu, ils auront tous deux les yeux ouverts et connaîtront le bien et le mal (Gen. iii. 4 - 7)⁶. Ouvrir les yeux à quelqu'un, dans la Bible comme dans nos langues contemporaines, c'est attirer son attention sur quelque chose d'important et le lui faire comprendre (Gen. xxi. 19; Num. xxii. 31; xxiv. 3, 4; etc.). Inversement, le voile sur les yeux constitue l'obstacle à la compréhension (Gen. xx. 16, Ezech. xii. 12; etc.). On retiendra encore la permanence, de la Bible à nos jours, d'un aveuglement qui empêche quelqu'un de prêter attention à ce qu'il devrait connaître (Num. xvi. 14; Lev. xxiv. 16; etc.)⁷.

⁶ « Le serpent dit à la femme : "Non, vous ne mourrez pas, mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, *vos yeux s'ouvriront* et vous serez comme des dieux possédant la connaissance du bonheur et du malheur". La femme *vit* que l'arbre était bon à manger, séduisant à regarder, précieux pour agir avec clairvoyance. Elle en prit un fruit dont elle mangea, elle en donna aussi à son mari qui était avec elle et il en mangea. *Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent* et ils surent qu'ils étaient nus. Ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des pagnes » (Trad. œcuménique de la Bible, Ancien Testament, Paris : Éditions du Cerf, 1975).

⁷ Pour l'ensemble de ces expressions, cf. Lesêtre (1908 : 1748 - 1752). Dans la compilation de James Frazer le rapport entre les yeux et la connaissance est maintes fois exprimé. Ainsi, à la fin des rites d'initiation pratiqués chez les Yabims de Nouvelle-Guinée, lorsque les jeunes gens reviennent au village, ils gardent les yeux

Le lien privilégié qu'établissent de nombreuses cultures entre la vision et la connaissance se manifeste également dans le langage qui rend ce lien possible. Dans le même contexte, on ne s'étonnera pas du caractère proprement religieux qui s'attache traditionnellement à la nomination et à l'évocation. L'homme sait qu'il se distingue des animaux par son langage, souvent il imagine même appartenir à la seule communauté humaine qui détienne cet attribut⁸. Par sa capacité de conceptualiser, de mémoriser, de transmettre et de communiquer les connaissances, l'humanité est indissociable de la capacité d'utiliser un langage articulé. C'est ce qui explique que, d'une manière ou d'une autre, dans toutes les cosmogonies, l'homme soit associé au démiurge afin de donner, en quelque sorte, une seconde vie au monde créé, en intériorisant, par la vision et la nomination, un monde extérieur à lui (Servier, 1991 : 1105). La Genèse rappelle ainsi que la première action de l'homme dans le Jardin fut de nommer la création qu'il voyait afin de se la rendre intelligible⁹. Le rapport intime entre la vision, nécessairement individuelle, et une connaissance, singulière dans son acquisition et son expérience, s'élargit à l'ethnie d'appartenance par l'usage collectif d'une langue déterminée, instrument de transmission, mais aussi instrument d'investigation des connaissances.

À l'aube de l'époque contemporaine, lorsque, le premier¹⁰, Kant utilisa l'expression « *Weltanschauung* », il n'imaginait sans doute pas le succès que le mot connaîtrait ensuite, notamment grâce au romantisme, dans la plupart des langues occidentales, soit sous sa

« hermétiquement fermés, ou même scellés avec un emplâtre de craie » et « ils paraissent ne pas comprendre les commandements que leur donne un Ancien ». Puis, progressivement, ils reviennent à eux, ils se baignent et enlèvent la couche de craie dont ils s'étaient enduits (1984 : 330 - 331).

⁸ Cf. la définition grecque des Barbares ou les ethnies qui s'auto-définissent comme les Hommes.

⁹ « Le Seigneur Dieu modela du sol toute bête des champs et tout oiseau du ciel qu'il amena à l'homme *pour voir* comment il les désignerait. Tout ce que désigna l'homme avait pour nom 'être vivant'; l'homme désigna par leur nom tout bétail, tout oiseau du ciel et toute bête des champs » (Gen. ii. 19 - 20. Trad. œcuménique de la Bible, Ancien Testament, Paris : Éditions du Cerf, 1975).

¹⁰ Selon d'autres, ce serait plutôt Herder qui inventa l'expression, cf. infra note 13.

forme allemande, soit dans ses traductions, notamment française de «*vision du monde*»¹¹. Comme dans les traditions anciennes rapportées ci-dessus, la «*Weltanschauung*» contemporaine unit la vision que l'homme a du monde à la connaissance qu'il en retire et à la langue qui l'exprime. De cette manière sont réunies, dans la pensée et dans la langue, les valeurs et les actions, les premières donnant du sens aux secondes. En réalité, indépendamment du renouveau d'actualité qu'apportèrent à l'expression les emplois philosophiques contemporains rapportés ici, les langues occidentales avaient partiellement conservé les anciennes conjonctions entre la vision et la connaissance. Ainsi, le français a-t-il retenu de l'origine latine du mot *vision* les sens de «*image des choses*» et de «*action de concevoir*», «*idée perçue*» (Rey, 1992 : 2266, s.v.)¹².

En dehors du domaine de la philosophie où l'expression «*vision du monde*» était restée cantonnée jusqu'alors, ce furent les travaux de Sapir, de Whorf, puis de Nida, de Harris, de Dell Hymes pour la linguistique américaine, et de nombreux auteurs, parmi lesquels Cassirer, Trier, Ullmann et Benveniste, pour la linguistique européenne¹³, qui affirmèrent le parallélisme entre l'analyse du monde extérieur accomplie au sein d'une culture et les moyens linguistiques mis en œuvre pour effectuer, exprimer et transmettre cette analyse. Chaque langue est ainsi à la croisée, d'une part, d'une

¹¹ Pour davantage de détails sur l'évolution du terme et sur le rôle essentiel de F.E.D. Schleiermacher dans la détermination du sens actuel, cf. Bauer (1990 : 2770).

¹² L'expression «*vision du monde*» ne figure pas dans le *TLF*, s.v. «*vision*». L'acception religieuse du terme conjugue également les deux aspects puisqu'il s'agit de la perception visuelle d'une réalité surnaturelle, spirituelle ou symbolique.

¹³ Aux travaux de ces linguistes, il convient d'ajouter encore les recherches, nombreuses et de grande qualité, entreprises au sein du L.A.C.I.T.O. («*Laboratoire des Langues et Civilisations à Tradition Orale*» du C.N.R.S.) depuis une vingtaine d'années. On doit à Georges Mounin (1963 : 41 - 58) une excellente synthèse historique des recherches linguistiques effectuées dans le cadre du relativisme culturel et linguistique. Cet auteur remonte jusqu'aux travaux fondateurs de Wilhelm von Humboldt. D'autres chercheurs attribuent plutôt la paternité de ces théories à Herder, repris ensuite par Humboldt (cf. références chez Donato, 1980 : 327 n. 2).

tradition culturelle et langagière, dont elle est l'aboutissement actuel et provisoire, et, d'autre part, d'une analyse du monde extérieur.

En d'autres termes, l'héritage culturel et linguistique, tout comme la formation scientifique par ailleurs, fournit des *cadres et des hypothèses interprétatives* qui, comme dans toute observation, scientifique ou non, seront confrontées aux réalités extérieures. De cette manière, la « vision du monde » ne s'impose pas au sujet qui n'est donc pas strictement déterminé par son héritage culturel et la socialisation qu'il a reçus. L'un et l'autre le prédisposent simplement à interpréter et à structurer les réalités extérieures selon une grille de lecture dont il importe seulement de prendre conscience et de mesurer les implications, exactement comme sur le plan scientifique il est essentiel de percevoir et de mesurer les effets filtrant ou induits résultant du choix d'un ensemble d'hypothèses.

Il reste à examiner les rapports particuliers qu'entreprendraient la vision et le langage. Plus précisément, les traditions dont il a été fait état en débutant et qui lient étroitement la vision et la connaissance relèvent-elles de savoirs populaires ou sont-elles l'expression spontanée et inconsciente de réalités évolutives et neurologiques que la science contemporaine permettrait de mettre en évidence ? Dans l'affirmative, quelles seraient les conséquences sur le conflit opposant le relativisme et l'universalisme et les perspectives scientifiques récentes permettraient-elles d'envisager d'élaborer sur ces questions une théorie synthétique ?

* *
*
*

Dans une sorte de pré-science, Maurice Merleau-Ponty estimait déjà qu'il fallait élargir la réflexion sur la vision. Il affirmait, en effet, « ce n'est pas l'œil qui voit. Mais ce n'est pas l'âme. C'est le corps comme totalité ouverte »¹⁴. Nous verrons que ce point de vue philosophique est aujourd'hui étayé de plusieurs côtés, par la paléontologie d'abord, par la biologie et la neurologie du cerveau ensuite, par le cognitivisme psychologique enfin.

D'un point de vue paléontologique, l'évolution des vertébrés met en évidence des acquisitions successives de grande importance.

¹⁴ Cité, sans référence, par Baudry (1997 : 29).

Certaines d'entre elles sont d'ordre général, tel que la respiration pulmonaire et la constitution de membres marcheurs permettant la colonisation du milieu continental et favorisant l'indépendance par rapport au milieu aquatique, de même l'homéothermie autorisant la permanence des activités même par temps froid, ou encore les améliorations croissantes de la protection des embryons. D'autres acquisitions sont encore plus décisives puisqu'elles concernent le système nerveux central et les organes des sens. L'amélioration des informations sensorielles liée à une nouvelle morphologie neuronale accroît l'adaptation au milieu par une meilleure interprétation des données extérieures et des possibilités accrues d'action et de réaction (Babin, 1991 : 377).

Parallèlement s'accomplit le processus d'encéphalisation. L'ordre des Primates, avec l'apparition du plus ancien d'entre eux, *Purgatorius*, dont les restes connus remontent au Crétacé terminal (environ 70 Ma), se caractérise par l'accroissement du cortex et l'acquisition de la vision stéréoscopique¹⁵ (Babin, 1991 : 380 - 381), caractéristiques qui sont les éventuelles conséquences des modifications de certains os du crâne (Vandenbroeck, 1969 : 362 - 366)¹⁶. Un des plus anciens Primates, *Tetonius homunculus*, datant

¹⁵ La vision binoculaire, permettant la vision stéréoscopique, accroît également la sensibilité en lumière très atténuée. La combinaison de signaux non identiques en provenance des deux yeux favorise une vision de meilleure qualité et en profondeur, même dans des conditions moindres. On conçoit l'énorme avantage que la vision stéréoscopique donna aux Primates. La mise en place de systèmes d'alerte précoce, débouchant d'une part sur un processus de pré-attention et de détection quasi instantanée des modifications de texture de l'environnement et d'autre part sur un processus d'attention sériel capable de diriger sélectivement l'attention sur tout objet détecté par le premier processus, constitua un instrument remarquable aussi bien pour se protéger de prédateurs ou d'ennemis éventuels que pour se procurer des proies. Sur le système d'alerte précoce, cf. Julesz (1993 : 1397 - 1405).

¹⁶ Certains développements du cortex et ensuite du néo-cortex peuvent se comprendre comme étant les conséquences de l'évolution du squelette, conséquences partiellement d'origine mécanique et partiellement d'origine différente. Après avoir montré combien le développement spectaculaire du cerveau chez les Hominidés supposait des conditions environnementales particulières, Reichholf (1991 : 149 - 161) insiste sur des nécessités alimentaires riches en phosphore, mais

des débuts de l'éocène (55 Ma), avait de grosses orbites osseuses entourant complètement les yeux et un crâne fortement développé. Par comparaison avec des prosimiens nocturnes contemporains, tels que *Galago*, on déduit que *Tetonius* devait posséder de grands yeux, dirigés vers l'avant et aptes à la vision stéréoscopique. Les moulages de l'intérieur du crâne des premiers Primates prouvent un élargissement très net de leur cerveau au niveau des lobes occipitaux et temporaux. Or, ces zones sont, chez les Primates actuels, dévolues principalement au traitement cortical de l'information visuelle (Allman, 1987 : 1283 - 1287 et 1993 : 463)¹⁷. Dans le même temps s'amenuisait le museau sensitif caractéristique des mammifères placentaires primitifs, tandis que le système olfactif restait stationnaire¹⁸.

Au fur et à mesure que se précisent les caractéristiques qui conduiront à l'ultime subdivision entre les Pongidés et les Hominidés, on notera la corrélation de plusieurs phénomènes favorisant, de première part, une meilleure collecte des informations par le développement d'une vision stéréoscopique remarquablement adaptée, de deuxième part, une maîtrise plus complète de l'environnement par l'acquisition progressive de la station verticale et la libération des mains, de troisième part le développement, chez les Hominidés, du néo-cortex et finalement du langage¹⁹. Les Pongidés

conclut par une interrogation quant aux causes de l'augmentation de la taille du cerveau. Certainement, faut-il encore ajouter à ces facteurs la station verticale et la libération des mains devenues disponibles pour agir et instrumentaliser. Le développement des talents manuels donna également une vigoureuse impulsion à l'évolution du cerveau (cf. par ex. Denton, 1995 : 140 ; Eccles, 1994 : 57 - 95, et bien d'autres auteurs).

¹⁷ Sur une comparaison du développement du cortex préfrontal au cours de l'évolution, cf. Fuster (1987 : 972 - 973).

¹⁸ Les premiers mammifères placentaires, vivant au Crétacé (plus de 100 Ma), étaient de petits insectivores nocturnes pourvus d'un sens aigu de l'odorat et de l'audition. Ils avaient également développé de longs museaux porteurs de vibrisses (Allman, 1993 : 462).

¹⁹ La technique de la tomographie par émission de positrons (en anglais « Positron Emission Tomography » ou PET) permet depuis une dizaine d'années d'observer de façon directe le phénomène de la vision et aussi la compréhension du langage (Buchsbbaum, 1986 : 237). Sur les implications de la vision dans l'imagerie mentale, cf. Péronnet et Farah

présentent des asymétries intéressant les mêmes régions que les asymétries cérébrales humaines, ces asymétries opérant de surcroît dans le même sens que l'asymétrie humaine. Ces espèces n'étant pas douées d'un langage vocal, on suppose habituellement que ces asymétries représenteraient les prémices évolutifs de l'asymétrie humaine. L'existence d'ébauches d'asymétrie chez certains Primates, voire chez d'autres mammifères, semble confirmer cette interprétation (Habib, 1993 : 218).

La paléontologie met donc en évidence l'acquisition progressive d'éléments neurologiques successifs qui, parvenus à leur plein développement, permettent à l'Homo Sapiens Sapiens de combiner harmonieusement la vision que le monde lui offre et l'interprétation qu'il peut en donner. Deux remarques doivent cependant être faites. En premier lieu, sur le plan phylogénétique, l'acquisition des traits lors de la chaîne évolutive semble se faire par « tâtonnements », en sorte que dans plusieurs lignées ces traits n'aboutissent pas (ainsi pour la vision stéréoscopique, pour l'asymétrie cérébrale, pour la station verticale, etc.). En second lieu, sur le plan ontogénétique, le complet épanouissement chez l'individu des potentialités de l'espèce suppose à la fois leur mise en œuvre à certains moments du développement et des conditions extérieures requises²⁰.

* *
*

(1989 : 93 - 120). – Sur un parallélisme des systèmes vocaux de communication chez les Primates et les Hominiés, cf. Jürgens (1987 : 976-979). Les études de moulages endocrâniens effectués sur des crânes fossilisés d'hommes préhistoriques, dont Homo Pekinensis (0.5 Ma) montreraient une asymétrie de la région sylvienne semblable à celle constatable chez l'homme contemporain (Habib, 1993 : 218).

²⁰ Le phénomène est bien connu pour le langage, il l'est moins pour la vision dont l'acquisition effective est subordonnée à l'expérience personnelle qui doit inclure une partie motrice au cours du développement ontogénétique (Clément, Scheps et Stewart, 1997 : 223).

Combinant les remarques phylogénétiques et ontogénétiques formulées ci-dessus, la neuro-éthologie de la vision aboutit à mettre en évidence quelques aspects importants pour notre propos. Tout d'abord, l'individu bien constitué ne dispose pas d'emblée de toutes ses capacités visuelles. Certaines sont véritablement innées, tandis que d'autres impliquent d'être actualisées par des expériences qui se produisent au cours de l'ontogenèse. Ensuite, l'acte de vision est un comportement qui exige des coordinations sensori-motrices qui ne se mettent en place qu'au cours de l'ontogenèse. Enfin, les voies visuelles font intervenir entre l'œil et l'ensemble du cerveau des boucles très importantes. L'existence de ces dernières prouve notamment que le phénomène de vision doit être abordé comme un phénomène d'interprétation (Clément, Scheps et Stewart, 1997 : 221 sq.). L'aspect interprétatif de la vision est également mis en évidence par le fait que l'identification d'objets s'effectue par l'interaction de représentations, apparemment séparées, structurales, sémantiques et linguistiques, se rapportant, les premières à la tridimensionnalité des objets, les deuxièmes à la signification et la catégorisation des objets, les troisièmes à l'accès au nom des objets dans le lexique mental (Bonnet, 1993 : 970). L'intégration des informations, visuelles et langagières, chez l'homme est soulignée encore par les constatations effectuées lors de lésions où l'on s'aperçoit que les informations verbales sont traitées par un hémisphère cérébral tandis que les informations visuelles le sont par l'autre hémisphère (Israël, 1995 : 59 - 60).

Chez l'homme contemporain, l'acte de vision met ainsi en œuvre des moyens dont l'acquisition remonte à des âges paléontologiques fort différents et s'étageant depuis l'apparition des Primates jusqu'à l'Homo Sapiens Sapiens. Ces moyens consistent essentiellement dans la mise en place d'un système neurologique complexe permettant une interprétation qui fait intervenir et interagir des éléments visuels et langagiers. En réalité, la capacité d'interpréter l'« Umwelt » afin d'être capable d'interagir avec l'environnement est une propriété de tout organisme vivant, aussi archaïque soit-il. Dans l'histoire de la vie sur la terre, la phylogenèse de l'interprétation met ainsi en évidence quatre émergences majeures, la communication, les intentions, le langage et la science (Stewart, Scheps et Clément, 1997 : 233 sq.).

Les acquisitions neurologiques qui caractérisent les différents stades de cette évolution s'inscrivent dans la très longue durée

génétique. À une échelle infiniment réduite par rapport à l'échelle paléontologique, les acquisitions civilisationnelles s'inscrivent, elles aussi, dans la très longue durée, mais, cette fois, historique. Aux « hésitations » qui semblent marquer, dans la durée paléontologique, les stades initiaux des acquisitions évolutives font écho les « variations » qui, pour partie au moins, paraissent caractériser, dans la durée historique, les interprétations culturelles. Les interprétations complexes dont l'homme est capable font intervenir les deux registres, neurologique et culturel, de la même manière qu'elles font intervenir les deux hémisphères cérébraux selon des modalités différentes d'après les civilisations, l'Occident semblant, sur ce plan, fonctionner de façon inverse à l'Orient (Israël, 1995 : 237 - 286).

Les rapports que, dans de nombreuses sociétés, le savoir populaire postulait entre la vision et le langage sont donc confirmés tant par les analyses neurophysiologiques que neuro-éthologiques. Les difficultés auxquelles paraissaient se heurter aussi bien les théories relativistes que les théories rationalistes semblent principalement dues à l'imprécision de leur formulation, à des incohérences ou à des contradictions internes. Les progrès récents de la neurophysiologie, de la neuro-éthologie, de la paléontologie et de la psychologie cognitive devraient permettre l'élaboration d'une théorie synthétique en accord et avec les résultats de ces disciplines et avec une analyse de la diversité linguistique et culturelle qui ne verse plus ni dans un universalisme ou dans un réductionnisme de traduction, ni dans un relativisme finalement également ignorant de la diversité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLMAN, J. M. (1987) : « Visual System, Organization », in G. Adelman (éd.), *Encyclopaedia of Neuroscience*, t.2, Boston : Birkhäuser, p. 1283 - 1287.
- (1993) : « Évolution du cerveau chez les Primates », in R. L. Gregory (éd.), *Le cerveau. Un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Laffont, p. 462 - 469.
- BABIN, C. (1991) : *Principes de paléontologie*, Paris : Armand Colin.
- BAUDRY, P. (1997) : *La pornographie et ses images*, Paris : Armand Colin.
- BAUER, E. (1990) : « Weltanschauung », in A. Jacob (éd.), *Encyclopédie philosophique universelle*, t. 2.2, *Les notions philosophiques. Dictionnaire*, Paris : P.U.F., p. 2770 - 2771.
- BENVENISTE, É. (1969) : *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. 2, *Pouvoir, droit, religion*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- BONNET, C. (1993) : « Vision et cognition », in L. Sfez (éd.), *Dictionnaire critique de la communication*, t.1, *Les données de base. Les théories opérationnelles*, Paris : P.U.F., I, p. 868 - 870.
- BUCHSBAUM, M. S. (1986) : « Functional Imaging of the Brain in Psychiatry : Positron Emission Tomography and Blood Flow Studies », in S. Arieti (éd.), *American Handbook of Psychiatry*, t.8, P. A. Berger & K. H. Brodie (éds.), *Biological Psychiatry*, p. 236 - 248.
- CAMPION-VINCENT, V. (1997) : *La légende des vols d'organes*, Paris : Les Belles Lettres.
- CLÉMENT, P., SCHEPS, R., STEWART, J. (1997) : « Umwelt et interprétation », in J.-M. Salanskis, F. Rastier & R. Scheps (éds.), *Herméneutique : textes, sciences*, Paris : P.U.F., p. 209 - 233.
- DENTON, D. (1995) : *L'émergence de la conscience. De l'animal à l'homme*, Paris : Flammarion.

- DONATO, J. (1980) : « La variation linguistique », in F. François (éd.), *Linguistique*, Paris : P.U.F., p. 281 - 362.
- ECCLES, J. C. (1994) : *Évolution du cerveau et création de la conscience*, Paris : Champs - Flammarion.
- FRAZER, J. (1984 [1930]) : *Le Rameau d'Or*, t.4, *Balder le Magnifique*, Paris : Laffont.
- FUSTER, J. M. (1987) : « Prefrontal Cortex », in G. Adelman (éd.), *Encyclopaedia of Neuroscience*, t.2, Boston : Birkhäuser, p. 972 - 975.
- HABIB, M. (1993) : *Bases neurologiques des comportements*, Paris : Masson.
- ISRAËL, L. (1995) : *Cerveau droit, cerveau gauche. Cultures et civilisations*, Paris : Plon.
- JUCQUOIS, G. (1998) : « Les origines du comparatisme contemporain », in *Recherches sociologiques* (à paraître).
- JULESZ, B. (1993) : « Vision : système d'alerte précoce », in R. L. Gregory (éd.), *Le cerveau. Un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Laffont, p. 1397 - 1405.
- JÜRGENS, U. (1987) : « Primate Communication : Signaling, Vocalization », in G. Adelman (éd.), *Encyclopaedia of Neuroscience*, t.2, Boston : Birkhäuser, p. 976 - 979.
- LESÊTRE, H. (1908) : « Œil », in F. Vigouroux (éd.), *Dictionnaire de la Bible*, t. 4, Paris : Letouzey et Ané, p. 1748 - 1752.
- MOUNIN, G. (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard.
- PÉRONNET, F., FARAH, M. (1989) : « Implication du système visuel dans l'imagerie mentale. Étude électrophysiologique », in X. Seron (éd.), *Psychologie et cerveau*, Paris : P.U.F.
- POKORNY, J. (1959) : *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, t. 1, Berne - Munich : Francke Verlag.
- REY, A. (éd.) (1992) : *Dictionnaire historique de la langue française*, t. 2, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- REICHHOLF, J. (1991) : *L'émergence de l'homme. L'apparition de l'homme et ses rapports avec la nature*, Paris : Flammarion.
- SERGENT, B. (1995) : *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*, Paris : Payot.
- SERVIER, J. (1991) : « Histoire de la pensée symbolique », in J. Poirier (éd.), *Histoire des mœurs*, t. 2, *Modes et modèles*, Paris : Encyclopédie de la Pléiade, p. 1095 - 1185.

- STEWART, J., SCHEPS, R., CLÉMENT, P. : « La phylogenèse de l'interprétation », in J.-M. Salanskis, F. Rastier, R. Scheps (éds.), *Herméneutique : textes, sciences*, Paris : P.U.F., p 233 - 252.
- VALERI, V. (1992) : « Relativisme culturel », in P. Bonte & M. Izard (éds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : P.U.F., p. 618 - 619.
- VANDEBROECK, G. (1969) : *Évolution des vertébrés de leur origine à l'homme*, Paris : Masson.

Continuité des catégories dans l'acquisition (L1) : l'exemple des fillers

Marianne Kilani-Schoch
Université de Lausanne

1. INTRODUCTION

Dans cet article j'aimerais rendre compte de certains aspects de l'acquisition de la morphologie¹ qui mettent particulièrement en évidence l'importance en linguistique de la notion de continuité (des catégories et des composants)², notion chère à Mortéza Mahmoudian, qui, il y a plus de 20 ans déjà, en enseignait la nécessité.

L'essentiel de mon travail portera sur la continuité de la phonologie et de la morphologie dans le processus d'acquisition des morphèmes grammaticaux³.

¹Ce travail fait partie d'une recherche internationale dirigée par W.U. Dressler (Institut de linguistique et Académie des sciences de Vienne) sur l'acquisition de la pré- et de la protomorphologie, c'est-à-dire sur les toutes premières phases de la morphologie (cf. Dressler, 1997a, Kilani-Schoch et al., 1997). Le contexte théorique est défini par l'intégration du modèle fonctionnaliste de la morphologie naturelle et d'un modèle développemental constructiviste (cf. Maturana & Varela, 1979; Karpf, 1990; Dressler & Karpf, 1995; Dressler, 1997b).

² Par opposition au caractère discret.

³ Il ne s'agit donc pas ici de la question générativiste de la continuité vs. maturation de la compétence. Sur « l'hypothèse de continuité », voir Pinker, 1984.

Depuis qu'elles se sont déplacées de l'ordre d'acquisition au processus d'acquisition⁴, les recherches en acquisition de la morphologie s'intéressent à des phénomènes que la littérature antérieure avait observés mais qui n'avaient pas souvent fait l'objet d'analyses spécifiques. En particulier, ces dernières années on a vu se développer plusieurs travaux sur des segments vocaliques, apparaissant superficiellement comme de simples « gestes » phonétiques mais dont le statut linguistique s'est révélé beaucoup plus complexe et problématique.

C'est ainsi que Peters & Menn (1993), Peters (1996) pour l'anglais, Bottari et al. (1993/4) pour l'italien (voir ensuite les travaux de Veneziano & Sinclair, 1997; Kilani-Schoch, 1997, 1998; Kilani-Schoch & Dressler, 1997 pour le français), ont établi, à travers une approche longitudinale micro-génétique, l'existence de la notion de *filler syllable* « syllabe remplisseuse », ci-après *filler (F)*, exemple :

1 an 7 mois 15 jours [ətato] <-- *F(le) tracteur*

1;11.19 [atun atatət] <-- *F(on) tourne F(la) cassette*

2;0.10 [ə] *balance* [ə] *bateau* <-- *F(il) balance F(le) bateau.*

Loin d'être des productions idiosyncratiques, les fillers constituent une stratégie d'approximation du matériel non analysable de la langue adulte. Comme ils remplacent prioritairement des déterminants, clitiques, auxiliaires, prépositions et autres mots fonctionnels, ils représentent des formes embryonnaires de morphèmes grammaticaux.

Les propriétés caractéristiques des fillers sont :

- leur dimension : ils consistent généralement en une voyelle inaccentuée et ne dépassent pas une syllabe,
- ils ne peuvent être dérivés de formes adultes par des processus phonologiques,
- ils occupent des positions dans la structure prosodique et grammaticale.

La question qui se pose est celle de l'interprétation des fillers : comment les fillers sont-ils construits par l'enfant à partir de l'input et quel savoir grammatical impliquent-ils ?

Le point de vue que j'adopterai ici est celui qui considère que dans ce type de stratégie d'acquisition la phonologie est première et la morphologie seconde (Peters & Menn, 1993 :743; Veneziano &

⁴ Avec ce qu'il peut comporter de variation individuelle qu'il s'agit de circonscrire en un ensemble de routes ou voies possibles en fonction de critères typologiques ou spécifiques à une langue.

Sinclair, 1997). Le matériel phonétique et prosodique fournit la base à partir de laquelle l'enfant extrait les informations pertinentes concernant la morphologie. Il fournit des indices sur la localisation et sur la nature phonétique des morphèmes grammaticaux à défaut de leurs fonctions grammaticales. Une des stratégies possibles de l'enfant consiste « à prêter attention d'abord à l'information horizontale, c'est-à-dire au nombre de syllabes, à l'accent et aux patterns intonatifs (et seulement secondairement aux consonnes et voyelles particulières) » (Peters & Menn, 1993 : 745). Des fillers, adéquats du point de vue prosodique mais approximatifs phonétiquement et vides sémantiquement, émergent graduellement les morphèmes grammaticaux, toujours plus proches de la forme adulte. L'usage et le domaine des fillers s'étend avec le développement de la grammaire, ils acquièrent des fonctions syntaxiques, se rapprochent phonétiquement et fonctionnellement du modèle adulte, et finalement sont remplacés par des marqueurs grammaticaux, lesquels sont d'abord en concurrence avec eux. Nous appelons ce processus le processus de grammatisation⁵.

La continuité dans le processus d'acquisition des morphèmes grammaticaux recouvre donc :

- l'interrelation entre facteurs phonologiques et morphologiques, c'est-à-dire comment l'information phonologique conduit à l'information morphologique, et aussi
- la constitution progressive de la connaissance relative aux morphèmes grammaticaux : l'enfant ne passe pas de la non-connaissance des morphèmes à leur maîtrise mais élabore et enrichit une connaissance d'abord seulement partielle.

La continuité ne se confond pas avec la linéarité : la grammatisation des fillers n'est pas un processus linéaire, ni quantitativement ni qualitativement : les fillers ne disparaissent pas en un point pour être remplacés par les morphèmes mais connaissent des variations de fréquence et de timbre, en d'autres termes des phases de régression. Celles-ci ne contredisent pas le processus de grammatisation et représentent des solutions provisoires aux problèmes rencontrés à tel ou tel moment du développement.

La diminution des fillers n'est pas non plus nécessairement en corrélation directe avec le développement des morphèmes grammaticaux : par exemple, dans mon corpus de référence, la

⁵ Distinct du processus panchronique de la grammaticalisation.

diminution massive des fillers à partir d'un certain âge (2;2.13) s'accompagne d'une augmentation temporaire des noms nus, c'est-à-dire sans déterminants ni fillers. De même, plus tard, l'augmentation des pronoms clitiques sujets ne compense pas systématiquement la disparition des fillers, et de nombreux verbes sont dépourvus d'expression linguistique du sujet.

Dans la suite de cet article je vais présenter des données sur les fillers provenant d'un corpus d'acquisition du français⁶. L'accent sera mis sur les problèmes de description et d'interprétation posés par la continuité entre phonologie et morphologie. Je proposerai là encore de renoncer à une catégorisation discrète des éléments et considérerai la notion de filler comme un ensemble ouvert dont les limites ne peuvent être établies de façon rigide (voir par exemple Mahmoudian, 1994).

2. FILLERS

2.1. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES FILLERS

Les fillers occupent principalement deux positions grammaticales : la position prénominale, ex :

1;7 [ətati] <-- *Ftomate*

et la position préverbale, exemple :

1;9 [ə] *dort* <-- *F(il) dort*.

Dès 1;9.13 des fillers apparaissent devant des infinitifs et forment des structures particulières, sans correspondance avec un modèle adulte⁷. Ils occupent la position du clitique sujet (position pronominale préverbale) et la position du semi-auxiliaire ou du modal (position verbale). Ces structures se caractérisent par quelques

⁶ Il s'agit d'une enfant monolingue de la région lausannoise, Sophie, enregistrée entre 1;6.14 et 3;8.0 tous les 10 jours par sa mère. Je remercie celle-ci pour son aide à la collecte des données et au contrôle des transcriptions. Le corpus comprend 55 enregistrements correspondant à environ 25 heures. La saisie des données a été réalisée par Rita Schönenberger grâce à l'aide de l'Université de Lausanne que je remercie.

⁷ Composé par exemple d'un sujet et d'un modal ou semi-auxiliaire + infinitif.

significations fondamentales, que l'on peut inférer du cotexte ou du contexte non linguistique : une signification impérative, ex. :

1;9.13 [açaçe] <-- *Fchercher*,

une signification modale (volitive), ex. :

1;9.13 *a* [tetir] <-- *F(il) veut sortir*,

une signification modale future, ex. :

2;3.21 *a faire une petit tour* <-- *F(je vais) faire un petit tour*,

et une signification descriptive, ex. :

2;1.18 *a pa(r)tir maman* <-- *F(elle) part (la) maman*⁸.

Sophie a d'ailleurs aussi des fillers pour des prédicats monosyllabiques, ex. :

1;9.22 *a là* <-- *viens là*,

1;11.29 [ə] *pas* <-- *(je) sais pas*.

Des exemples similaires ont été observés chez des enfants germanophones (voir Kilani-Schoch et al., 1997).

Les fillers apparaissent déjà dans les premiers enregistrements de Sophie, ex. :

1;6.14 [ə] *dodo* <-- *F(il) (fait) dodo*,

et augmentent fortement entre 1;10.4 et 1;11.29. À 1;11.29, ils atteignent leur plus haute fréquence (140 F/389 mots).

Les fillers deviennent alors plus grammaticaux, c'est-à-dire qu'en plus de leurs fonctions phonologiques, ils acquièrent une fonction syntaxique. On rencontre les premiers exemples de fillers remplissant des positions à fonction prépositionnelle, ex. :

1;11.29 [atejõ ə] *Sophie* <-- *F(le) camion F(de) Sophie*,

ou des positions caractéristiques d'une structure clivée, ex. :

2;1.18 *a Maman a donne* <-- *F(c'est) Maman F(qui) donne*.

À partir de 2;2.13, les fillers diminuent (69/718 mots) et la grammatisation se fait plus marquée : ils deviennent des approximations phonétiques non ambiguës de morphèmes grammaticaux, ex.

2;2.13 *veux [e] sous ?* <-- *(tu) veux F(les/des) sous ?*

2;4.12 *après a pleurer bébé* <-- *après F(va) pleurer bébé*

2;5.14 *[e] sont où [e] prêpes* <-- *e(lles) ⁹sont où (l)es crêpes ?*

⁸ Ces structures prendront 8 mois avant de se grammatiser complètement (voir Kilani-Schoch & Dressler, 1998; Kilani-Schoch 1998).

⁹ Une interprétation *et sont où les crêpes* est exclue par le cotexte discursif.

Simultanément apparaissent pendant un mois des exemples d'attachement vocalique que l'on considérera comme des fillers postverbaux (voir 5.).

Une nouvelle augmentation du nombre des fillers se produit en outre, comme je l'ai dit, entre 2;4.1 et 2;4.12, juste avant leur toute dernière période, à partir de 2;4.22, où les occurrences se réduisent à quelques exemples. Vers 3 ans les fillers ont totalement disparu.

Cette courbe de développement non linéaire n'est pas spécifique à Sophie et a été observée chez des enfants allemands et italiens (voir Kilani-Schoch et al., 1997). Ce qui varie c'est la durée, la quantité, voire la variété de fonctions dans l'utilisation des fillers.

2.2. TIMBRES

Les voyelles des fillers sont par ordre d'importance [ə] et [a], et [e] et [ɛ]. La variabilité est grande, d'un enregistrement à l'autre comme à l'intérieur d'un même enregistrement, ex. :

1;7.15 [ɛ] *dort*, 1;8.12 *a dort*, 1;9.13 [ə] *do(rt) <-- F(il) dort*

et ne semble pas prédictible.

Au mieux peut-on dégager quelques tendances dans une perspective longitudinale.

Les fillers sont, de façon prédominante, réalisés par [ə] durant une première période, jusqu'à 1;9.22. [a] est cependant également fréquent et domine clairement à partir de 1;11.19. Les raisons de cette dominance sont probablement multiples :

- phonético-phonologiques : préférence universelle pour [a] dans la phonologie de l'acquisition,
- morphologiques : l'augmentation des formes verbales qui atteignent plus de 22% du total des mots¹⁰ et auxquelles ce filler [a] est majoritairement associé,
- phonologiques et morphologiques à la fois (amorce de la grammatisation) : [a] est le résultat des processus phonologiques de dénasalisation de l'article indéfini *un* et de troncation de l'article défini *la*, du présentatif *y a*, du semi-auxiliaire *va*, etc.

Après 2;4.22 [ə] disparaît et le petit nombre de fillers qui subsistent ont curieusement des réalisations plutôt en [e] et [ɛ], sans

¹⁰ Une proportion identique à celle des adultes, voir Jolivet (1982 : 268).

qu'on puisse les attribuer au processus de grammatisation, c'est-à-dire que la voyelle ne peut constituer une approximation phonétique de la cible, ex. :

2;5.13 a marche [e] four <-- F(ça) marche F(le) four

2;6.24 où est [ɛ] sucre ? <-- où est F(le) sucre ?¹¹

Dans le dernier exemple on note une persévération phonétique de la voyelle [ɛ] du prédicat. Celle-ci illustre également l'intrication des dimensions qui opèrent dans la production des fillers.

Toutes ces considérations cependant demeurent aléatoires aussi longtemps que l'on n'a pas établi les caractéristiques de la phonologie de Sophie. En effet, on ne peut exclure a priori que les fillers ne soient que le résultat de processus phonologiques généraux.

3. PHONOLOGIE

L'inventaire des consonnes est achevé avant 2;1.18.

Les dernières consonnes à être acquises sont les consonnes postérieures voisées /ʒ/, /g/ (dont il n'y a que quelques exemples isolés jusqu'à 1;11.29), ainsi que le phonème marginal /ŋ/, et /r/, qui d'abord apparaît seulement à la finale.

De nombreuses substitutions s'appliqueront très longtemps sur ces phonèmes (voir par exemple 2;4.22 [dard] <-- *regarde* , 2;5.3 [duvur] <-- *toujours* ou [jon] <-- *jaune*).

Les principaux processus de substitution consonantique sont :

- l'antériorisation (k --> t, p, g --> t, d), ex. : 1;6.24 [ata] <-- *encore*, 1;7.5 [tati] <-- *gâteau* , dès 1;9.13 : /ʃ/ --> /ç/, /s/, /f/, ex. : 1;9.13 [çaçe] <-- *chercher* , 1;10.4 [a mas] <-- (ça) *marche* ;
- mais aussi à partir de 2 ans environ la postériorisation (contextuelle), ex. : t --> k (dans des groupes consonantiques), 2;0.18 [lokr] <-- *l'autre* ,

¹¹ Il pourrait s'agir ici d'une « blind alley », « cul-de-sac ». Par « blind alley » on entend les voies construites par l'enfant qui ne sont pas intermédiaires entre des schémas ou règles antérieurs et des schémas ou règles adultes mais qui mènent à une impasse, en ce sens que l'enfant doit les abandonner et repartir à zéro pour se rapprocher du modèle adulte (Dressler, 1997b). Les « blind alleys » représentent des évidences primordiales pour les modèles constructivistes de l'acquisition.

- les fricatives remplacées par des occlusives (f --> p, s, ʃ --> t, ʒ, z --> d, etc.), ex 1;8.12 [tɛtɛ] <-- *chaussette*, 1;9.2 *tak* <-- *sac*, [dim] <-- *gym*, 1;9.22 *didik* <-- *musique* ;
- la labialisation (t --> p, s --> f, etc.), ex. : 1;8.12 [bap] <-- *bottes*, 1;9.13 [ɔʃɔf] <-- *rhinocéros*;
- le voisement (ex. p --> b, f --> v, s --> z), ex. 1;6.24 [abɔr] <-- *ai peur*, 1;9.13 [əvã] <-- *éléphant*, 1;9.13 [zɛdɛt] <-- *serviette*;
- la dénasalisation (surtout m --> p,t), ex. 1;7.26 [pətõ] <-- *mouton*, 1;9.2 [pətan] <-- *montagne* ;
- /r/ remplacé par /l/ (dès 1;10.4), ex. 1;10.4 [laz] <-- *(il se)rase* ;
- la semi-vocalisation (ex. l, v, --> j, f,v --> w), 1;7.5 [japɛ̃] <-- *lapin*, 1;7.26 [ɛjo] <-- *(de l')eau*, 1;9.22 [awə] *pas* <-- *(il ne) veut pas* .

Tous ces processus¹², à l'exception de la semi-vocalisation, qui cesse vers 1;10.16, s'appliquent pendant plusieurs mois, ex. antériorisation : 2;4.22 [tanar] <-- *canard*, 2;5.14 [pətsa] <-- *comme ça*, fric. --> occl. : 2;5.14 *grand* [bardu] <-- *grand verre d'eau*, labialisation : 2;5.3 [kɔʃɔ] <-- *cochon*, voisement : 2;5.14 [boze] <-- *poser*, dénasalisation : 2;4.22 [bazɛl] <-- *Mademoiselle*. C'est à partir de 3; qu'ils se font rares.

L'inventaire des voyelles est achevé à 1;8.22, lorsque les voyelles hautes (/i/, /y/, /u/) deviennent plus fréquentes et bien différenciées, ex. 1;8.22 [tatin] <-- *coquine*, [taty] <-- *tortue*, [tatuj] <-- *chatouille*. À l'initiale, mais aussi en raison du lexique limité, on ne trouve que [a, e, ɛ, ɔ, ə]. /ã/ et /õ/ n'apparaissent dans cette position que vers 1;10.4. Les principaux processus de substitution vocalique sont les suivants :

- dénasalisation (ex. õ --> o, ẽ --> a, ã --> a, œ --> a seulement avec un), 1;6.14 *ba* <-- *bain*, 1;7.5 *abo* <-- *(c')est bon*, 1;7.5 [atɔ] <-- *encore* ;
- abaissement (ex. ɔ/o, ɛ/e --> a, i --> ɛ), 1;8.12 *dar* <-- *dort*, 1;8.22 [papã] <-- *serpent*, 1;9.13 [tɛtɛt] <-- *tic-tac* ;
- dépalatalisation (ex. ø --> o, œ --> ɔ) : 1;7.5 *a do* <-- *(il y en) a deux*, 1;7.26 [tatɔr] <-- *tracteur*.

Les deux premiers processus persistent dans le corpus, (ex. 2;4.22 *patalon* <-- *pantalon*, 2;5.3 [dazã] <-- *déjà*).

¹² Il y a encore bien d'autres processus de nature contextuelle dans la phonologie de Sophie, ex. : p --> t : 1;7.26 *tatal* <-- *hippopotame*, r --> v : 1;9.13 *vaf* <-- *girafe*, etc. Faute de place je ne peux en traiter ici.

Pour notre sujet des fillers un point très important est qu'on ne rencontre pas de processus général de centralisation substituant schwa à d'autres voyelles. Ainsi, le filler schwa ne peut-il avoir de motivation phonologique.

Les troncations concernent avant tout les groupes de consonnes, qui sont simplifiés jusqu'à la fin des enregistrements, e.g. 1;8.12 *ki* <-- *tigre*, 1;9.2 [ɔ pɔpɔ] <-- *pantoufle*, 1;9.13 *adi* <-- *Mowgli*, et après la prémorphologie : 1;10.16 [atɛr] <-- *hamster*, 2;4.1 - 2;5.14 *ou(v)rir*. Les séquences consonne-semi-voyelle sont également simplifiées : 1;9.2 *bar* <-- *poire*, 1;9.2 *p(i)ed*, 1;9.22 *fa* <-- *froid*, 1;9.13 [ɔ war] <-- *au revoir*.

Les troncations sont particulièrement fréquentes avec /l/ et /r/, en toutes positions d'abord, plus tard avec une préférence pour la position initiale, ex. : 1;6.14 *est du(r)*, 1;7.15 [iɛ a] <-- *il est là*, 1;8.22 (*l*)à-bas, 1;9.2 *apa* <-- *lapin*, 1;9.13 [ɛdɛdɛ] <-- *regarder*. D'autres consonnes souvent tronquées sont : /v/ (initial) 1;9.22 (*v*)iens (aussi (*v*)enir et variantes dès 2;0.10), et /s/ ex. : 1;8.12 (*s*)ais pas, 1;9.13 [ɔ tɛr] <-- *sortir*.

Les troncations de consonnes et de syllabes initiales vont dans le sens d'une structure de mot VCV, jusque vers 1;10.4. Celle-ci est renforcée par les fillers, dont on relèvera qu'ils s'attachent majoritairement à des monosyllabes pendant cette première période¹³ (à 1;6.24 les monosyllabes représentent 90% des formes combinées à un filler).

La production de Sophie peut être caractérisée par un schéma phonologique et prosodique fondamental¹⁴ constitué d'une voyelle, souvent un filler, inaccentuée et d'une, voire deux, syllabe(s) accentuée(s), ex. :

1;6.24 [ə do] <-- F(il y en a) deux

1;9.2 [ə] tatane <-- F(l'un)hippopotame.

Ce schéma explique des formes telles 1;7.15 [ə tɔ] <-- *cochon*, [a sɔ̃] <-- *maison* et 1;9.22 [a dɛ] <-- *gronder*.

¹³ Les monosyllabes représentent 90% des formes combinées à un filler à 1;6.24. Voir aussi Sourdot (1977 : 104-105) et Veneziano & Sinclair (1997 : 11) pour des observations parallèles.

¹⁴ Pour Veneziano & Sinclair (1997) de tels schémas résultent du travail d'abstraction et de généralisation des sons les plus fréquents avant un mot plein effectué par l'enfant, en d'autres termes d'une organisation spécifique qu'impose l'enfant aux régularités sonores qui ont retenu son attention.

4. FILLERS ET PHONOLOGIE

4.1. FONCTION PROSODIQUE

Contrairement à ce que la définition initiale pourrait laisser croire, les fillers ne remplacent pas nécessairement un morphème de la langue adulte, ex. :

1;11.7 [əpavy] <-- *Ft'as vu*

1;11.7 [ɛtala] <-- *Fcelui-là*¹⁵

1;11.19 [adot ababe] <-- *Fl'autre F(est) tombé*

2;3.21 [apə mi] <-- *Ft'as mis* (avec métathèse et substitution phonologique : *F[tami] --> [apFmi]*).

Mais ils apparaissent toujours en position inaccentuée devant un item accentué. Ils remplissent donc une fonction prosodique et assurent la correspondance avec le schéma phonologique de base, schéma qui opérera longtemps dans le corpus de Sophie (voir Kilani-Schoch & Dressler, 1998; Kilani-Schoch, 1998). Cette fonction prosodique est sans doute la fonction première des fillers, avant que ne s'ajoutent progressivement des fonctions plus grammaticales.

Entre 1;11.19 et 2;2.0 le rôle des fillers doit être considéré en relation avec la structure de la phrase. Les phrases à deux mots deviennent majoritaires¹⁶ et suivent pour nombre d'entre elles un schéma symétrique binaire qui est construit par reduplication du schéma prosodique de base : F inaccentué+mot accentué : F X + F Y (où X et Y peuvent être dissyllabiques)¹⁷ :

1;11.19 [ə] *biche* [ə] *bébé* <-- *F(le) bébé (F)biche*

1;11.29 *a bain a chat* <-- *F(le) bain F(le) chat* <-- ? *le chat va dans le bain*

2;0.10 [ase aso] <-- ? *F(ren)versé F(le) seau*

2;0.22 *a [tape]* [ɛseji] <-- *F(je/on va) taper F(la) souris*.

Ce schéma prosodique, qui est donc aussi une forme simple d'organisation syntaxique, montre l'interaction entre développement prosodique et développement syntaxique.

¹⁵ Une interprétation en *c'est celui-là* étant peu plausible dans le contexte. Pour des exemples italiens similaires (devant démonstratif), voir Bottari et al. (1993/1994 : 347 et seq.) et pour des ex. allemands, voir Kilani-Schoch et al. (1997).

¹⁶ À partir de 1;9.22 apparaissent régulièrement des phrases à deux mots.

¹⁷ Voir aussi Sourdou (1977 : 104) sur ce point.

4.2. FILLERS LEXICALISÉS

La continuité entre la phonologie et la grammaire dans les fillers ne s'arrête pas à ces exemples.

On a vu que les troncations phonologiques affectaient principalement les consonnes initiales (ou les syllabes de mots polysyllabiques), et que les mots tendaient à devenir des mots à initiale vocalique : ex. 1;11.19 (*l*)*apin*, 2;0.10 [apabõ] <-- *Vagabond*, [ase] <-- *ramassé*, 2;0.18 *anin* <-- *Marine*, (*v*)*enir*.

Ce qu'il faut encore remarquer, c'est que beaucoup de ces troncations sont accompagnées d'un changement vocalique; ex. :

1;6.24 [əpa] <-- *lapin*, 1;7.15 [ɛka] <-- *chocolat*, 1;9.13 [əpã] et [apã] <-- *éléphant*, 1;11.19 [ətalõ] <-- *pantalon*, 2;0.10 [ateje] <-- *réveillé*, 2;0.18 *anir* <-- *venir*, 2;1.18 [abɔgã] <-- *toboggan*. Le statut de cette voyelle n'est pas clair. Ou bien il s'agit d'une voyelle du mot qui a été transformée par des substitutions phonologiques comme celles que nous avons mentionnées plus haut, ou bien il s'agit d'une nouvelle voyelle ajoutée après la troncation, autrement dit d'un filler.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les changements ã, a, ε --> ə, et ɔ, ə --> a ne sont pas des processus réguliers dans la phonologie de Sophie : ils n'apparaissent que dans cette position et que dans ces exemples. Dans ceux-ci alors, l'hypothèse de l'insertion d'un filler après troncation semble la plus plausible. J'inclurai donc parmi les fillers des voyelles qui peuvent être considérées comme remplaçant une syllabe du mot tronqué ou des voyelles initiales du mot, et cela dans la mesure où ces voyelles-fillers ne peuvent être expliquées par la phonologie de Sophie. J'appellerai cet ensemble les fillers lexicalisés.

Dans tous les exemples ci-dessus sauf [apã] et [ateje] où s'applique le processus phonologique d'abaissement, l'initiale correspond à un filler lexicalisé.

Lorsque la troncation laisse la voyelle inchangée mais affecte une consonne fondamentale dans la phonologie de l'enfant, il paraît cohérent de considérer la voyelle comme un filler lexicalisé. Par exemple, dans

1;11.19 [ətalõ] <-- *pantalon*

2;0.10 [atana] <-- *Tatiana*

une description par troncation phonologique initiale de /p/ et de /t/ ne pourrait être soutenue par d'autres données du corpus. /p/ et /t/ sont au contraire des consonnes préférées dans la phonologie de

l'enfant, également dans les substitutions. D'ailleurs, antérieurement à l'exemple mentionné ci-dessus, c'est-à-dire à 1;9.13 et 1;9.22 une autre réalisation de la cible *pantalon* pouvait être relevée, la variante [palõ] avec le /p/ initial, sans filler.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer cette séquence chronologique : la forme ultérieure (avec filler lexicalisé) [ətalõ] apparaît précisément pendant la période d'expansion maximale des fillers, c'est-à-dire celle pendant laquelle le schéma phonologique fondamental exerce son influence la plus grande sur la forme des mots. Cette corrélation nous paraît un argument supplémentaire pour l'analyse en filler. Dans la même perspective, on note après 2;2.13 une réduction simultanée des fillers et des troncations produisant des mots à initiale vocalique.

L'absence d'interprétation phonologique probable est aussi l'argument décisif pour décider qu'il s'agit de fillers lexicalisés dans les exemples suivants : 1;9.2 [enet] <-- *lunettes* 1;11.7 [atyl] <-- *minuscule*, 1;11.7 [əjẽ] <-- *viens*. Dans ces exemples il paraît difficile de postuler un changement phonologique vocalique (on ne trouve pas de bons parallèles y --> ε, y --> a dans le corpus).

En revanche, des cas comme 1;11.7(*l*)essive, 2;0.10 (*v*)enir ou ci-dessus [apã] et [atɛ je] peuvent recevoir une interprétation phonologique. Il en est de même pour 2;0.18 [ave] <-- *enlever* avec dénasalisation et simplification de groupe consonantique (cf. 1;10.16 *en(le)ver*).

Mais comment analyser la variante 1;10.16 [əve] ? Dans la mesure où l'on ne rencontre pas suffisamment de parallèles dans les processus phonologiques du corpus, on devrait la considérer différemment et plutôt conclure à un filler.

Certes il n'y a pas d'objection fondamentale à proposer deux interprétations différentes pour deux réalisations différentes d'un même mot compte tenu de la variabilité dans la production linguistique des jeunes enfants. Néanmoins, appliquer une dichotomie stricte entre fillers lexicalisés et voyelles résultant de processus phonologiques pourrait bien n'obéir qu'à des impératifs taxinomiques et ne pas correspondre à la complexité et à la continuité des phénomènes dans l'acquisition.

Ces cas où la description oscille entre les deux catégories représentent une faible proportion par rapport à l'ensemble des cas où

le filler est clairement additionnel¹⁸. Or, si l'hypothèse formulée plus haut de l'existence d'un schéma phonologique et prosodique préféré est correcte, son influence ne devrait pas être suspendue par d'autres facteurs phonologiques à motivation plus phonétique. Plus vraisemblablement leurs effets probablement s'additionnent produisant un résultat satisfaisant aux deux types de conditions.

Ainsi à côté des fillers additionnels et des fillers lexicalisés, il faut admettre un ensemble de fillers lexicalisés intermédiaires, en continuité avec les processus phonologiques. Selon la date d'occurrence ou la séquence de variantes répertoriée, on accordera plus ou moins de poids à l'influence de processus phonologiques ou à celle du schéma avec filler. Par exemple les formes verbales *regarder* et *regarde* apparaissent, jusqu'à trois ans, le plus souvent tronquées, comme tous les mots dont l'initiale est aussi /r/ (voir 3.) : 1;11.19, 2;0.22 (*r*)*ega(r)der*, 2;2.0 (*r*)*eda(r)de*, 2;2.27 [egade], 2;4.1 (*r*)*egarder*, (*re*)*darde*, 2;5.14 (*re*)*garde*. L'acquisition de /r/ est ici en cause, mais elle n'explique pas la dimension de la troncation qui maintient ou non la voyelle. A considérer les dates de ces diverses formes de troncation, il semble que le maintien de la voyelle soit corrélé avec la dominance des fillers dans le corpus (entre 1;11.29 et 2;2.13, rappelés-le) et donc réalise le schéma VCV(CV).

Dans la série des variantes de *éléphant* : 1;9.2 [afã], 1;9.22 [əfã], [afɔ], [əfɔ], 1;9.13 [afã], [apã], 1;11.19, 2;0.22 [afã], on a un autre exemple de l'interaction des deux dimensions : la réduction du nombre des syllabes, la troncation de /l/ ainsi que l'abaissement de la voyelle initiale ([ɛ] --> [a]) font intervenir des processus phonologiques, tandis que l'occurrence de schwa montre que cette voyelle initiale a un statut incertain et peut valoir comme filler.

Enfin, remarquons que dans le cas des monosyllabes réduits à une voyelle leur visibilité est encore plus réduite. Prenons l'exemple des réalisations de *je(ne) sais pas* :

1;8.12 [ɛ] *pas*, 1;11.29 [ə] *pas*, 2;1.8 [ɛ] *pas*,

si la première occurrence est à mettre en relation avec la phonologie de /s/ à l'initiale (pas acquise à cette date) autant qu'avec le développement des fillers, la même forme, quatre mois plus tard, relève probablement plus de la grammatisation que connaît tout filler.

¹⁸ Sur 1591 fillers entre 1;6.14 et 2;5.14, on compte environ 120 fillers lexicalisés dont la moitié à peu près sont ambigus.

5. ATTACHEMENT VOCALIQUE À DROITE

Alors que le nombre des fillers est en diminution¹⁹, un phénomène d'attachement vocalique, à droite de formes verbales, apparaît durant un mois (2;2.0 - 2;3.9), avec différents verbes mais surtout avec *mettre* :

- 2;2.0 [mɛtəpapi :] <-- *mettre (les) habits*
- 2;2.13 [mɛtɔ]#au bord <-- *mettre au bord.*
- 2;2.13 [əpupɥ] ffleurs <-- *(elle) coupe (les) fleurs*
- 2;2.13 [dɔnə] fessée <-- *donne (une) fessée*
- 2;2.13 [dɔrɔva] <-- *dort (la) vache*
- 2;2.13 pas [mɔrɛ]pieds <-- *pas mordre (les) pieds.*

La prédominance du verbe *mettre* dans l'attachement vocalique est due sans doute à la fréquence de ce verbe dans le corpus de Sophie à cette époque²⁰ et aussi au développement des syntagmes verbaux avec objet : beaucoup d'exemples sont d'abord avec *mettre*.

La question se pose de savoir quel est le statut de cette voyelle attachée²¹, dans quelle mesure elle appartient à la catégorie des fillers examinés précédemment et quels sont les facteurs phonologiques, prosodiques et morphologiques impliqués dans sa production.

L'attachement vocalique apparaît dans un syntagme verbal ou dans la position d'un article prénominal. Le contexte phonologique d'occurrence est le plus souvent un contexte d'enchaînement consonantique, c'est-à-dire un contexte où la voyelle initiale du mot suivant est liée prosodiquement à la consonne finale du mot précédent, soit dans la langue adulte :

- 2;2.0 [mɛtətəsɛ] <-- *mettre_(un) coussin,*

soit dans la production de Sophie, la voyelle pouvant être un filler prénominal :

- 2;2.0 [amɛtapatyr] <-- *mettre F(la) couverture*
- 2;2.13 [mɛtə]poche <-- *mettre F(dans la) poche,*

ou se trouver dans cette position en raison de substitutions phonologiques :

¹⁹ De 36% à 1;11.29 ils passent à 16,2%, puis moins de 10% après 2;2.13, moins de 5% après 2;4.22.

²⁰ Voir aussi Guillaume (1927 : 225) où *mettre* est le 5e verbe par ordre de fréquence dans le lexique d'enfants entre 2 et 4 ans.

²¹ Cette voyelle ne semble pas accentuée.

2;2.27 [mɛtɔr] // *mett(re) dehors*²².

L'attachement vocalique conduit alors à une resyllabification. Ces cas représentent à l'évidence des exemples de fausse segmentation seulement, sans adjonction de voyelle, comme on en rencontre régulièrement dans l'acquisition du français (voir Grégoire, 1937, par exemple), où les frontières de syllabe sont en contradiction avec les frontières de mot. La stratégie prosodique que Sophie applique pour trouver les frontières de mot consiste à attacher une voyelle inaccentuée de droite (généralement le filler prénominal) à la syllabe accentuée de gauche. Les voyelles attachées de ces exemples sont bien des fillers prénominaux.

D'autres exemples d'attachement vocalique :

2;2.0 [mɛtɛ] *ça* <-- *mettre ça* (après : qu'est-ce que tu fais ?)

2;2.0 [mɛdɛ#dabɛ] <-- *mettre duvet*²³

2;2.0 [mɛtɔ]#*piti bébé* <-- *mettre petit bébé*

2;2.0 on#[ɔmɛtɔ] // <-- *on#mettre*

ou, avant la voyelle d'un filler prénominal ou d'une préposition :

2;2.0 [amɛtɔ#apatɪr] <--*mettre F(la) couverture*

2;2.0 [amɛtɔ#atɔnuj] <--*mettre F(les) grenouilles*

peuvent être analysés comme des exemples de fillers postverbaux, précurseurs de terminaisons flexionnelles. En effet, plus de 75% des occurrences de *mettre* avec attachement vocalique (et de *mettre* en général) sont sans filler préverbal. La succession chronologique entre fillers préverbaux à gauche et attachement postverbal à droite semble indiquer les différentes frontières linguistiques auxquelles Sophie porte successivement son attention : d'abord le début des mots et ce qui précède, ensuite la fin, et plus précisément la terminaison des principaux mots variables en français que sont les formes verbales²⁴. Cette hypothèse est appuyée par des exemples d'attachement vocalique à *mettre* qui sont d'indiscutables formations analogiques :

2;2.0 [amɛtɔdɔdɔ] <-- *mettre au dodo*

2;2.0 [mɛtɛ]bébé <-- *mettre bébé*

2;2.13 [ɛmimɛtɛ] *ça* # *mett(re) ça*

2;5.27 *vais mettre un peu devant a poussette*

²²Dans cet exemple s'appliquent un processus phonologique d'assimilation consonantique et un processus de troncation vocalique.

²³Plutôt que *mettre le duvet* où [ɔ] serait un filler prénominal.

²⁴Cette période est d'ailleurs celle du plein développement des paradigmes verbaux, voir Kilani-Schoch et al. (1997).

2;7.18 *mettre (s)cotch* <-- *mettre du scotch*

2;7.18 *pour mettre*, etc.

Les cas d'adjonction vocalique d'une voyelle [a] ou [ɔ] sont plus difficiles à interpréter :

2;2.0 [mɛt̪a]#*al bave(tte)* <-- *mettre la bavette*

2;2.13 [mɛt̪ɔ]#*au bord* <-- *mettre au bord*

2;2.13 [amɛt̪ɔ]#*au dodo* <-- *mettre au dodo*

2;2.27 [mɛt̪o] *a pamad* <-- *mettre F(la) pommade*.

Nous les mettrons en perspective avec l'ensemble du phénomène de l'attachement vocalique. Celui-ci est à comprendre en relation avec le développement syntaxique, prosodique et rythmique. Comme brièvement mentionné plus haut, la syntaxe connaît un important développement à 2;2.0 : par exemple le nombre des syntagmes verbaux avec objet s'accroît considérablement²⁵. Ces changements entraînent des modifications au niveau de la structure des groupes rythmiques et simultanément les contextes d'enchaînement deviennent plus nombreux, ex. :

2;2.0 *lire un livre* [li-rœ-livr].

Les enchaînements, à travers la resyllabation qu'ils entraînent, rendent les frontières de mots, en l'occurrence les terminaisons verbales, opaques.

Ce développement dans le langage de Sophie signifie la fin de la structure binaire et un bouleversement des positions prosodiques antérieures (place de l'accent primaire, secondaire, etc.). C'est dans un tel contexte précisément que l'attachement vocalique apparaît. Il peut alors être considéré comme une sorte d'expérimentation, pas toujours réussie, de nouvelles structures rythmiques en même temps que de nouvelles formes flexionnelles.

6. CONCLUSION

Les segments non-standards que constituent les fillers et autres attachements vocaliques ne peuvent être décrits que si l'on tient compte de l'interaction entre développement prosodique, phonologique, syntaxique et morphologique. Ils impliquent des facteurs importants aussi variés que la structure phonologique et prosodique, la flexion verbale, les frontières de mots et les

²⁵ De 10,4% à 2;1.18 ils passent à 20,4%.

morphèmes grammaticaux libres. Du simple segment vocalique motivé phonologiquement et prosodiquement au morphème grammatical il n'y a pas de rupture mais un développement continu bien que non linéaire.

© Marianne Kilani-Schoch

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOTTARI, P., CIPRIANI, P., CHILOSI, A.M. (1993/1994) : « Protosyntactic devices in the acquisition of Italian free morphology », *Language Acquisition*, 3(4), p. 327-369.
- DRESSLER, W.U. (éd.) (1997a) : *Studies in Pre- and Protomorphology*, Vienna : Austrian Academy of Sciences.
- DRESSLER, W.U. (1997b) : « Introduction », *Papers and Studies in Contrastive Linguistics*, 33, p. 9-14.
- DRESSLER, W.U., KARPF, A.M. (1995) : « The theoretical relevance of pre- and protomorphology in language acquisition », *Yearbook of Morphology*, p. 99-122.
- GRÉGOIRE, A. (1937) : *L'apprentissage du langage*, Paris : Droz.
- GUILLAUME, P. (1927) : « Le développement des éléments formels dans le langage de l'enfant », *Journal de Psychologie*, 24, p. 203-229.
- JOLIVET, R. (1982) : *Descriptions quantifiées en syntaxe du français*, Genève-Paris : Slatkine.
- KARPF, A. (1990) : *Selbstorganisationsprozesse in der sprachlichen Ontogenese : Erst- und Fremdsprache(n)*, Tübingen : Narr.
- KILANI-SCHOCH, M. (1997) : « Vowel attachment and [r] insertion in the acquisition of French inflection : the case of Sophie », in W.U. Dressler (éd.), *Studies in Pre- and Protomorphology*, Vienna : Austrian Academy of Sciences, p. 49-62.
- (1998) : « Construction des morphèmes grammaticaux dans les phases pré- et protomorphologique d'un corpus d'acquisition du français », *Verbum*, XX, 1, p. 73-86.
- KILANI-SCHOCH, M., DE MARCO, A., CHRISTOFIDOU, A., VASSILAKOU, M., VOLLMANN, R., DRESSLER, W.U. (1997) : « On the demarcation of phases in early morphology acquisition in four languages », *Papers and Studies in Contrastive Linguistics*, 33, p. 15-32.

- KILANI-SCHOCH, M., DRESSLER, W.U. (1998) : « Are fillers as precursors of morphemes relevant for morphological theory ? », à paraître.
- MAHMOUDIAN, M. (1994) : « Mythes et réalités en sémantique », in P. Sériot (éd.), *Les sciences du langage, Enjeux et perspectives, Etudes de lettres* 1, p. 47-62.
- MATURANA, H.R., VARELA, F.R. (1979) : *Autopoiesis and Cognition*, Boston : Reidel.
- PETERS, A.M. (1996) : « The emergence of catenatives from filler syllables », Paper presented at the 7th International Congress for the Study of Child Language, Istanbul.
- PETERS, A.M., MENN, L. (1993) : « False starts and filler syllables : ways to learn grammatical morphemes », *Language* , 69, 4, p. 742-777.
- PINKER, S. (1984) : *Language Learnability and Language Development*, Cambridge : Harvard University Press.
- SOURDOT, M. (1977) : « Identification et différenciation des unités : les modalités nominales », in F. François, D. François, E. Sabeau-Jouannet & M. Sourdot , *Syntaxe de l'enfant avant 5 ans*, Paris, Larousse, p. 90-136.
- VENEZIANO, E., SINCLAIR, H. (1997) : « From the surface inward : a discontinuous continuity in the emergence of grammatical morphemes », *Archives de Psychologie*, 65, p. 107-116.

On Roots and Rhizomes : The Private and the Public in the Soviet 1930s

Thomas Lahusen
Duke University (USA)

There is no doubt that private life in the Soviet 1930s was under attack in its many aspects : material, spiritual, intellectual, religious, ethnic, national, sexual, etc., down to the psyche, where it was subject to "brainwashing". At the same time, contradictory phenomena could be observed. Stakhanovite shock workers received very personal rewards, such as private cars and motorcycles, more living space, salary bonuses, etc. Previous revolutionary practices that called for the withering away of the family were abandoned during the era of the Great Terror : despite the large-scale repressions, the family and private life received institutional support with the reintroduction of regulations making abortion and divorce more difficult. Parental authority was reinforced, the new year tree made again its appearance, and with it, other private values, which had previously been castigated as "bourgeois".

The present article attempts to investigate how the categories of public and private were recontextualized during the social and political upheaval of the Soviet 1930s in a series of diaries, written by ordinary people, men and women, workers, peasants, students, a housewife and activist, members of the intelligentsia, and even a first secretary of the Soviet Writers' Union. Most of these texts were recently published in English translation in a collection, entitled *Intimacy and Terror : Soviet Diaries of the 1930s* (Garros, 1995). The sole publication of sources, unusual and new as they may be, does not warrant a new approach to history, which will always attempt to negotiate the "fact" between the document, a shared thinking, and one's own interpretation. But unusual sources can

sometimes stir up the imagination, force us to think over the patterns and structures through which we use to approach the "facts".

By revealing the secrets and private moments of these life stories, the editors of *Intimacy and Terror* knew that they had taken a risk : these diaries had not been written for an international public. But it is not this act of voyeurism and commodification that troubled critics : what was immediately questioned was the truth value of "ordinary writing", as stated by Richard Pipes in his review of our collection in *The Village Voice* :

To begin with, unless they possess a certain amount of literary talent, ordinary people, no matter how interesting their experiences, can no more convey them in interesting prose than they are able to communicate their feelings in stirring verse. Raised on classical literature, Russians are generally gifted writers, but for reasons best known to them, the editors have chosen a rather dull lot ... Most of the diarists portray their time in a pitifully inadequate way, in part because they fear being found out, in part because they lack literary aptitude. To obtain a sense of what it really was like, one apparently must have recourse to the writings and recollections not of ordinary but of extraordinary people — an Akhmatova, a Solzhenitsyn, or a Nadezhda Mandelstam.

(Pipes, 1996)

Pipes's remarks echo those of a French Russianist, who notes the disappearance of the diary as an intimist genre altogether in Stalin's times : "The new man has no more interiority. A diary ? He doesn't even know what this means", writes Georges Nivat in his recent book, *Russie-Europe : La fin du schisme* (1993 : 146, my translation).

What was "interiority" in the Soviet 1930s ? On 27 December 1936, Galina Shtange, the wife of a professor of the Moscow Electromechanical Institute of Railroad Engineers, member of the All-Union Conference of the wives of the Commanders in the transportation field of the People's Commissariat of Communication and Transportation, writes the following in her diary :

The year is drawing to a close. It was a painful one for me. The family is upset that I spend so little time at home. I'm sorry for them, but what can I do ? I'm not old yet, I still want to have a personal life. I did bring up my children, after all, and I did a good job of it too. Now that I've fulfilled my obligations to my family, in the few years

that remain to me I want to live for myself; I will always be sincerely glad to help them.

(Diary of G. V. Shtange, Garros, 1995 : 185)

On 15 April 1937 she writes :

Why should I, after bringing up four children and after going through so many hard times, in the declining years of my life, at the age of 53, have to give up my personal life just so my son's wife can live the way she pleases. This would be such a great sacrifice for me that I'm not even sure that I could find the strength in myself to suppress my desire for a personal life one more time, and of course this would be the last time.

(ibid. : 189)

What "personal life" (*lichnaia zhizn'*) represents for Galina Shtange becomes clearer with her diary entry of 27 August 1936 :

27 August 1936. So much for my community work ! To tell the truth, I assumed that it would come to this, but still I had no idea it would happen so soon. I was completely engrossed in my work for two months. I found my element and felt wonderful, in spite of being so tired. I managed to get some things done; and I could have done a lot more, but such was not my fate ! Circumstances will not let me be distracted, even for a moment, from what's going on at home. Borya had a son on August 15 and neither of us has a maid, in fact they don't even have an adequate place to live. Just a single ten-meter room and of course there's absolutely no way for him and Dinochka and the newborn baby to fit into it, along with their furniture, all the baby things and the little bathtub. He was told he'd get an apartment by around September 15, but for now they will have to live out at the dacha.

And I just can't leave them to their own devices. I feel awfully sorry for them, the poor things, and I have to come to their aid at this difficult time. So I decided to give up the work that I love so much, and take up cooking, dishwashing, and diapers again.

(ibid. : 172-173)

Shtange's life is divided between her "own narrow little family affairs" (*svoimi uzkooseinymi delami*) — as she says — and "community work" (*obshchestvennaia rabota*). From her autobiography (included in her diary), we learn more about what *obshchestvennaia rabota* means for her. She mentions a series of

personal contributions to society that she had made since 1905, including the organization of amateur performances for school children and warm meals for students of the railway school, as well as nursing in a hospital during World War I. She had to give up her social activities during the troubled period of the postwar era : having on her hands "a sick mother, four children, a kitchen garden and a cow", she was forced to "concentrate all her strength on feeding and raising her children". Shtange's diary and autobiography are marked by the difficulty she has in reconciling her "personal life", that is, "community work" with the worries of everyday existence. Despite the fact that she had to abandon her *lichnaia zhizn'* many times, she keeps on struggling in order to uphold what is for her "the meaning of life".

What some would probably consider an inversion or confusion of values is literally *mapped out* in the diary : parallel to the handwritten chronicle of her daily life, Shtange pastes onto the pages of her diary invitation cards for a banquet at the Kremlin, published photographs (for example, a snapshot of her husband with Kaganovich), letters from her relatives, newspaper articles, and other items. All this endows Shtange's collage with a polyphonic quality, where voices of public life and "interiority" intersect, and respond to each other.

But not all that is public makes its entry into Shtange's diary. Is it because she fears to be "found out" that she leaves out *her* version of one of the great purge trials ? Or because she accepts much of what will be written ? She writes on 2 March 1938 : "Today the first day of the right Trotskyist bloc. I won't write about it since I'm saving the papers and it all can be read there" (ibid. : 214).

Shtange's values of "home", "personal life", and "community work" seem to reflect the ambivalence which characterized the regime's policy toward the family and its "totalitarian" goals, an ambivalence noted some time ago by the "revisionist" historian Robert Thurston : "Whatever scale the terror of 1937-38 really assumed, the erratic nature of policy and practice towards the family suggests that in that sphere the repressions were not the rational culmination of any policy developments" (1991 : 562, 568). Thurston concludes that the Soviet state moved "substantially away from a 'totalitarian' approach to the family towards a contemporary Western model", which, incidentally, manifests certain parallels with Soviet practices : during the McCarthy era "family ties [also]

suffered" and the "American public has put perceived needs of society above family loyalty" (ibid. : 562, 568).

The problem with such a conclusion is its generality. Vladimir Andrlé writes : "To emphasize 'social history' while ignoring the theoretical underpinnings of describing the social life of a remote place and time produces yet another dogmatism" (1992). Indeed, there are many different "Western models" of family, themselves based on different traditions of private life within society, and ultimately founded on how self and other are culturally and historically determined. As Emile Benveniste argued in his already classic study *Indo-European Language and Society*, the "self" and the "other" were tied together from the very the dawn of time. A comprehensive view of all the derivations based on the stem **swe* indicates that "self" implied, on one hand, the membership of a group of "own people" (like the Russian *svoi*, in *on svoi chelovek*—"he is our own", "he belongs to our group"); on the other, **swe* specialized the "self" in its individuality. Overall, it was "the word for social entity, each member of which realizes his 'self' only in the 'inter-self'" (1973 : 262). Benveniste's archeology of language tells the story of a primitive notion of freedom "as the belonging to a closed group of those who call one another 'friends'". The words *friend* and *freedom* have a common origin, "the notion of 'liberty' was constituted from a socialized notion of 'growth,' the growth of a social category, the development of a community" (ibid. : 264).

Shtange's longing to fulfill her personal life in "community work" shares with many of her contemporaries the millenarian dream of rebuilding paradise lost. After the troubled years of revolution and collectivization, the hope of overcoming "transcendental homelessness" by building — perhaps not a classless society — but at least a society based on justice, progress, and stability, was still alive, much as in the same way the dream to write the great epic of the future was alive. Georg Lukács writes in his *Theory of the Novel* that "time can become constitutive only when connection with the transcendental home has been lost. Only in the novel are meaning and life, and thus the essential and the temporal, separated; one can almost say that the whole inner action of a novel is nothing else but a struggle against the power of time ... And from this ... arise the genuinely epic experiences of time [die epischen echtgeborenen Zeiterlebnisse] : hope and memory" (Benjamin : 1968 : 99, 19?? : 274).

Meaning and life are indeed separated in the "novel" that Galina Shtange is writing for herself, and how could it be otherwise when "home" is "just a single ten-meter room", or a dacha ? This dacha has even become a "life's dream", as Shtange writes on 16 May 1937 :

Now our life's dream is about to come true, — by June 1 we ought to get a little dacha 42 kilometers from Moscow on the Kazan rail line.¹

During the 1930s, "shelterlessness" has increased, and "home", as it was before, has been replaced : what remains of it is the communal apartment, the private plot, left of the peasant household (the *dvor*), the "little dacha 42 kilometers from Moscow on the Kazan rail line", or some other islands of refuge, or roots. But what kind of roots can grow in "quicksand society" ? Moshe Lewin uses this term to describe the "Russia in flux" of the early 1930s. Rural Russia has become a *Rus' brodiashnaia*, a Russia of vagrants. Factories and mines have turned into "railway stations" or, as Ordzhonikidze exclaimed in despair, into one huge "nomadic gypsy camp". This was a country where "workers, administrators, specialists, officials, party apparatus men, and, in great masses, peasants were all moving around and changing jobs, creating unwanted surpluses in some places and dearths in others, losing skills or failing to acquire them, creating streams and floods in which families were destroyed, children lost, and morality dissolved" (Lewin, 1985 : 221).

For many who live in the Soviet 1930s, these roots have grown into rhizomes, as depicted by Gilles Deleuze and Félix Guattari in *A Thousand Plateaus : Capitalism & Schizophrenia* (1987). What is a rhizome ? Johnson Grass, Quach Grass, Iris, and other such weeds, grow in rhizomes. A college botany textbook gives the following definition : "Underground stems that grow near the soil surface. They typically have short internodes and scale leaves, and produce roots along their surface. They store food for renewing growth of the shoots after periods of stress such as cold winters" (Moore, 1995 : 310). For Deleuze and Guattari, rhizomes are of course not limited to botany, but function as powerful metaphors for

¹ Shtange, Galina Vladimirovna. *Vospominaniia 1932-1936gg.* RGALI: f. 1837, z. 5, ed. khr. 48-52 (my translation; passage not published in *Intimacy and Terror*).

certain types of epistemologies, social organizations, and modes of representation. Let us not forget that metaphors *form* our thinking, that they are, as George Lakoff and Mark Johnson have shown, what "we live by" (1985). It turns out that "rhizomes" grow not only in capitalism : after the Russian revolution, civil war, collectivization, and forced industrialization, roots, with their binary logic and biunivocal relations, are replaced by "radicle-systems" where "the principal root has aborted, or its tip has been destroyed" and where "an immediate, indefinite multiplicity or secondary roots grafts onto it and undergoes a flourishing development" (Deleuze, 1987 : 5). "Root-cosmos" has become "radicle-chaosmos", where the "linear unity of the world" has been shattered. This is a "world [which] has lost its pivot", and in which "the subject can no longer even dichotomize" (ibid. : 6).

Indeed, the tsar has been shot and the heavens have been stormed by the brigades of the "godless". As far as personality (*lichnost'*) is concerned, the regime developed its own metaphor : individuals were to become "cogs" in the great wheel of the state. But despite the fact that Stalin's metaphor of the *mashina i vintiki* was promised to a bright future, from the passportization of the country (fixing the peasants once again on their land!) to the Stakhanovite movement, and from other such measures of the "totalitarian state" to sovietology, all this related much more to the modernist dream of a taylorized proletariat (like for example Alexander Gastev's "Scientific Organization of Labor") than it did to the "quicksand society" of the 1930s.

Despite of this, many of our diarists hold on to their roots, or of what remains of it. Lyubov Shaporina is member of the Leningrad intelligentsia. Wife of the famous composer Yuri Shaporin, she is also the founder of the Leningrad Puppet Theater. She writes on 27 August 1937 in her diary :

I keep getting the feeling that I'm inside the Bryullov painting : *Pompeii's Last Day*.² Columns falling all around me, one after the other, there's no end to them; women run past me, fleeing with terror in their eyes.

² Karl Bruyllov, 1799-1852, who enjoyed immense popularity during the first half of the nineteenth century. He was acclaimed during his lifetime as the great master of Russian painting, precisely for *Pompeii's Last Day*.

Utter exhaustion.

The puppet theater is my salvation.

And Palekh. How lucky I was to meet those people, to witness that way of life, magical and unreal, like something in a fairy tale. I want to go there again. To take another look at that art that simple peasants brought down to us through the ages. That's something that Alyona would have appreciated. She would have been 16 1/2 now, a real beauty. And I am so utterly, completely alone. Alone.

(Diary of L. V. Shaporina, Garros, 1985 : 352)

To be the master of her *own* theater is Shaporina's string, which gives her something to hold on in a world where everything is, as she says herself, "out of joint". Shaporina's world is also deeply rooted in the prerevolutionary times. She is part of those who returned from emigration and thrived in Soviet reality in spite of everything. Now, to survive, the diarist retreats to "magical and unreal" Palekh and the art of its "simple peasants". She often abandons the present and retreats into reminiscences of her "Tsarist" childhood or of the short period of emigration in France where Shaporina seems to have lived between 1925 and the early 1930s. Implicitly dedicated to Alyona, the little daughter who died in 1932, the diary is a requiem for the one who, to cite the diarist's own words, "chose for herself the better fate" — not to live the civil war of "1937".

The diary of Lev Gornung, a Moscow poet and translator, and occasional photographer, covers only several days in the summer of 1936 (Garros, 1995 : 99-109). Gornung's depiction of his encounter with Anna Akhmatova and some friends in the dacha settlement of Peski, near Kolomna, the drinking of tea or raspberry punch on a terrace in the lamplight, while reciting and listening to poems, the reading of scenes from a new translation of *Faust*, conversations about "Osip" [Mandelstam], a bath in the river, a visit to Kolomna with its "lot of old churches and small Empire-style buildings", all this wonderfully illustrates the possibility of freedom, defined by a community of friends, on an island called "Sands" (Peski), an idyll in the middle of the storm, or, if you wish, "quicksand society" Russia in 1936.

Not much is left of this freedom-friendship for Vladimir Stavsky, the general secretary of the Union of Soviet Writers. The rhizomatic multiplicity of "public life", literally inscribed in the tormented handwriting of his diary, seems to have swallowed up much of Stavsky's self, literally tied up by a thousand strings : the

"informal meetings in the corridor" of the joint meeting of the Soviet of the Union and the Soviet of Nationalities, encounters with a Party Control Committee Plenary, the Secretary of the Party Committee of the Chief Administration of State Security, prominent writers and Stakhanovites, and Stavsky's public struggle against alcohol, obesity, and the lack of inspiration. The diary shows no trace of Stavsky's denunciation of Osip Mandelstam, which led to the poet's arrest and eventual death in a labor camp. But one can feel Stavsky's envy and frustration in the following entry about one of his literary colleagues, Vera Ketlinskaya and her novel *Courage* :

On the way back to Moscow I read Ketlinskaya's *Courage*. She has so much material. And her disposition is so bold. She introduces dozens of heroes all at once. And still manages to individualize them.

Tanya, her childhood, in the toilet, is very good. Andrei Kruglov, too, the Communist who falls in love a week before he has to leave ...

In general she gives so much material in 60 pages that in the hands of another one of us writers would fill three novels!

What can we expect from her in the future ?

(Diary of V. P. Stavsky, Garros, 1985 : 222. Translation modified)

Stavsky's writer's block fills his diary. Here is a note from a conversation with Mikhail Sholokhov. The author of *The Quiet Don* tells Stavsky words of encouragement :

Problems with your nerves ? Get some rest! Work every minute, read, go to lectures, don't miss a single one! Absorb everything, and then, as Hegel said, release your reflexes into the world around you, i.e., write your book!

(ibid. : 244)

At times, the general secretary of the Union of Soviet Writers, the "executioner of Soviet literature", has moments when he can "release his reflexes". In his dacha at Skhodnya, nature helps him to recall the harmony of his childhood : the "powdery snow giving off an air of virginal purity", the "whole sky covered with stars", "spring sounding in the air", and the tall spruce trees, "forming a gray wall outside the house" (ibid. : 219-221).

What do we find beyond the wall of Stavsky's dacha, and other dachas of the 1930s ? What about the private notes of "simple peasants" ? Moshe Lewin writes in *The Making of the Soviet System* : "The collectivization tempest, as is well known, eliminated or superseded the rural commune — but the *derevnya* remained. And

with it, for some time longer, the peasantry (Lewin, 1985 : 56). His analysis is plainly confirmed by two diaries that were included in our collection. The first was written not far from Peski, the dacha settlement where Lev Gornung pictured Anna Akhmatova and her friends; the second comes from the region of Tiumen'. Here are some excerpts (the translation attempts to reflect the diarists' writing) :

Ignat Frolov :

10th of October 1936. Fine sunny weather with a mild Northwest wind cold in the shade frost just wouldn't let up the livestock has been in the yards for two days now. Today in the kolkhoz we chopped and brought in frozen cabbage which is very bad the heads are real small and puny and there's hardly any of them and mainly just leaves. Today we got paid 12 rubles for the 2nd half of the season and still in spite of such a bad cabbage harvest the comrade Communists are forcing or rather directing us compulsorily to turn it over to the Government and the farmers on the kolkhoz are left with nothing for their labors for working all summer, well you know just take it and live with it.³

22nd of April 1937. Cold weather again with a strong north wind but no frost Nikita Gordeevich Martynov's 5-year old son Evgeny died last night ! I had to make him a coffin yesterday and today is potato planting. ⁴

Andrei Arzhilovsky :

29th of October 1936 ... We eat soup made from pig heads and count our blessings for it. I was at my brother Mikhail's recently. He's still keeping up appearances, with his valuable dog and his mistress. A modern Mazepa ...⁵ Just now Galina piped up. "If I can get a neckerchief I'll join the Pioneers". So all it takes is a neckerchief. She's not too bright. Every once in a while she'll spout such nonsense, you wouldn't even believe it. They study geometry and

³ I. Frolov. Gosudarstvennaia Biblioteka im. Lenina: f. 218, n. 1283, ed. khr. 13. (Passage not translated in *Intimacy and Terror*).

⁴ Ibid.

⁵ Ukrainian Cossack leader of the seventeenth century, who betrayed Peter the Great when he joined Charles XII at the battle of Poltava. The author refers certainly to Pushkin's poem "Poltava," in the double context of the preparation of the 1937 Pushkin commemorative celebrations and the image of Mazepa as a national traitor.

algebra, but they're utterly empty, spiritually. And they're going to feed us in our old age ?

(Diary of A. S. Arzhilovsky, Garros, 1985 : 113)

12/8. [1936]. Still freezing cold. With proper attention to the stoves and good quality firewood, our life is bearable; it's warm in the hut. Yesterday the city celebrated the ratification of Stalin's Constitution. Naturally it was approved unanimously, by direct, secret voting. Everyone, no matter what his past, has the right to vote and to run for office. For the first time I took part in a big public rally. Of course there's more idiocy and herd behavior than enthusiasm. The new songs are sung over and over, with great enthusiasm : "He who Strides Through Life with a Song on His Lips" and "I Know no Other Such Land Where a Man Can Breathe so Free". But another question comes up : can it be that people under a different regime don't sing or breathe ? I suppose things are even happier in Warsaw or Berlin. But then maybe it's all just spite on my part. In any case, at least the finger pointing has ended. We will continue to stride through life : it's not that far to the grave.

(ibid. : 131)

We do not know much about the author of the first diary, except that he was a collective farmer in the village of Novo-Khoroshee, near Moscow. Andrei Arzhilovsky, a peasant of the Chervishev district of the Tiumen' region, was arrested in 1919 for being a member of a politically incorrect committee and sentenced to eight years of labor camp. In 1923, he returned home thanks to an amnesty related to the creation of the USSR. In 1929 he was arrested as a kulak and sentenced to ten years of labor camp for anti-collective farm activities. In 1936 Arzhilovsky was liberated for medical reasons, "so he could die at home". A year later he was arrested again for participating in a "counter-revolutionary wrecker's kulak organization". The diary served as a piece of evidence for his conviction. Arzhilovsky was executed on 5 September 1937.

Collective farmer Ignat Frolov's chronicle, almost exclusively devoted to the current weather, could have been written during the sixteenth century, except a few details, of course : frost, sunshine, Northwest wind, frozen cabbage, Trinity Sunday, making a coffin for a neighbor's son, and "planting potato" (*sazhat kortoshku*). The very flow of discourse that never seems to stop and that does not repeat itself despite the endless repetitions of the "same" events, belongs to the same epic chronotope of a world that is still whole and where

man feels still "at home", not yet concerned by these later times of "transcendental homelessness". Lewin speaks about the nexus of family as a self-sufficient production unit, "maybe at the level of French rural life sometime in the sixteenth century": "life was, in the period under consideration, still almost fully regulated by the 'agricultural calendar'" (1985 : 52-53). Indeed, Frolov dates most of his days using the "old" (Julian), i.e., pre-revolutionary calendar. He does not write a diary, but an almanac. Bakhtin evokes in his "Discourse in the Novel" the "illiterate peasant, miles away from any urban center, naively immersed in an unmoving and for him unshakable everyday world" (1981 : 295). This is Frolov's world.

We find nothing of this sort in our second "peasant diary". Because Arzhilovsky experiences the "necessity of having to choose a language". Bakhtin writes :

As soon as a critical interanimation of languages began to occur in the consciousness of our peasant, as soon as it became clear that these were not only various different languages but even internally variegated languages, that the ideological systems and approaches to the world that were indissolubly connected with these languages contradicted each other and in no way could live in peace and quiet with one another — then the inviolability and predetermined quality of these languages came to an end, and the necessity of actively choosing one's orientation among them began.

(*ibid.* : 296)

It is remarkable that the two types of consciousness or identity coexisted in Stalin's Russia of the 1930s : the consciousness of an "unmoving", "unshakable everyday world", and its rupture, its transformation, generating irony and anger against "spiritual emptiness", to use Arzhilovsky's words.

One of the documents, in which "critical interanimation of languages" is perhaps the most visible, is Fyodor Shirnov's "manuscript diary" : during the process of its publication, one of the editors of the press commented on the fact that the translator "had improved the quality of her translation" during her work on Shirnov's text, and that she "should revise the first part".

It turned out that it was Shirnov himself, who, during the long years of writing, had "improved" his style. Language, passing from the personal, the local, and half-literate to the public-standardized, became here the direct expression of "Russia in flux" and upward social mobility, from "out in the middle of nowhere" to

Moscow, where Shirnov ended his life as manager of a workers' dormitory at the "second building materials factory". But what is even more stunning to discover in Shirnov's "manuscript diary", is the expression of the very moment of the loss of roots, right at the beginning of his life :

1888

3/1 — At five-twenty in the morning after the second roaster-crow I saw the light of day (I was born) on the stove Grandma Yevgenya cut my umbilical cord wrapped me in a blanket and put me aside my sick mama.

3/2 — Grandma washed me off and swaddled me rubbed my head with goose grease and stuck a knotted rag into my mouth for me to suck on.

3/3 — In the morning I took the tit (breast).

3/5 — They took me to the parish church in Vekshni to get christened. My godfather was the village clerk Nikolai Kotovich. My godmother was my aunt and my mothers sister Marfa Petrovna my parents wanted to name me Vitalisi. But my godfather and godmother forgot along the way there and father Vasily the priest christened me Fyodor at home Mother didn't like that name and they just called me Vitaly anyway.

(Diary of L. V. Gornung, Garros, 1985 : 67)

At the end of the diary we learn that Shirnov had received the notes relating the first years of his existence from his father, who had told him that "a literate person always had a better life in his village and easier work".

Not all our diarists had such a father, and not all had such a sense of *self in time*. In some of the diaries that I read, the multiplication of "fascicular roots" has grown further, and with it "spiritual emptiness" and the incapacity of distinguishing between *lichnaia* and *obshchestvennaia zhizn'*.

On 11 December 1937, the high school student Yury Baranov wrote in his diary :

Not long ago we received a letter from dad. In there he wrote that the VTsIK [All-Russian Central Executive Committee] commuted his execution into 25 years of imprisonment. (That's great!)

Mom went to see him, she obtained the right of visit. Dad said that he won't serve a term of more than 5 years, because every day of investigation counts for three. 25 years of isolation! But we'll still

go fishing together and play chess. V. Sh.'s father has already been executed. I feel pity for V. Sh.

In school, things go pretty well. I didn't get one single "fair" in German, only "good" and "excellent". And say that I feared German more than anything else!

The competition has ended. I got the first prize. I was elected to the district chess conference. Great! A section is organized in school. What a good guy this Chernyshevsky was! He even wrote poems. I wrote an ode, imitating him. I think that it didn't turn out bad. ("The Mongol hordes are rushing toward the West").

(Baranov, 1988 : 39, my translation)

For those who were born, like Yury Baranov, in "radicle-chaosmos" and had no "roots" to search for, there was no great difference between twenty-five years of isolation for his father and a first prize in a chess competition : perhaps because meaning and life, the essential and the temporal, could no longer been "dichotomized". As far as discourse was concerned, such "indecisiveness" was no doubt a refuge against the trauma of everyday experience. But if by misfortune one suffered from "wrong origins", or when the "filth of the soul" became unbearable, there was always the option of crossing out time, as did the student Stepan Podlubny in 1937 :

December 6, 1937. No one will ever know how I made it through the year 1937. No one will know because not a single day of my life this year has been illuminated in this so-called diary, I can't even recall the details of my life in this year myself, and if everything turns out all right, and there are only 3 more weeks to go, I'll cross it out like an unnecessary page, I'll cross it out and banish it from my mind though the black spot the massive ugly black spot like a thick blood stain on my clothes, will be with me most likely for the rest of my life.

(Diary of S. F. Podlubny, Garros, 1985 : 302)

Fortunately, there were those for whom life had become "better" and "happier". For them, there was immediate, indefinite multiplicity and flourishing development :

Youth you filled me with an impulse and you, o life lived impetuously and brightly, you did not recognize any difficulties, you pushed me on up the steep peaks of life. You demanded from me everything of which a man can only dream, you gave me great resplendent plans... The mighty joy of mankind in bloom. I rush forth to achieve the unachievable even more forcefully without sparing my

energy to turn dream into reality. Life, you must reward me with the flowers of an unexperienced joy. Let my life ascend as a beautiful firework, be it only a momentary flash, at mankind's celebration of its triumph.

(Diary of L. A. Potyomkin, Garros, 1985 : 289)

These lines were written in July 1936 by Leonid Potyomkin, a student of the Sverdlovsk Mining Institute. Of rural origin, he had left school before being able to attend the higher grades because he had to earn his living. Life rewarded him : in 1965, he became vice minister of geology of the USSR.

Since then, the search for a shelter, for a transcendental home, has not ceased, and it has been depicted by ordinary and extraordinary people. Raised on classical literature, I cannot resist the temptation of giving the example of a gifted writer of late Soviet culture. In "The New Robinsons : A Chronicle of the End of the Twentieth Century", Lyudmila Petrushevskaya tells the story of the flight from the public sphere and a threatening urban "them" into an autonomous space—first a village, then a deep forest—defined by the family circle and "rural" self-sufficiency (and the private expropriation of an old neighbor) (Petrushevskaya, 1993). In a way, fiction reminds us here of today's "dacha economy", which has become a hard fact of economic and spiritual survival for many Russians. "Planting potato" is still possible, but the question is how to take root in the indefinite multiplicity of a world that has turned unexpectedly, and brutally "global". It is perhaps here that "capitalism and schizophrenia" and the Soviet 1930s have something in common.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRLE, V. (1992) : "Demons and Devil's Advocates : Problems in Historical Writing on the Stalin Era", in *Stalinism : Its Nature and Aftermath. Essays in Honour of Moshe Lewin*, N. Lampert & G. Rittersporn, Armonk, New York : Sharpe, p. 25-47.
- BAKHTIN, M. M. (1981) : "Discourse in the Novel," *The Dialogic Imagination*, ed. M. Holquist, trans. Caryl Emerson and Michael Holquist, Austin : University of Texas Press.
- BARANOV, I. (1988) : *Goluboi razliv : Dnevnik, pis'ma, stikhotvoreniia, 1936-1942*, Iaroslavl' : Verkhne-Volzskoe knizhnoe izdatel'stvo.
- BENJAMIN, W. (ed.) (1968) : *Illuminations : Essays and Reflections*, with an introduction by H. Arendt, trans. H. Zohn, New York : Schocken Books. Original text : W. Benjamin, "Der Erzähler. Betrachtungen zum Werke Nikolai Lesskows", W. Benjamin, *Ein Lesebuch*, Herausgegeben von Michael Opitz (Frankfurt a. Main : Suhrkamp, 1996).
- BENVENISTE, E. (1973) : *Indo-European Language and Society*, trans. Elizabeth Palmer, Coral Gables : University of Miami Press.
- DELEUZE, G., GUATTARI, F. (1987) : *A Thousand Plateaus : Capitalism & Schizophrenia*, trans. and foreword by B. Massumi, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- GARROS, V., KORENEVSKAYA, N., LAHUSEN, T., (eds) (1995) : *Intimacy and Terror : Soviet Diaries of the 1930s*, trans. C. A. Flath, New York : New Press.
- LAKOFF, G., JOHNSON, M. (1985) : *Metaphors We Live By*, Chicago : Chicago University Press.
- LEWIN, M. (1985) : *The Making of the Soviet System : Essays in the Social History of Interwar Russia*, New York : Pantheon Books.
- MOORE, R., CLARK, W. D., STERN, K. R. (1995) : *Botany*, Dubuque, IA : Wm. C. Brown Communications, Inc.
- NIVAT, G. (1993) : *Russie-Europe: La fin du schisme. Études littéraires et politiques*, Lausanne : L'Âge d'Homme.

- PETRUSHEVSKAIA, L. (1993) : "Novye Robinzony : Khronika kontsa XX veka", in *Po doroge Boga Erosa : Proza*, Moscow : Olimp, p. 141-150.
- PIPES, R. (1996) : "Stalin Dearest", Review of *Intimacy and Terror*, *Village Voice* .
- THURSTON, R. W. (1991) : "The Soviet Family During the Great Terror, 1935-1941", *Soviet Studies* , 43:3.

Thème, rhème : qu'est-ce à dire ?

Gilbert Lazard

École pratique des Hautes Études, Paris

1. INTRODUCTION

Dans son dernier livre, qui traite du contexte, (1997), Mortéza Mahmoudian évoque naturellement les relations entre la phrase et le discours. Il émet à ce sujet, comme à tous ceux qu'il traite dans le livre, des opinions fort pertinentes. Je voudrais, à titre de contribution à ce volume d'hommages, présenter quelques remarques qui se situent d'une certaine manière dans le prolongement de ses travaux, car elles portent sur une question qu'il n'aborde pas, mais qui concerne directement le domaine des rapports de la phrase au contexte textuel.

Il s'agit de ce que les linguistes pragois ont appelé « la perspective fonctionnelle de la phrase » et que je préfère nommer plus brièvement « la visée communicative » ou, plus sobrement encore, « la visée » de la phrase. Les notions de thème et de rhème (dits aussi, selon les auteurs et avec des variations de sens, thème et propos, topique et commentaire, topic et focus, etc.) sont très fréquemment évoquées dans les écrits de diverses écoles linguistiques, si bien qu'on est porté à penser qu'il s'agit de réalités qui s'imposent inévitablement à l'attention du linguiste. Et pourtant, malgré une abondante littérature et de nombreuses tentatives de définition, elles restent fort obscures. Il me semble que la raison en est que, sur ce point comme sur bien d'autres, on a l'habitude d'opérer avec des concepts insuffisamment définis et de se contenter trop vite d'intuitions plus ou moins vagues. Je voudrais ici non pas

proposer à mon tour une définition, qui ne vaudrait pas mieux que les autres, mais indiquer des voies de recherche qui peut-être mèneraient à une solution.

On a voulu distinguer trois perspectives dans lesquelles une phrase peut s'analyser, la structure morphosyntaxique, le contenu sémantico-référentiel et la « perspective fonctionnelle » (Daneš, 1964; 1974; suivi notamment par Hagège, 1982 : 27 ss.). Cette tripartition, reflet de la distinction classique en sémiologie entre syntaxe, sémantique et pragmatique, paraît raisonnable et elle fournit à l'analyse un cadre commode, qui semble offert par les conditions mêmes de l'exercice du langage. Il est exact que le même contenu sémantique, exprimé par les mêmes mots engagés dans des relations grammaticales voisines, peut être présenté avec des visées différentes. Des phrases telles que a) *Pierre est arrivé*, b) *Pierre, il est arrivé*, c) *Il est arrivé, Pierre*, d) *C'est Pierre qui est arrivé*, avec toutes les variations qu'on voudra dans l'intonation et l'accentuation, rendent compte du même événement, mais de telle manière que, en général, elles ne prennent pas place dans les mêmes contextes et les mêmes situations.

Cependant, cette tripartition se trouve en décalage par rapport à la dualité du signe linguistique, fait de l'association d'un signifiant et d'un signifié. On ne saurait ignorer ce fait fondamental, et aussi que la seule donnée immédiatement observable est le signifiant. En l'occurrence, le signifiant, ce sont les réalités morphosyntaxiques modulées par l'intonation. Elles expriment le contenu sémantique, mais aussi le contenu de la visée. Autrement dit, la visée communicative est elle-même faite d'un contenu, qui consiste dans l'orientation du message compte tenu du contexte textuel et situationnel, et de formes perceptibles qui expriment ce contenu.

Cette distinction, toujours nécessaire, entre signifié et signifiant est apparemment négligée quand on parle de thème et de rhème. Si l'on dit, comme on fait souvent, en termes intuitifs et vagues, que le thème est ce dont on parle et le rhème ce qu'on en dit, on se situe sur le plan du signifié. Mais on dira aussi bien que, par exemple, dans la phrase citée plus haut sous a), le sujet *Pierre* est thème et le verbe *est arrivé* rhème, et l'on est alors sur le plan du signifiant. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la confusion s'installe et que l'incertitude règne.

Il convient de procéder dans ce domaine de la même manière que dans toute analyse des données linguistiques : d'abord, examiner

et décrire avec précision les faits pertinents du plan du signifiant et, ensuite, en rechercher les corrélats sur celui du signifié.

Il apparaît que les données à considérer en l'occurrence sont : l'intonation (au sens large, y compris les variations d'intensité, les pauses, etc., bref tout le suprasegmental); des faits morphosyntaxiques, que l'on peut par commodité partager entre faits de morphologie (particules, variations de flexion) et faits de syntaxe (variations de construction); relations au contexte (faits de coréférence) (cf. Lazard 1994 : 21-23). Nous les examinerons brièvement à tour de rôle.

2. L'INTONATION

On sait que, en français, on peut distinguer dans beaucoup de phrases deux constituants intonatifs, l'un montant dans l'ensemble et en tout cas terminé sur une note haute, l'autre plutôt descendant et en tout cas terminé sur une descente de ton. Morel (1996 : 328), pour ne citer qu'un article récent, illustre le fait par la phrase suivante, enregistrée dans une étude sur la langue orale : *je suis sûre que si on recense le nombre de cafards en France, y a plus de cafard que d'individus*. Dans cette phrase, les deux membres intonatifs sont les deux parties qui, dans la notation écrite, viennent respectivement avant et après la virgule. Ces deux membres sont d'ailleurs à l'oral séparées par une courte pause. Ils sont ordinairement interprétés comme, respectivement, « thématique » et « rhématique ». Il arrive assez souvent que, après le membre « rhématique », la phrase comprenne encore un membre caractérisé par une intonation « plate ». Par exemple, dans : *il n'est pas venu, ton petit copain*, la dernière partie a cette intonation.

Ces trois types de constituants intonatifs, montant, descendant, plat, sont ceux qu'on reconnaît habituellement comme les divisions majeures de la phrase considérée du point de vue de l'intonation. Pour éviter toute référence aux notions peu claires de thème et de rhème et en se bornant strictement à leurs caractéristiques intonationnelles, Perrot (1997 : 40-41), reprenant récemment des

études antérieures, propose de les désigner respectivement des noms de « support », « apport »¹ et « report ».

A côté des faits d'intonation, il faut considérer aussi les faits de rythmes, essentiellement les pauses. J'ai mentionné ci-dessus celle qui peut intervenir entre support et apport et aussi entre apport et report. Dans des langues polynésiennes, où le prédicat, en phrase non marquée, est en tête, on peut trouver une forme nominale à l'initiale avec deux valeurs différentes : c'est soit un prédicat (« rhématique ») soit un terme antéposé (dans la construction dite de dislocation à gauche, « thématique »). Or les mots et l'ordre dans lequel ils se suivent sont les mêmes dans les deux cas. Mais la différence peut être marquée par une pause qui, dans le second cas, sépare le terme initial de la suite : apparemment cette pause possible est la seule marque qui distingue les deux types d'énoncé.

On connaît bien aussi le rôle de l'accent d'intensité dans la visée. Le français en use peu, mais les langues germaniques beaucoup. On distingue par exemple en anglais *my SISTER Died*, avec deux accents, et *my SISTER died*, avec un seul accent sur le nom (Sasse, 1987 : 519 ss., 546). La première phrase se traduit « ma soeur est morte », la seconde « c'est ma soeur qui est morte ». On constate la même différence en persan entre *mâŠIN âMAD* « la voiture arrive » et *mâŠIN âmad* « voilà une voiture (qui arrive) ».

3. VARIATIONS MORPHOLOGIQUES

Il y a des langues où des différences dans la visée sont obligatoirement ou fréquemment indiquées par des moyens morphologiques, qui sont soit le jeu de certaines particules soit des particularités dans la conjugaison soit encore une variation casuelle.

Le japonais est de ces langues. Comparer par exemple (1a) et 1b)² :

- (1) a) inu wa hasitte iru
chien PTCL courant est
« Le chien court »
- b) inu ga hasitte iru
« Il y a/C'est un chien qui court »

¹ Ces mots sont pris naturellement dans un sens tout différent de celui qu'ils ont dans la théorie guillaumienne.

² Abréviations : DEM démonstratif, NP nom propre, PFX préfixe, PTCL particule.

On analyse traditionnellement *wa* comme une particule « thématique » et un terme nominal marqué par *wa* comme un « thème ». Quant à *ga*, c'est une particule actancielle qui marque un terme correspondant en gros à notre sujet; mais il peut, dans certaines conditions, être interprété comme caractérisant un « rhème ».

Dans d'autres langues, la phrase peut comporter deux particules, l'une « thématique », l'autre « rhématique ». C'est le cas en aymara, ex.(2) .

- (2) a) uka-wa tunupa sutinîritajna-Xa
celui-ci-PTCL NP eut.nom-PTCL
« C'est celui-ci qui s'appela Tunupa »
b. uka-Xa Tunupa sutinîritajna-wa
« Quant à celui-ci, c'est Tunupa qu'il s'appela »
(Porterie-Gutierrez 1988 : 309)

De (2a) à (2b) les particules *Xa* et *wa* s'échangent, ce qui signifie, comme on voit, que la visée de la phrase est inversée.

L'arabe classique use largement de la particule « thématique » '*ammâ* et de la particule « rhématique » *fa-*, qu'on peut traduire respectivement, en forçant un peu, « quant à » et « eh bien ». Le persan marque souvent un nouveau « thème » au moyen de l'enclitique *-ham*, ex.(3), phrase de conte :

- (3) doxtar be mâdar goft, mâdar-ham be pedar goft, pedar-ham raft be
fille à mère dit à père alla à
mollâ goft...
mollah
« La fille (le) dit à la mère; la mère (le) dit au père; le père alla (le)
dire au mollah... »

Dans certaines langues, le changement de la visée communicative est exprimée par une variation de la morphologie verbale. C'est le cas dans diverses langues africaines, par exemple en sérère, ex.(4) :

- (4) a) jeen añama maalo
NP a.mangé riz
« Diène a mangé du riz »
b) jeen ñaamu maalo
« C'est Diène qui a mangé du riz »

(Creissels, 1991 : 337)

En youkaghir, langue du nord-est de la Sibérie, une variation de la conjugaison va de pair avec le jeu d'un préfixe verbal intensif et celui d'un morphème qui peut s'affixer au sujet (ou à l'objet), selon la visée, ex.(5).

- (5) a) ileŋ me-køt'egey
 renne PFX-s'est.enfui
 « Le renne s'est enfui »
 b) ile-leŋ køt'egel
 « C'est le renne qui s'est enfui »

(Krejnovič, 1958 : 39)

Comme on voit, la variation touche ici à la fois la forme verbale et un terme nominal. Il y a d'autres cas de variation de la morphologie nominale en rapport avec la visée. Ainsi, en newari, langue tibéto-birmane, selon Givón (1985 : 94), le sujet est à l'ergatif s'il est « rhématique »; sinon, il est au cas zéro.

4. VARIATIONS DE CONSTRUCTION

Les variations de construction en rapport avec la visée communicative sont des faits très banals et répandus dans un grand nombre de langues (cf. Lazard, 1994 : 209-215). Ce peut être une simple variation de l'ordre des termes. C'est le cas dans les langues où l'ordre des mots est plus ou moins libre, c'est-à-dire où il n'est pas fixé par les règles de la grammaire. Dans les langues slaves, par exemple, l'ordre des mots varie couramment selon la visée de la phrase. Même dans des langues où il est partiellement fixé, la variation peut jouer un rôle important. Dans des langues SOV comme le persan ou le turc, un changement de l'ordre le plus ordinaire indique une visée marquée, p.ex. dans (6b), comparé à (6a), en persan.

- (6) a) šahrdâri in emârat-râ banâ kard
 municipalité DEM édifice-OBJ construction fit
 « La municipalité a bâti cet édifice »
 b) in emârat-râ šahrdâri banâ kard
 « C'est la municipalité qui a bâti cet édifice »

Les mots importants pour la communication, ceux qui portent l'essentiel de l'information à communiquer sont placés immédiatement devant le groupe verbal. C'est le cas dans diverses langues SOV, non seulement le persan et le turc, mais aussi des langues aussi différentes que le basque ou le hongrois.

Autres phénomènes très banals, ce qu'on appelle « la dislocation à gauche » et « la dislocation à droite », qui détachent devant ou derrière le centre de la phrase des éléments considérés comme « thématiques », avec ou sans reprise anaphorique ou

annonce cataphorique, comme dans *Pierre, il n'est pas venu et il n'est pas venu, Pierre*. Ces procédés sont employés dans les langues les plus diverses.

Il en va de même de la « phrase clivée », qui met en valeur un « rhème » et le présente comme exclusif, comme dans *c'est Pierre qui est venu* (à l'exclusion des autres). Le procédé consiste à faire de l'élément en question le prédicat principal, auquel le reste de la phrase est subordonné. Il est, semble-t-il, compatible avec tous les types de syntaxe.

Les variations de diathèse offrent d'autres moyens d'exprimer les différences de visée. Le passif et l'antipassif sont souvent en rapport avec une certaine orientation du message, même si ce n'est pas là leur seule fonction. En français, le passif peut être préféré quand l'actant représentant le patient doit se trouver en position « thématique » et/ou quand la mention de l'agent est le centre du message, ex. *cet édifice a été bâti par la municipalité* (et non par l'État, une initiative privée, etc.). L'effet de l'emploi du passif est ici voisin, et un peu différent, de celui de la phrase clivée : *c'est la municipalité qui a bâti cet édifice*.

5. RELATIONS AU CONTEXTE

Les relations au contexte décelables dans la matérialité de la chaîne sont plus difficiles à saisir. Le cas le plus simple est celui des phrases qui répondent à une question. On sait bien qu'une phrase comme, en anglais, celle que j'ai citée plus haut, *my sister died* (c'est à dessein que, ici, je n'indique pas l'accentuation) peut, dans un dialogue, servir de réponse à plusieurs questions différentes : a) « Comment va votre soeur ? », b) « Qui est mort ? » ou « Quelqu'un est mort ? », c) « Qu'est-il arrivé ? ». Selon la question, la phrase de réponse aura une structure de visée différente (et, normalement, une accentuation différente). Le terme de la réponse qui correspond au mot interrogatif est analysé comme « rhématique ». Quand la question est globale, comme en c), on considère que la phrase de réponse n'a pas de « thème », qu'elle est entièrement « rhématique ».

Mais la réponse à une question est un cas exceptionnellement favorable. Dans le cas général, il faut chercher d'autres critères. Une

relation intéressante a été mise en lumière par Givón (1983)³. Il qualifie de « topic » un terme dont le référent est mentionné dans une ou plusieurs phrases du contexte antérieur. Cette qualité de « topicalité » est quantifiable : un terme est dit plus ou moins « topique » selon que la dernière mention de son référent est plus ou moins proche⁴. On peut ainsi mesurer le degré de « topicalité » (ainsi entendue) d'un terme quelconque de la phrase. Cette mesure constitue un critère objectif d'un certain type de relation au contexte.

On peut toujours imaginer qu'il existe d'autres types de relation au contexte, qui peuvent avoir ici de la pertinence. Il appartiendra à la recherche future de les déceler.

6. SYNTHÈSE

Ce qui précède n'est pas un inventaire, mais un aperçu très sommaire des divers modes d'expression de la visée communicative. Cet aperçu fait état de faits bien connus dans l'ensemble, que je n'ai évoqués que très rapidement et sans entrer dans le détail. Il s'agissait seulement de les rappeler, de les distinguer et de les classer. Au cours de ce petit exposé, j'ai usé des termes « thème », « thématique », « rhème », « rhématique » dans leur usage traditionnel pour me faire comprendre, parce qu'ils parlent à l'intuition du lecteur, et sans prétendre leur donner un sens précis. Je ne voulais qu'indiquer les différents secteurs dans lesquels on peut identifier, décrire et caractériser des faits phonologiques, morphosyntaxiques ou textuels relevant du phénomène de la visée communicative.

Il va de soi qu'il conviendra, dans chaque secteur, de définir les faits pertinents avec précision, ce qui nécessitera une terminologie appropriée, plus précise que les termes de « thème » et de « rhème »,

³ Dire que cette relation est intéressante ne signifie pas adhérer en tous points à l'analyse de Givón. En particulier, il me paraît abusif de définir, comme il fait (Givón, 1994), la «voix» exclusivement par cette relation.

⁴ Givón prend aussi en considération la permanence de la mention du référent en question dans le contexte qui suit. Cette considération peut avoir de l'importance pour qui cherche à préciser le degré de «topicalité» dans l'ensemble du *texte*. Mais elle n'a pas d'incidence sur la question qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la visée d'une *phrase* donnée, laquelle dépend de ce qui précède, mais non de ce qui suit.

qu'il vaudra mieux laisser de côté, au moins dans un premier temps. Pour les faits d'intonation, j'ai rappelé ci-dessus la proposition de Perrot de nommer « support », « apport », « report », les trois constituants intonatifs principaux. Pour les faits de morphologie, lorsqu'il s'agit de particules qui affectent des membres de la phrase, le plus simple sera sans doute de désigner ces membres par le nom des particules qui les affectent. Par exemple, on parlera en japonais du « terme en *wa* », en aymara du « terme en *Xa* » et du « terme en *wa* », en persan du « terme en *-ham* ». Lorsque la morphologie verbale est impliquée, on pourrait par exemple numéroter les conjugaisons qui commutent; on parlerait alors du sujet ou de l'objet, etc., du verbe « en conjugaison I » ou « en conjugaison II ». Lorsqu'il s'agit de syntaxe, en particulier d'ordre des mots, on pourrait, par comparaison avec l'ordre le plus neutre, distinguer un « sujet postposé », un « objet antéposé », etc. Dans le cas des constructions, il n'est pas trop difficile de trouver des dénominations comme « terme clivé », « terme disloqué ». Quant aux diathèses, les noms traditionnels de « sujet du passif », « complément d'agent », etc. peuvent très bien servir. Enfin, en ce qui concerne les relations avec le contexte, dans les cas des réponses à une question explicite, on pourrait désigner comme « terme de réponse », celui qui correspond à l'interrogatif. Quant à la « topicalité », la terminologie nous est fournie par Givón lui-même : les termes sont plus ou moins « topiques » ou de plus ou moins haute « topicalité ».

Les analyses sont à faire dans chaque langue et dans chacun des secteurs des marques de visée. Cela fait pour une langue donnée, on confrontera les résultats obtenus dans chaque secteur. Supposons, par exemple, que, dans une langue \mathcal{L} , les termes à intonation de support soient aussi toujours ou presque toujours marqués par une certaine particule PP, qu'ils soient susceptibles d'être disloqués et qu'ils soient hautement topiques au sens de Givón. Autrement dit, il y aurait massivement coïncidence entre les unités suivantes : support (phonologie), terme en PP (morphologie), terme susceptible d'être disloqué (syntaxe), terme hautement topique (relation au contexte). Cette coïncidence définirait, dans la langue \mathcal{L} , une unité de la structure de visée, que l'on pourrait, si l'on veut, appeler « thème ». Supposons aussi que, dans cette même langue \mathcal{L} , on constate une coïncidence massive entre les unités suivantes : apport (phonologie), terme marqué par une particule QQ ou sujet d'un verbe à la conjugaison II (morphologie), terme susceptible d'être clivé

(syntaxe), terme de réponse et terme de basse topicalité (contexte). On définirait ainsi, en langue £, une autre unité de visée, que l'on pourrait éventuellement désigner du nom de « rhème ».

Ces deux notions ainsi établies pour la langue £ sont des catégories de cette langue : elles y constituent les éléments des diverses formes de visée possibles dans cette langue. Les noms de thème et rhème, si on les leur applique, ce qui n'est pas nécessaire, mais peut être commode, ne sont plus des notions intuitives et vagues, mais des objets linguistiques nettement définis (pour la langue £).

Naturellement, il est possible que les coïncidences ne soient pas aussi nettes, qu'il y ait des divergences entre les unités que l'on peut définir dans les différents secteurs de l'enquête. Il faudra alors enregistrer ces divergences, peut-être élaborer de nouveaux concepts, correspondant à d'autres unités identifiables dans tel ou tel secteur, et les pourvoir d'étiquettes appropriées. La systématisation n'en sera pas facilitée, mais l'analyse ne peut qu'y gagner en exactitude.

Il est probable aussi qu'on sera amené à distinguer, dans beaucoup de langues (ou dans toutes), des visées plus ou moins fortement marquées. Il semble clair que, par exemple, en persan, la visée de (6b), ci-dessus, est plus marquée que celle de (6a), où l'on pourrait parler de « visée neutre ». C'est ce que suggèrent l'ordre des termes, plus neutre dans (6a), et l'accent de phrase, plus intense dans (6b).

Dans un second temps, on pourra comparer les résultats obtenus dans les langues £, £', £", etc., et tenter de dégager des constantes. Dans le bref échantillon évoqué ici on aperçoit déjà une observation digne d'attention. J'ai cité plus haut la phrase anglaise *my sister died* dans deux schémas accentuels. On constate que, tandis que la réalisation à deux accents, *my SISter DIed*, répond à la question « Comment va votre soeur ? » ou « Que devient votre soeur ? », la phrase à un seul accent, *my SISter died*, peut servir de réponse à deux questions différentes : « Qui est mort ? » et « Qu'est-il arrivé ? ». Or, de même en français, on peut répondre à ces deux questions par la même phrase : *c'est ma soeur qui est morte*. Et, de même encore, en japonais on emploie *ga* (et non *wa*) soit pour mettre en valeur (« rhématiser ») le terme marqué par cette particule soit seulement comme marque du « sujet » dans des phrases entièrement « rhématiques ». Ces rencontres entre langues différentes ne sauraient être fortuites.

Je bornerai ici ces suggestions. J'ajouterai seulement — soyons optimistes — que, s'il apparaît que, en dépit de la variété des procédés, toutes les langues se comportent à peu près de même au regard de la visée communicative, comme le suggère l'intuition, il doit être possible, sur la base de la description minutieuse des faits d'un nombre suffisant de langues, de construire une théorie générale au moyen de notions clairement définies.

© Gilbert Lazard

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CREISSELS, D. (1991) : *Description des langues négro-africaines et théorie linguistique*, Grenoble.
- DANEŠ, F. (1964) : « A three-level approach to syntax », *Travaux linguistiques de Prague*, n°1, p. 225-240.
- (1974) : « Functional sentence perspective and the organisation of the text », in F. Daneš (ed.), *Papers on functional sentence perspective*, Prague/the Hague, p. 106-128.
- GIVON, T. (1983) : « Topic continuity in discourse : an introduction », in T. Givón, (ed.), *Topic continuity in discourse : a quantitative cross-language study*, Amsterdam/Philadelphia, p. 1-93.
- (1985) : « Ergative morphology and transitivity gradients in Newari », in F. Plank (ed.), *Relational typology*, Berlin/New York/Amsterdam, p. 89-107.
- (1994) : « The pragmatics of de-transitive voice : functional and typological aspects of inversion », in T. Givón (ed.), *Voice and inversion*, Amsterdam/Philadelphia, p. 3-44.
- HAGÈGE, C. (1982) : *La structure des langues*, Paris.
- KREJNOVIČ, E. (1958) : *Yukagirskij jazyk*, Moskva/Leningrad.
- LAZARD, G. (1994) : *L'actance*, Paris.
- MAHMOUDIAN, M. (1997) : *Le contexte en sémantique*, Louvain-la-Neuve.
- MOREL, M.-A. (1996) : « Intonation zéro et absence de co-énonciation dans l'oral spontané français », in J. Chuquet & M. Fryd (éds), *Absence de marque et représentation de l'absence*, 1, Rennes, p. 327-348.
- PERROT, J. (1997) : « L'analyse des langues : retour sur quelques repères », in P. Swiggers, *J. Perrot : Notice biographique et bibliographique*, Leuven, p. 31-58.
- PORTERIE-GUTIERREZ, L. (1988) : *Étude linguistique de l'aymara septentrional (Pérou-Bolivie)*, [Paris] (Thèse Amerindia).
- SASSE, H.-J. (1987) : « Thethetic/categorical distinction revisited », *Linguistics*, n°25, p. 511-580.

Place des indices non-verbaux dans l'interprétation de l'énoncé dans son contexte ou du contexte de l'énoncé

Anne Lefebvre
Université René Descartes

1. CONDITIONNEMENT BILATÉRAL ENTRE ÉNONCÉ ET CONTEXTE

On considère que tout énoncé s'insère dans un contexte linguistique et est prononcé dans une certaine situation, que l'énoncé prend son sens dans un certain contexte et une certaine situation¹.

Pour qu'un énoncé fasse sens, une relation est donc nécessaire entre lui et son contexte. Cette relation est faite tant par le locuteur que par l'interprétant. Mais ce n'est évidemment pas la même, puisque, comme le dit Mortéza Mahmoudian « ce qui rend possible l'interaction entre énoncé et contexte, c'est que tous deux consistent en des savoirs : savoir linguistique d'une part (l'énoncé, sa structure, son sens) et de l'autre la connaissance des conditions de l'apparition

¹ Ce n'est pas l'objet d'analyse de la linguistique structurale, la phrase hors contexte, hors situation : « Instead of viewing context as a set of variables that statically surround strips of talk, context and talk are now argued to stand in a mutually reflexive relationship to each other, with talk, and the interpretive work it generates, shaping context as much as context shapes talk » (Duranti, Goodwin, 1992 : 31).

de l'énoncé »². Mais les savoirs des interactants leur sont propres. Or *une démarche scientifique vise à la généralité* et devrait donc être « *indépendante du sujet individuel* »³. Il faudrait pouvoir expliciter le choix de la pertinence de tel ou tel trait du contexte ou de la situation⁴.

Enfin, d'une part, le sens de l'énoncé est actualisé par le contexte⁵; d'autre part, c'est l'énoncé qui, dans un contexte donné, permet aux actants de choisir les traits qu'ils jugent pertinents. C'est donc un cercle vicieux qui pourrait devenir vertueux si sa prise en considération permettait de proposer de nouvelles hypothèses plus explicatives.

On se retrouve donc avec des contextes conçus différemment par chacun des actants, interagissant sur le sens des énoncés, dont la valeur propositionnelle, qui peut également différer entre les actants, permet pour chacun le choix des traits pertinents du contexte.

2. HIÉRARCHISATION DES TRAITS PERTINENTS DU CONTEXTE

Les dimensions de pertinence sont très nombreuses⁶ et sont regroupées différemment selon les auteurs.

² Questions sur le dialogue en question, in *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°10, p.461

³ Questions sur le dialogue en question, in *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°10, p.462

⁴ Notons de surcroît que ces traits peuvent être modifiés dans le temps (réinterprétation du locuteur ou de l'interprétant). Des traits différents peuvent actualiser différemment, *au même instant*, des sens différents chez un actant.

⁵ Dorénavant, « contexte » et « situation » seront regroupés dans « contexte ».

⁶ On peut renvoyer à la classification de référence de Brown and Fraser (1979). Mahmoudian retient : « les circonstances de l'échange (temps, espace, cadre social,...); les interlocuteurs (classes sociales, groupes ethniques, régions géographiques, relations inter personnelles, prédispositions, ...); le contexte linguistique (énoncés déjà échangés, similitudes ou différences codiques révélées,...); et ainsi de suite » (1994 : 460). Regroupement peu différent opéré par Duranti et

Pour transformer le cercle vicieux en cercle vertueux, Mahmoudian fait l'hypothèse que l'on procède par approximations successives dans des ensembles hiérarchisés : « Il n'y a pas de vice dans la thèse de détermination réciproque si contexte et énoncé sont conçus comme constitués de couches successives, chacune étant déterminée par les précédentes et déterminant à son tour les suivantes ». Nous tiendrons le processus d'approximations successives comme un inhérent à toute interaction. Pour l'instant, nous voulons essayer de répondre aux questions suivantes : que sont ces couches ? Peuvent-elles être définies rigoureusement ? Leur organisation interne peut-elle également être définie avec précision ? Les définitions sont-elles fondées sur des critères fonctionnels, ou formels ?

Si le cadre situationnel est toujours retenu, il peut intégrer des paramètres sociaux que l'on retrouve dans la définition des « interactants » ou alors le paramètre « interactants » peut lui-même être opposé aux circonstances. On peut retenir que le *nombre et la définition de ces couches* ne sont pas établis une fois pour toutes mais qu'un certain consensus semble se faire sur l'existence de telle ou telle couche ou paramètre d'une couche. Comment se fait le tri parmi celles qui sont potentiellement pertinentes ? « Sur *quel(s) critère(s) est fondé le tri des éléments contextuels ?* » (Mahmoudian, 1994 : 462)⁷. Des suggestions ont été faites pour définir précisément certaines de ces dimensions dans lesquelles les couches sont regroupées. Grunig et Grunig (1985), utilisant des critères fonctionnels, et se fondant sur les énoncés, isolent par exemple instances de validation et instances régulatrices dans des ensembles

Goodwin (1992 : 6-9) qui distinguent le cadre, l'environnement comportemental, le contexte langagier et le contexte extrasituationnel. L'environnement comportemental correspond à ce que j'appelle le nonverbal, que les auteurs semblent considérer comme un ensemble à part qui ne serait pas lié au contexte « intricately and reflexisively »... « within larger patterns of social activity ».

⁷ Ces éléments correspondent, *grosso modo*, aux *indices de contextualité* de Gumperz « "speakers" and "listeners" use of verbal and nonverbal signs to relate what is said at any one time and in any one place to knowledge acquired through pass experience, in order to retrieve the presuppositions they must rely on to maintain conversational involvement and assess what is intended » (Gumperz, 1992 : 230)

hiérarchisés; d'une part ceux-ci sont hiérarchisés différemment chez chacun, ce qui n'est pas un frein à leur utilisation à certaines fins mais ne permet pas de généralisations; d'autre part, si la généralisation ne peut se situer qu'au niveau du fonctionnement de ces instances de validation et instances régulatrices (rôle argumentatif, défrichage du terrain d'entente...), il y a, là aussi, des variations individuelles et co-interactionnelles. N'y a-t-il pas des indices de contextualisation qui, dans une interaction *in praesentia*, font obligatoirement l'objet d'un premier choix, ce qui revient à dire qu'ils sont choisis en fonction d'un même critère, au sein d'une même couche, par tous ?

3. INDICES NON-VERBAUX

Avant d'essayer de répondre à cette dernière question, il est nécessaire de revenir sur certaines caractéristiques d'un énoncé par rapport à l'expérience qu'il transmet. Considérons l'énoncé suivant de Serge July⁸ :

l'autre élément...<c'est le le 'formidabl(e) >processus de 'mondialisation...

<les deux mains jointes montent, et s'écartent brusquement>

On constate que le geste précède le dire : le processus de mondialisation qui est une sorte d'explosion, est indiqué par un geste avant d'être dit. Ce phénomène est extrêmement fréquent et son observation peut conduire à plusieurs réflexions.

La préséance du non-verbal pourrait indiquer que, pour être communiquée par l'ensemble du corps, la globalité de l'expérience est pré-conçue non linéairement avant d'être mise en mot. On sait en effet que la globalité de l'expérience communiquée avec des mots est linéaire. La conceptualisation de la communication est donc préalable à l'énonciation — même si elle peut se modifier au cours de l'énonciation, en particulier en fonction des indices fournis par l'assistance-auditoire. Si la communication non-verbale précède l'énoncé verbal, on peut faire l'hypothèse que sa conceptualisation s'est réalisée en même temps que celle de l'énonciation⁹.

⁸ Prononcé sur France 2 le 13/11/93

⁹ D'après Silvana Contento « les mots et les gestes seraient le reflet du statut communicatif qui est gouverné par ce que Levy/McNeill (1995)

Pour le locuteur, la dimension non-verbale est la première qui lui permet de recevoir des indications de l'assistance-auditoire sur la manière dont est reçue sa communication. Dans cette dimension, les couches sont alors fonctionnellement hiérarchisées : écoute, compréhension¹⁰, accord, orientation affective,... Il ne peut y avoir compréhension sans écoute, ni accord sans compréhension. Par contre l'orientation affective pourrait avoir un impact sur les trois premières couches¹¹ — écoute, compréhension, accord. D'autres couches existent qu'il est difficile d'intégrer à cette hiérarchie, comme celle citée en note 10. Ce ne sont donc que les indices¹² qui renvoient à ces trois premières couches — écoute, compréhension, accord — qui peuvent être hiérarchisés.

C'est très généralement par le regard que le locuteur perçoit ces indices. Il faut donc analyser la manière dont l'assistance-auditoire participe à l'interaction.

L'assistance-auditoire (A-A) reçoit, venant du locuteur, un certain nombre d'indices appartenant à la dimension non-verbale.

Si l'on reprend l'exemple ci-dessus, on constate que l'assistance-auditoire va d'abord percevoir le geste de Serge July avant d'entendre son explicitation. Pour l'A-A, ce n'est donc pas le geste qui illustre mais bien l'énoncé linguistique qui explicite le geste. La perception du geste va donc orienter l'interprétation que l'A-A fera de l'énoncé. Les gestes, dits illustratifs qui regroupent iconiques et

nomment "dynamisme communicatif" »; à paraître dans les *Actes* du Colloque de Prague de IADA (International Association for Dialogue Analysis).

¹⁰ L'axe compréhension/incompréhension est différent de celui qui va d'une interprétation identique au sens supposé vouloir être communiqué par le locuteur à une interprétation différente. Il s'agit d'éléments qui indiqueraient au locuteur que son assistance-auditoire peut construire quelque chose de cohérent à partir de ce qu'il dit, ou ne le peut pas.

¹¹ Les relations entre conflit et malentendu sont analysées par Marina Mizau dans un article à paraître dans *La linguistique*, 34, 1998/1.

¹² Il faut noter que ces indices sont d'une part souvent polyvalents (un regard soutenu accompagné d'un sourire peut indiquer à la fois écoute, compréhension, accord et orientation affective positive), d'autre part entrent en corrélation les uns avec les autres (posture, mimique, regard, kinésique), enfin qu'ils sont souvent relayés par des indices verbaux eux-mêmes souvent polyvalents : *mmm* ou *oui* par exemple.

métaphoriques¹³, font donc partie d'une dimension pertinente pour l'interprétation à venir de l'énoncé.

De plus ces gestes ne sont pas faits de manière aléatoire. Ils précèdent généralement des lexèmes accentués et permettent une segmentation « rythmico-sémantique »¹⁴. Plus ils sont nombreux, plus ils indiquent une implication du locuteur dans son discours¹⁵. Ceci est conforté par le fait qu'ils sont très souvent accompagnés d'un regard du locuteur vers l'A-A. Or, on sait que le regard du locuteur est tourné vers l'A-A lorsqu'il s'implique et est le plus souvent détourné lorsqu'il hésite dans sa mise en mots ou quand, rentrant en lui-même, il semble ne pas vouloir donner l'impression de s'impliquer¹⁶.

Ces gestes, donc, non seulement orientent par le référent qu'ils indiquent, l'interprétation du verbal mais encore permettent à l'A-A d'attribuer un certain degré de véracité au dire du locuteur.

4. INDICES FOURNIS PAR LES HÉSITATIONS, REPRISES, RUPTURES

Comme on vient de le voir, les indices non-verbaux sont étroitement corrélés à des phénomènes d'hésitations, reprises, ruptures. Tous ces phénomènes regroupés sous le sigle HRR, sont caractérisés par le fait qu'il entraînent une rupture sur l'axe syntagmatique. Ils sont donc perçus en même temps que l'énoncé par l'A-A, à la différence des traits non-verbaux. Les auteurs¹⁷ n'étudient en général qu'un seul aspect de ces phénomènes et avec des points de vue très différents. Pourtant hésitations et auto-reprises, par exemple, que ces dernières soient modifiées ou non, se retrouvent souvent inextricablement entremêlées dans un même énoncé, et sont souvent

¹³ Ceci n'est qu'une première approximation que l'on n'approfondira pas ici.

¹⁴ Geneviève Calbris, Séminaire « Le geste lié à la parole : perspectives théoriques et didactiques » animé par Geneviève Calbris et Jacques Montedon, 2 décembre 1996, photocopié p.9.

¹⁵ Voir en particulier : Lefebvre (1996).

¹⁶ Voir : Lefebvre (1997).

¹⁷ Parmi les plus récents : Bazzanella (1996), Fernandez (1994), ou encore Corblin (1995).

attestées accompagnant des coordinations, des incises, des pronoms « cataphorisés ». Voici comment la mondialisation s'insérerait dans le discours de Serge July :

l'autr(e) élément qui est quand mêm(e) à mon avis qui est qu(i) est lié à ça qui qui est le pendant d'ailleurs des des perso'nag(es) des golden 'boy/ de Rea'gan heu de heu du libéra'lism(e) c'est le le 'formidabl(e) processus de 'mondialisation qui s'es(t) opéré dans les années quatre-vingt

Si, dans cet exemple, on peut isoler des incises *quand mêm(e) à mon avis ..d'ailleurs*, il est bien difficile de distinguer entre les différents *qui qu (i)*, entre les *des des de de du*, l'allongement du *e* de *de* ou de *le* et *heu*. Par ailleurs la coordination entre les personnages, les golden boy, Reagan et le libéralisme est un peu surprenante, même s'il apparaît d'une part que les golden boy et Reagan peuvent être considérés comme des « personnages » et que le libéralisme est l'idéologie qui relie les golden boy et Reagan. L'ensemble de ces phénomènes a plusieurs fonctions dans la communication et donc joue un rôle certain dans la hiérarchie des traits contextuels. On partira de leurs fonctions dans l'énonciation, fonctions reconnues dans différentes études¹⁸.

Fondamentalement, il s'agit de se donner du temps, ce qui est le résultat de cette rupture sur l'axe syntagmatique¹⁹. Se donner du temps, soit pour « réfléchir » sur le *dit* et le modifier éventuellement, soit pour réfléchir sur le *à dire*, c'est dans les deux cas se donner du temps pour avoir une activité de type métadiscursive ou métalinguistique, qui répond aux deux questions suivantes *Que dire hic et nunc ? Comment le dire hic et nunc ?* Puisque le contexte dans son acception large qui inclut les interactants est ici le sujet d'analyse, seules seront retenues les fonctions interactionnelles de ces activités réflexives, c'est-à-dire que l'on ne considérera pas le locuteur comme monologuant et recherchant à exprimer ce qu'il ressent sans

¹⁸ Par les conversationnalistes et plus récemment par de nombreux auteurs dont ceux cités précédemment dans la note 17 et d'autres comme, en France, Blanche-Noëlle Grunig ou Marie-Annick Morel. Une bibliographie détaillée sera publiée dans un prochain ouvrage.

¹⁹ On ne tient pas compte des bruits extérieurs qui peuvent gêner l'interaction.

tenir compte d'un A-A. Les questions peuvent donc être précisées : *Que dire hic et nunc et comment le dire à cet A-A ?*

Le locuteur peut, à tout instant, s'interrompre, se reprendre, insérer des incises dans son discours, expliciter un pronom opaque, ou poursuivre de manière plus ou moins cohérente et syntaxiquement cohésive. Le choix qu'il va opérer dépend en grande partie des réactions de son A-A. Si celui-ci fournit des indices non-verbaux de non-écoute, d'incompréhension, de doute, ... (cf. ci-dessus), le locuteur pourra reprendre de manière identique ou différente ce qu'il a dit précédemment, co-référencier un pronom opaque, insérer une incise, le tout en hésitant, ou faisant varier son débit. Tous ces choix devraient donc indiquer à l'A-A que le locuteur s'adresse à lui et n'est ni en train de monologuer ni de s'adresser à quelqu'un d'autre. Ces HRR sont donc optionnelles pour le locuteur.

L'A-A, quant à lui, les juge en général facultatives et même nuisibles à la clarté de l'énoncé²⁰. Il y a là une sorte de contradiction entre les résultats de l'analyse faite par un linguiste d'une part, qui cherche le pourquoi de ces HRR et ceux de l'analyse faite par l'A-A. Cette contradiction se lève en partie si l'on considère les HRR en relation avec les indices non-verbaux qui les accompagnent. Ceci conduit à *classer les HRR en deux catégories : les premières qui s'accompagnent d'un changement de direction du regard seraient un indice du fait que le locuteur « rentre en lui-même » et s'isole, même si c'est pour faire une recherche métalinguistique orientée vers son A-A; la seconde catégorie comprend les HRR qui sont attestées pendant que le locuteur regarde son A-A; elles indiqueraient alors une sorte de remplissage qui permet de garder le contrôle de la parole. Dans cette seconde catégorie, lorsqu'elles sont accompagnées de nombreux gestes comme on l'a vu ci-dessus et d'une certaine posture d'ouverture, elles sont des indices de l'état psychologique du locuteur — qui s'implique dans son discours — et elles sont interprétées dans un sens opposé à celles de la première catégorie²¹.*

²⁰ Selon le dicton *Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement*. Ils sont généralement considérés comme caractéristiques du discours féminin et de l'oral : il sont systématiquement époussetés lors de l'écriture d'un discours précédemment oral.

²¹ On peut se fonder entre autres sur l'analyse faite par Myriam Regad et Simone Tardif, deux étudiantes de maîtrise FLE, en 1994, d'un débat dirigé par Michèle Cotta à propos de la manifestation du 16 janvier 1994, suite au projet de révision de la loi Falloux : deux journalistes

En conclusion, traits facultatifs pour l'A-A, ces indices peuvent induire des interprétations opposées sur l'état du locuteur, en fonction des indices non-verbaux co-occurents. *Dans la hiérarchie des traits contextuels, les HRR sont donc secondes par rapport au non-verbal.*

Nous n'avons pu répondre à l'ensemble des questions que nous avons posées. Si certaines couches dont la définition est fondée sur des critères fonctionnels ont pu être isolées, leur organisation interne ne peut encore être définie avec précision. Néanmoins, nous espérons avoir montré la préséance de certains indices de contextualisation, indices non verbaux, qui, dans une interaction *in praesentia*, font obligatoirement l'objet d'un premier choix, certains par le locuteur, d'autres par l'assistance-auditoire. Nous avons également souligné le rôle des Hésitations, Reprises, Ruptures dans la construction de l'espace interprétatif, second par rapport au non-verbal puisque ce dernier peut en actualiser des indications différentes et presque opposées, mais préséant par rapport à l'interprétation de l'énoncé complet.

© Anne Lefebvre

avaient des attitudes très contrastées D. Jeanbar et J.M. Bouguereau. Tous deux avaient un discours émaillé d'HRR mais alors que le premier baissait les yeux en parlant (avec une posture recroquevillée), le second regardait l'A-A et se tenait droit. L'A-A donnait des indices de non-écoute du premier et au contraire d'écoute du second.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- « Questions sur le dialogue en question », in *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°10, p. 459-465.
- BAZZANELLA, C. (ed) (1996) : *Repetition in Dialogue*, Max Niemeyer Verlag : Tübingen.
- BROWN, P., FRASER, C. (1979) : « Speech as a marker of situation, » in *Social Markers of Speech*, K. Scherer & H. Giles (eds), p.33-62.
- CORBLIN, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1994) : *Les particules énonciatives*, Paris : PUF, Linguistique nouvelle.
- LEFEBVRE, A. (1996) : «Modalisation et communication nonverbale», in S. Contento, *Psycholinguistics as a multidisciplinary connected science*, Cesena : Il Ponte Vecchio, p. 191-195.
- (1997) : «Modalisation et assertion : Aspects verbaux et non verbaux», in Parth Bhatt (ed.), *Significations, Essais en l'honneur d'Henry Schogt*, Toronto : Canadian Scholars' Press, p. 397-406.